

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	02	EDUCATION	03
SOCIAL	06	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	15
RURAL	08	ENERGIE	02	NON DEFINIS	03

N° 2747

10 Février 2023

10 February 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR UNE ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION DES MECANISMES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION (PHASE II)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2023

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AE/DG/UGE/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AE/DG/UGE/2023 DU 02/02/2023 POUR L'ETABLISSEMENT D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS, PRESTATAIRES DE SERVICES A L'AER
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	06-03-2023

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE 62 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE KONG ET GAH DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	16-03-2023

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SGCGS/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 04/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SGCGS/SPM/2023 DU 08 FEVRIER 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DANS LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2023

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUY/CIPM/22 DU 03/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES AVEC SYSTEME DE PURIFICATION D'EAU DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/2023 DU 10/02/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/2023 DU 10/02/2023 CAMEROUN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE) AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL REPERTOIRE DE FOURNISSEURS DE BIENS ET DE PRESTATAIRES DE SERVICES MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT/ETAT DU CAMEROUN N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : N°CMR 1003
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	27-02-2023

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/CAK2/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A BOSSIGUI, COMMUNE DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	08-03-2023

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 16 COMPTOIRS AVEC LATRINES AU MARCHÉ DE MANSOUH DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	15-03-2023

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/SP-BAF/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/SP-BAF/SPM/2023 PAYS : CAMEROUN. PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II). INTITULE DE LA MISSION : ETUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 150 HA NETS DE BAS-FONDS RIZICOLES DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA MÉZAM (ARRONDISSEMENT DE BAFUT) ET DE LA MENCHUM (ARRONDISSEMENT DE WUM CENTRAL), RÉGION DU NORD-OUEST CAMEROUN, POUR LE COMPTE DU PADFA II. NUMERO DE REFERENCE : A11C0101
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2023

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/STPR/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 01/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/STPR/SPM/2023 INTITULE DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE L'ETUDE TECHNIQUE L'INSTALLATION DE HUIT (08) UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ. NUMERO DE REFERENCE : B11A0112
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/ASMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/UGCP/2023 DU 10/02/23</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/UGCP/2023 DU 10/02/2023(SERVICES DE CONSULTANTS)CAMEROUN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE)AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURALRECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME D'INFORMATIONS DES MARCHES A BETAILS (SIMMARKET) DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PD-COBIE AU CAMEROUNMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTN° DE FINANCEMENT : 2-CM-0093 ACCORD DE PRÊTN° D'IDENTIFICATION DU PROJET : N°CMR1003
<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
<b>Date de cloture</b>	27-02-2023

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0016/D/SIC/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0016/D/SIC/DG/2023 DU 08 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°022/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 28 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE 93 A HIPPODROME/YAOUNDE.
<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">049 /D/MINTP/SG/DCT/CAO /RA /MGF/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DECISION ? 049 /D/MINTP/SG/DCT/CAO /RA /MGF/2023 08 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 DU 14/10/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE : PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSASSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA YEMESOU I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUDA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE- MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM: PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM).FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">198 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/MGF/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 198 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/MGF/2023 DU 08 FÉVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 DU 14/10/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE : PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSASSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA YEMESOU I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUDA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE- MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM: PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM). FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/CAKII/SG/SM/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAK 2/SG/SM/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DES PORCS DE DOMBE MODELE REDUIT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEVIENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD
<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
<b>Date de cloture</b>	02-09-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/CAKII/SG/SM/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAKII /SG/SM/CIPM/2023 DU 08/02/2023, POUR LA REALISATION DE (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES BIBAMBWE ET LONDJI II DE L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN., REGION DU SUD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	08-03-2023

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00000001/AONO/MINMIDT/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00000001/AONO/MINMIDT/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE DE FONCTION POUR L'INSPECTEUR GENERAL DU MINMIDT.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	14-03-2023

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023POUR LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION D'UN FORAGE ET LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR.LOT1 : CONSTRUCTION DE CINQ(05) FORAGES ET REHABILITATION DU FORAGE DU QUARTIER ADMINISTRATIFLOT2 :CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CSI DE BENG-BENG
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	16-03-2023

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/DC/C-BNA/SP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATIONN° 01 DC/C-BNA/SP/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DESSALLES MULTIMEDIA DES ECOLES PUBLIQUE DE BAKASSA ET BANDOUMKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	24-02-2023

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMNT (CMA) DE NGAMBE-TIKAR EN MATERIEL MEDICAL DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	17-03-2023

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001 /ASMI/FEICOM/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 09 FEVRIER 2023POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU TRAITEMENT DES ARCHIVES COLLECTEES DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	02-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES EN VUE DE L'ENREGISTREMENT ET DU SUIVI PERIODIQUE DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DANS LES INSTITUTS SOUS TUTELLE ET LES STRUCTURES PARTENAIRES DE RECHERCHE DU MINRESI (PHASE III).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2023

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0002/ASMI/FEICOM/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°0002 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 09 FÉVRIER 2023 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	02-03-2023

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2023 DU 10/02/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTER D'INTÉRÊT N° 003/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2023 DU 10/02/2023 POUR LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR L'ASSURANCE MALADIES DES PERSONNELS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE)FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE DU PD-COBIE, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	27-02-2023

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 001PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°022/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 28 DÉCEMBRE 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES À LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE 93 À HIPPODROME/YAOUNDÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">048 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3 /2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION° 048 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3 /2023 DU 06 FÉVRIER 2023PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 092/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 10/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE : PHASE1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSASSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA-YEMESOU M-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUA-NKOLOTOMO-BILONO II-ESSELE-MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM ; PHASE2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM). FINANCEMENT : BIP DU MINTP EXERCICES 2022 ET SUIVANTSIMPULATION : 56 36 126 01 330021 523511
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/CIPM/CUED/2023 du 07/02/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 07/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'EDEA,DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2023

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 01 A/S 003/AONO/CUD/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2023 RELATIF A L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0194/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 0194/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/2023 DU 06 FÉVRIER 2023_ PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 092/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 10/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE : PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA-YEMESOU I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUDA-NKOLOTOMO-BILONO II-ESSELE-MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM ; PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM). FINANCEMENT : BIP DU MINTP EXERCICES 2022 ET SUIVANTSIMPUTATION : 56 36 126 01 330021 523511
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-20/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° D13-20/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 08 FEVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0097/AONR/MINSANTE/CIPM/2022, POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HÔPITAL RÉGIONAL ANNEXE DE MBALMAYOFINANCEMENT : BADEA
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/CBNA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CBNA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 RELATIF A LA REHABILITATION DU CSI DE BADOUMLA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM:EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	24-02-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>32</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAK II/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELABE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT ' DE L'OCEAN, REGION DU SUD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 09-03-2023</p>
-----------	---

<b>33</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/CAKII/SG/SM/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAK 2/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : CARREFOUR DJANGO HOPITAL BINGO - MARMITE DE MOLE - CARREFOUR BAKOKO - CHEFFERIE MAHOUE - CLUB SIX HEURES - STADE D'AFAN - MARE - MARCHÉ DE DOMBE - ELECAM - TITANIUM - BRASSERIE DOMBE; D'UNE LONGUEUR DE 4 KM DANS L'ARRONDISSEMENT KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN. REGION DU SUD</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 08-03-2023</p>
-----------	---

<b>34</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/AONO/SP/C.BANA/RTE/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/SP/C.BANA/RTE/CIPM/2023 DU 31/01/2023 OURLES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFDUR LIMEU - CARREFOUR DJOKODEU (PETIT PARIS) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE PORTÉE 6ML SUR LA RIVIÈRE CHI NDISSI À BANA DANS LA COMMUNE DE BANA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST À BANA, EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 24-02-2023</p>
-----------	---

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/CAKII/SG/SM/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAKIIUSG/SM/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DEUXIEME BATIMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA : BLOC OPERATOIRE) D'AFAN MABE (PREMIERE PHASE) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 09-03-2023</p>
-----------	--

<b>36</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AONR/FEICOM/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/FEICOM/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 09 FÉVRIER 2023POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2022, 2023 ET 2024 DU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2023-2024-2025</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 09-03-2023</p>
-----------	---

<b>37</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 09/02/2023 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE POUR LA SECURISATION DU TERRAIN OFFERT A L'IPD PAR L'ETAT DU CAMEROUN</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 09-03-2023</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN KIT SOLAIRE POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BENG-BENG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	16-03-2023

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR -DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE:LOT 1 : REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DU TRONCON ROUTIER NGAMBE-TIKAR -NGOUME (40 KM) ;LOT 2 : REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DU TRONÇONROUTIER KONG-LIMITE NGAMBÉ-TIKAR (26 KM)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	15-03-2023

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES ET LA SAR/SM DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.-6 LOTS-
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	15-03-2023

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0002/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°00000002/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DES ABONNEMENTS ARCGIS ONLINE AU COMPTE DU MINMIDT
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	14-03-2023

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00000003/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°00000003/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MOBILIER POUR LA SALLE DES CONFERENCES DE LA DIRECTION DES MINES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	14-03-2023

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02 /AMI/MINADER/PADFA II/RAF/STPR/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 02 /AMI/MINADER/PADFA II/RAF/STPR/SPM/2023 INTITULE DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE L'ETUDE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE QUATRE (04) INSTALLATIONS DE STOCKAGE/VENTE (2 ENTREPOTS DE RIZ ET 2 ENTREPOTS D'OIGNON).NUMERO DE REFERENCE : B11A0112
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**44**

Reference [003/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR LA REFONTE DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-02-2023

**45**

Reference [005/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE D'ACCES AUX INNOVATIONS AU MINRESI.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-02-2023

**46**

Reference [001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CREATION DE CLUSTERS AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-02-2023

**47**

Reference [002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 07/02/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-03-2023

**48**

Reference [00002/ASMI/SONAMINES](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°00002/ASMI/SONAMINES/DG DU 09/02/2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE D'EXPLOITATION, DE CONDITIONNEMENT ET DE COMMERCIALISATION DE L'EAU MINERALE DANS LE VILLAGE EKOLKANG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-02-2023

**49**

Reference [006/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPM/2023 DU 06/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE À TCHABAWOL (LOT 1) ET D'UN PARC VACCINOGENE À BALDA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARÉ, REGION DE L'EXTREME - NORD. UN SOUMISSIONNAIRE NE PEUT ÊTRE ADJUDICATAIRE QUE D'UN LOT

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/2023/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/2023/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP REY FLAINGDANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2023

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C- HAR-HAY /CIPM-TR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C- HAR-HAY /CIPM-TR/2023 DU 07/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES: CARREFOUR MAINAY-MARCHE YOGO-CAMPS ADMINISTRATIF-PRISON SECONDAIRE-CARREFOUR INTERSECTION ROUTE DOUYAYA SUR 1,3 KM AVEC DEUX DALOTS DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	04-03-2023

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPM/AÏ/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	005/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPM/AÏ/2023 DU06/02/2023 POUR LE DEBOISEMENT ET CREATION DESBOIS COMMUNAUX DU SITE DE BADJOUAL (SUIVI DES TRAVAUX DERENFORCEMENT DE « L'OPERATION SAIOEL VERT ») DANS LA COMMUNE DE BOGO; DEPARTEMENT DU DIAMARE: REGION DE L'EXTREME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2023

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/REN/DDIA/ C-BOGO/ CIPMP/TBE/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/REN/DDIA/ C-BOGO/ CIPMP/TBE/2023DU 02/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SEDEK ( LOT 1), D'UNE SALLE DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZINABALANG ( LOT 2) , D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALDA DANKI ( LOT 3) ET D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZALAO ( LOT 4) DANS LA COMMUNE DE BOGO ; DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2023

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0003/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	003/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 09/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DESIX(06)FARAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MAYO-AULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTL, RÉGION DU NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2023

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MIMBANG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-02-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>56</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/C-OLANGUINA / CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-OLANGUINA / CIPM/2023 DU 08/02/ 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR EKOMBITIE-CARREFOUR NDONG PAR ASSONG ASSI DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	14-03-2023

<b>57</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C-KAR-HAY/CIPM/T-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/2023/ AONO/C-KAR-HAY/CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP GROUPE SCOLAIRE DE DOUKOULA, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	04-03-2023

<b>58</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/2023/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/ 2023/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE YOLDEO DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2023

<b>59</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0004/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 09/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE OGRICOLE DE DOURBEYE DANS LA COMMUNE DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTL, RÉGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2023

<b>60</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0002/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 09/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'EP DE BERENG DANS LA COMMUNE DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTL, RÉGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2023

# MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023  
POUR UNE ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION DES MECANISMES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE  
EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION (PHASE II)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le but d'améliorer la capacité infrastructurelle et de services, de même que des mécanismes de financement public, le Gouvernement de la république est amené à trouver des nouveaux modes opératoires de sa recherche-développement. Ainsi le partenariat public-privé (PPP) est devenu l'un des mécanismes de collaboration le plus sollicité aujourd'hui. En effet, depuis les années 2015, le partenariat entre le secteur public et privé a été inscrit comme objectif pour le développement durable de l'agenda 2030 des Nations Unies. Ce qui fait que cela a été embrassé par des pays en Afrique dans leur système de développement socioéconomique, culturel ainsi que d'autres pays au monde. Le Cameroun dans sa Vision 2035, et sous le prisme d'« Etat stratégique » a fait de la recherche scientifique et de l'innovation, un secteur clé de son développement socio- économique. En tant que levier donc, la recherche scientifique, au regard des enseignements tirés des récentes évolutions due à la fermeture des frontières suites à la COVID 19, des progrès technologiques fulgurantes, de l'imbrication étroite des économies, de la volonté croissante des populations locales d'influer sur la façon dont elles sont administrées, a l'obligation comme secteur public d'adopter une intervention proportionnée et ciblée. Ainsi, les mécanismes de contrôle formel issus des dispositifs de coordination et de gouvernance vont céder place à ceux des parties pouvant se baser sur le contrôle social afin de favoriser le succès de leur stratégie collaborative.

Conscient du rôle que le partenariat public avec les secteurs privés national et international est l'une des articulations majeures du nouveau rôle économique du Cameroun dans sa vision de développement à long terme, la Division de la Coopération Scientifique Technique (DCST) doit participer activement dans ce processus en vue de faire jouer la position du MINRESI à l'accomplissement de cette vision d'émergence à l'horizon 2035. En conséquence, le MINRESI doit se munir d'un document de stratégie de coopération impactant à coût sûr le développement du Cameroun, au profit de la mise en place des conditions nécessaires pour des activités de recherche en coopération PPP plus efficace. L'ambition est qu'au terme de cette étude, les services en charge de la coopération du domaine de la recherche aient une stratégie pertinente en vue de la conception, du financement, de l'exécution et l'exploitation des certains équipement de la recherche (plateau technique nécessaire à la réalisation des activités de recherche), ainsi que la mise à la disposition des opérateurs socioéconomiques, des résultat et produits de la recherche prêt à être transformer en produit de premier nécessité.

Cette étude pourra engendrer une coopération scientifique incontournable au développement global de notre pays en général et du secteur de la recherche en particulier. Elle permettra une coopération scientifique vivante accès sur la fluidité des informations intersectorielles du domaine de la recherche, avec une tendance actuelle à la promotion d'un développement endogène, qui privilégie la recherche collaborative au niveau local.

Pour encadrer ce partenariat secteur public- privé (PPP), au niveau de l'Etat du Cameroun, déjà, une réforme importante du cadre législatif a été entreprise et le partenariat public/secteur privé est actuellement régi par un cadre juridique articulé autour de la loi N°2006/012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat. De nombreux cadres de concertation au plus haut niveau sont opérationnels pour impliquer le secteur privé dans la définition et la mise en œuvre de la politique nationale de développement inclusif.

Dans cette même veine, le MINRESI a compris que les entreprises jouent un rôle moteur dans la recherche-développement. Pour réduire le gap avec les entreprises constituées dans de grands groupes (GICAM, CCIMA), le MINRESI a déclenché à travers les JERSIC 2015, une nouvelle forme de concertation reconnue sous l'appellation du Dialogue de Haut Niveau (DHN) entre la Recherche et le Monde des entreprises. Laquelle concertation a abouti à des résolutions fortes dont les plus importantes sont : l'engagement du MINRESI à prendre en compte les besoins des entreprises dans la programmation et la planification de la recherche nationale ; l'engagement du Monde des entreprises à consentir une redevance à l'Innovation dans le cadre du Fonds National de Développement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (FONDRESI). Ces dispositions s'arriment aux

recommandations émises dans le rapport de l'étude sur l'Economie de la Recherche commandée par le Gouvernement de la République, dans le cadre du Programme C2D/Programme d'Appui à la Recherche.

Pour assurer l'implémentation desdites résolutions, le MINRESI a signé le 17 décembre 2015, une convention de partenariat avec la Chambre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA) et le 31 mai 2016 à Douala une convention de partenariat avec le Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM).

Dans l'optique d'entretenir cette flamme collaboratrice qui a été allumée entre la Recherche et les Entreprises, des actions concrètes doivent être mener pour exacerber le rôle majeur donné aux entreprises en vue d'atteindre le stade de pays émergent, à travers la mise à disposition des résultats de la recherche à ces développeurs, et qu'il importe en retour à la Recherche de prendre en compte leurs besoins essentiels. D'où l'étude sur l'élaboration de la stratégie basée sur le partenariat public-privé qui s'avère d'une importance capitale pour la recherche-développement.

Ainsi le manque d'une stratégie établie préalablement dans le domaine des PPP par les services en charge de cette coopération scientifique, sur les enjeux de l'heure, ne permet pas un développement adéquat dans le milieu de la recherche aujourd'hui si la collaboration ne se fonde pas sur une compréhension systémique des acteurs intervenant dans la mise en œuvre du cadre de cette coopération. A cet effet, la coopération promeut un développement pour la prise en charge des populations locales et peut permettre l'ancrage du développement économique dans le développement social. Il s'agit donc de mettre en cohérence les résultats issus de cette étude pour répondre aux besoins spécifiques des parties en coopération public-privé.

Cette étude pourra tenter aussi d'explorer simultanément l'évolution des mécanismes de contrôle formel et les fondements du contrôle social dans le cadre particulier des PPP conclus au niveau national et régional. Par ailleurs, elle vise à alimenter la recherche scientifique à ce niveau dans le champ relatif aux stratégies collaboratives nationales et régionales liées aux PPP, plus spécifiquement en mettant l'accent sur le développement des interactions entre les parties (au niveau des acteurs ou des organisations). Et enfin, le but de cette étude est d'expliquer l'évolution des mécanismes de contrôle formel et ceux du contrôle social dans les PPP conclus entre **2. Objectifs** de différents ordres, ayant des missions, des objectifs, des valeurs et des logiques institutionnelles divergentes. Ces mécanismes de contrôle autant formel qu'informel doit ressortir des mesures de mise en œuvre pour **2. Objectifs** gestionnels et de relations avec les acteurs impliqués dans les PPP pour la prise en compte des effets et indirects de la chaîne de valeur du Partenariat Public Privé du domaine de la recherche scientifique et de l'innovation. En vue d'élaborer la stratégie nationale de Partenariat Public-Privé, capable de capter les technologies et les **2. Objectifs** Connaissance des étapes infus de mener une étude qui doit répondre à la question de savoir comment faire usage des partenariats public-privés dans le domaine de la recherche et innovation au Cameroun ?

### 3. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2023.

### 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, au plus tard **le 22 février 2023 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR UNE ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION DES MECANISMES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION (Phase II) ».  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.*

## 5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

### a-) Pièces administratives

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois.

NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

### b) Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.

b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (04 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1ère et dernière page du marché + PV de réception).

c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :

- un CV daté et signé par le concerné ;
- une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois;
- la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.

Le personnel sera composé comme suit :

Un chef de mission : Docteur en économie/gestion disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

Un Juriste au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

## 6. Critères d'évaluation

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

### a) Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 80/100.

### b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 40 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

## 8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le **MINISTRE**

**TCHUINTE Madeleine**

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AE/DG/UGE/2023 DU 02/02/2023 POUR L'ETABLISSEMENT D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS, PRESTATAIRES DE SERVICES A L'AER**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la gestion et l'exploitation des centrales solaires photovoltaïques construites au Cameroun et rétrocédées à l'AER, plusieurs opérations sont menées dans le but de conserver dans le temps la production à un niveau optimal et de réduire les risques de pannes et de perte de services. Pour consolider cet état de chose, le Directeur Général de AER, envisage de constituer par le présent appel à manifestation d'intérêt, une « short-list » d'entreprises potentielles, désirant participer à la pré-qualification en vue de la sélection pour les fournitures des pièces et d'équipements, pour les prestations de services notamment les travaux d'entretien et de maintenances.

## 2. Objet

Le Directeur Général de l'AER lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de l'établissement d'un répertoire des fournisseurs, prestataires de services et consultant.

## 3. Consistance des prestations

La consistance du présent avis à manifestation se résume à:

- La maintenance et l'entretien des équipements solaires et électriques ;
- La maintenance et l'entretien des réseaux de distribution ;
- La fourniture les équipements et accessoires ;
- Les formations ;

**De manière détaillée, il s'agit de :**

- Remplacer les panneaux, les dispositifs et les pièces défectueuses ;
- Fournir et poser des supports bois ou supports bétons;
- Réimplanter les poteaux bois;
- Régler les câbles électriques;
- Maintenir les équipements auxiliaires des centrales solaires (Eclairage interne, extracteurs d'air, systèmes de climatisations...);
- Fournir, remplacer ou monter les batteries défectueuses ;

- Nettoyer les panneaux solaires ;
- Nettoyer le local technique ;
- Couper toutes les herbes qui poussent à l'intérieur et à l'extérieur des centrales ;
- Réaliser les travaux d'élagage et de défrichage sur un corridor compris en (5 m-10 m) le long des réseaux de distribution.

Les différentes rubriques dans le cadre du présent appel à manifestations sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1 : Fournisseurs/Prestataires de services**

<b>Rubrique 1</b>	Fourniture du matériel électrique : Accessoires pour pose des compteurs.
<b>Rubrique 2</b>	Fourniture et Pose des poteaux électriques et accessoires pour travaux de construction et/ou réhabilitation des réseaux électriques BT associés aux centrales solaires.
<b>Rubrique 3</b>	Travaux d'entretien des centrales solaires et entretien des emprises des réseaux électriques Basse Tension.
<b>Rubrique 4</b>	Travaux de fourniture, de pose et de maintenance des équipements : batteries solaires, onduleurs solaires, contrôleurs de charge solaires, câbles pour panneaux, panneaux solaires.  Fourniture des pièces de rechanges des onduleurs et contrôleurs de charge.  <b>NB : Les caractéristiques des équipements et accessoires sont celles des équipements de production existant ou tout équipement répondant aux mêmes exigences.</b>
<b>Rubrique 5</b>	Fourniture, pose et maintenance des dispositifs de refroidissement des salles d'équipements
<b>Rubrique 6</b>	Fourniture et pose des dispositifs de sécurité : Alarme incendie, détecteur de fumée, Caméra de surveillance avec monitoring.
<b>Rubrique 7</b>	Renforcement des capacités : Habilitation pour les Travaux en hauteur HTA/BT, dimensionnement et conception des lignes électrique HTA/BT, tarification de l'énergie et outils d'analyse de la rentabilité technico économique des projets énergétiques.

## 1- ZONES D'INTERVENTIONS

Les prestations objet du présent Appel à manifestation d'intérêt sont réparties en 07 zones d'interventions ainsi qu'il suit :

Intitulé	Régions	Nombre de Localités
Zone I	Nord, Extrême-Nord et Adamaoua en dehors du Mayo Banyo	79
Zone II	Adamaoua (Mayo Banyo), Ouest, Nord-ouest et Sud-ouest (Manyu)	75
Zone III	Littoral et Sud-ouest	29
Zone IV	Sud	44
Zone V	Est	36
Zone VI	Centre I	47
Zone VII	Centre II	40

#### 4. Participation et origine

La participation au présent avis à manifestation est ouverte aux entreprises ayant des expériences avérées dans le domaine concerné et ayant réalisé des prestations similaires.

#### 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et ou en anglais doivent être remis en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels sous pli fermé à la direction générale de l'Agence d'Electrification Rurale Au plus tard le **06 mars 2023** à **13h00** heures, heure locale. Passé ce délai, aucun dossier ne peut être accepté, modifié ou retiré. Chaque dossier constitué portera la mention :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AER/DG/UGE/2023 DU 02/02/2023 POUR L'ETABLISSEMENT D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS, PRESTATAIRES DE SERVICES A L'AER »**

1. Un dossier distinct sera constitué pour chaque rubrique choisie.

Pour la présélection des entreprises chargées de l'entretien et la maintenance des centrales solaires au Cameroun  
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

2. Au moment du dépouillement des dossiers, l'absence d'une des pièces administratives requises pourra être une cause suffisante de son rejet.

L'entreprise dispose d'un délai de 48heures pour tout complément de pièces manquantes. Seuls les dossiers complets respectant les formes et les compositions citées plus haut seront examinés. Les dossiers jugés conformes pour l'essentiel seront retenus et agréés dans le « Répertoire des Fournisseurs, Prestataires de services » de l'AER.

3. La durée de validité de la pré-qualification sera d'un (01) an à compter de la date de publication des résultats de pré-qualification.

4. L'actualisation du répertoire sera permanente après la publication des résultats, dans les mêmes conditions de pré-qualification définies ci-dessus.

5. Les dossiers fournis pour la manifestation d'intérêt restent la propriété de l'AER.

## 6. Composition du dossier

Les entreprises intéressées par cet appel à manifestation d'intérêt, devront fournir les pièces ci-après présentées en un seul volume.

Pour les rubriques 1 à 7, le dossier de manifestation d'intérêt pour les entreprises doit comporter une demande timbrée, précisant la rubrique choisie et les pièces administratives suivantes (copies certifiées conformes et valables pour l'exercice en cours) :

Registre de commerce ;

Attestation de non faillite ;

Attestation de non redevance ;

Numéro d'Identifiant Unique (NIU) ;

Attestation signée du directeur des Impôts certifiant que le soumissionnaire a effectué des déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;

Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance ;

Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le Ministère des Finances et du Budget ;

Plan de localisation ;

Pièces justificatives des références dans le domaine choisi, indiquant notamment la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrages Délégués concernés ;

La liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;

La liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assorties des justificatifs probants ;

Pour les entreprises internationales les dossiers à fournir seront :

Le RIB (Relevé d'Identifiant Bancaire) ;

Les dossiers, selon le manifeste du candidat, peuvent couvrir plusieurs domaines d'interventions selon les niveaux de qualifications et d'expériences.

## 7. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale :

**BP** :30704 Yaoundé **TÉL.** (237) 22 21 23 84/22 21 23 85 **FAX.** (237) 22 21 23 81 **SIÈGE SOCIAL** : BASTOS, rue du ROTARY - YAOUNDÉ

YAOUNDE le 2 Février 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

**COMMUNE DE NGAMBE TIKAR**

**AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°004/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE 62  
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE KONG ET GAH DANS LA COMMUNE DE  
NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR**, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture et la pose de 62 lampadaires solaires dans les localités de Kong et Gah. dans la Commune de Ngambe-Tikar Département du Mbam et Kim, Région du Centre

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent : Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier
- Etude projet d'exécution, implantation des poteaux béton et plan de recollement
- Amené et repli du matériel et du personnel
- Implantation
- Fouilles
- Fourniture et pose des poteaux béton de 9m/s
- Fourniture et pose des isolateurs rigides
- Fourniture et pose des armements d'ancrage BT
- Fourniture et pose des plaques de numérotation
- Fourniture et pose des plaques DM
- Et la fourniture des kits solaires.

**3. Allotissement**

Lot	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Sources de financement	Délai d'exécution
01	<b>Lot 1</b> : Fourniture et pose de 62 lampadaires SOLAIRES dans les localités de Kong et de Gah	50 000 000	BIP MINEE	Quatre vingt dix jours calendaires

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le Ministère de l'Eau et de l'Energie et celles du Ministère de la Santé Publique pour l'Exercice 2023

Lot	Intitulé du projet	Prévisionnel par lot	Sources de financement
01			

- Fourniture et pose de 62 lampadaires solaires dans les



localités de Kong et de Gah

50 000 000



BIP MINEE



**1. 1. Cautionnement provisoire****6. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, (Service Technique) Tél : 697 17 93 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de NGAMBE-TIKAR**.

**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, Tél : 697 17 93 60 au plus tard **16 MARS 2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE 62 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE KONG ET GAH DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre vingt dix jours calendaires**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est défini dans le tableau ci-dessous.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lot	Lieux d'exécution	Montant prévisionnel	Montant caution
01	- Fourniture et pose de 62 lampadaires solaires dans les localités de Kong et de Gah	50 000 000	1 000 000

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **16 MARS 2023 à 12 heures** précises heures locales dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Ngambé-Tikar. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### 1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins Vingt cinq (25 ) millions FCFA;
- Offre financière incomplète.

### 1. b. Critères essentiels (25 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Mairie de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Mairie de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60

### **Additif à l'appel d'offres**

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**NB : Par ailleurs ; pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques ; bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SM au N° 1517.**

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le MAIRE

**BELINGA IYAWA Mathieu**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 04/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SGCGS/SPM/2023 DU 08 FEVRIER 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DANS LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La République du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont convenu de commun accord, du financement et de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) avec la signature de l'accord de financement le 25 septembre 2020. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services d'un/une consultant (e) individuel(le) pour la prestation de services dans la production des contenus en communication et le renforcement des capacités des radios communautaires.

Le PADFA II a pour objectif principal de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Aussi, il a pour objectif de développement d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations familiales productrices de riz et d'oignon. Ses résultats attendus sont entre autres (i) l'augmentation de la production des filières ciblées (riz et oignon) ; (ii) l'amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions ; (iv) le renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs desdites filières ; (v) l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages.

Le PADFA II est mis en œuvre à travers deux composantes techniques (1 & 2) et une composante de gestion. La *Composante 1 « Appui à la production »* vise la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz (irrigué et pluvial) et oignon, en vue d'accroître la productivité et par ricochet booster la production chez les petits producteurs organisés en coopératives. La *Composante 2, « Appui à la structuration des filières, à la commercialisation et à l'accès à la diversité alimentaire »* vise un accompagnement dans la valorisation des produits et une meilleure connaissance et pénétration du marché, à travers une approche axée sur l'amélioration de la qualité et la compétitivité des produits. Le Projet intervient dans quatre régions : le Nord, l'Extrême Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest.

## 2. Objet

Le présent avis porte sur le recrutement d'un Consultant selon la méthode de Sélection Fondée sur les Consultants Individuels « QCI », pour la prestation de services dans la production des contenus en communication et le renforcement des capacités des radios communautaires.

## 3. Consistance des prestations

L'objectif principal de cette prestation est de produire les contenus en communication et de renforcer les capacités des radios communautaires partenaires du PADFA II.

## 4. Période d'exécution

La durée de la consultation est de 12 mois.

## 5. Participation et origine

La présente prestation est ouverte au consultant individuel ayant les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire minimal de BAC+5 dans les domaines tel que : communication, journalisme, sociologie, science politique ;
- Justifier d'une expérience professionnelle minimale de 10 ans dans le domaine de la communication ;
- Justifier d'une expérience dans la réalisation des vidéos, production des kits radiophoniques tels que les spots, sketch, magazines etc ;
- Justifier d'une expérience de travail avec les radios communautaires ;
- Justifier d'une expérience de travail dans l'organisation et l'animation des ateliers ;
- Avoir travaillé dans le domaine du développement agricole et rural ;
- Avoir une bonne connaissance des problématiques stratégiques et opérationnelles des filières riz et oignons ;
- Avoir travaillé dans les zones d'intervention du PADFA II ;
- Avoir travaillé avec un des projets financés par le FIDA serait un atout ;

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- L'Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) est éliminatoire ;
- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;

## 6. Remises des offres

**Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, et une version électronique desdites Manifestations sur une clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 22 FEVRIER 2023.à 15 Heures précises (heure locale) et devra porter la mention :**

*« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 04 /ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023  
DU 08 FEVRIER 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE)  
POUR LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES  
DES RADIOS COMMUNAUTAIRES  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

L'adresse de contact et de dépôt des dossiers de candidature est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44/ 237 671029202. Email [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com) ; [www.padfa.net](http://www.padfa.net). Le délai de dépôt des manifestations est de vingt-un (21) jours à compter de la date de publication du présent avis.

## 7. Composition du dossier

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).

## 8. Critères d'évaluation

Le Consultant national sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les Consultants Individuels « QCI » telle que décrite dans le Manuel de Passation des Marchés du FIDA en vigueur, ainsi que le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (CMP) au Cameroun.

**CRITERES DE SELECTION** : l'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

### LES CRITERES ESSENTIELS :

- **Lettre de motivation** : **2 points**
- **Qualifications** : diplôme universitaire/domaine de formation : **10 points**
- **Expériences générales** (expériences dans la production des contenus en communication ; Expériences dans le renforcement des capacités des médias) : **25 points**
- **Expériences spécifiques** : Expériences dans la production des vidéos, spots, articles pour projets de développement etc ; expériences dans la collaboration des radios communautaires (*renforcement des capacités, élaboration des contenus, mise en place des clubs d'écoute etc.*) : **35 points**
- **Références pertinentes** : expérience dans la production des contenus en communication dans le domaine agricole ; expérience avec les projets à bailleurs de fonds (FIDA, BM, BAD, UE, etc.) : **20 points**
- **Connaissances de l'environnement du travail** : **connaissance** des régions d'intervention (Nord-Ouest, Ouest, Extrême Nord, Nord) ; connaissance dans les filières riz et oignons : **8 points**

### LES CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

**VILLE DE YAOUNDE**

**ADDITIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUY/CIPM/22 DU 03/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES AVEC SYSTEME DE PURIFICATION D'EAU DANS LA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage porte 223, du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé au plus tard le <b>09/02/2023</b> à 13 heures précises et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :</p> <p>« <b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUY/CIPM/22 DU 03/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE FORAGES AVEC SYSTÈME DE PURIFICATION D'EAU DANS LA VILLE DE YAOUNDE.</b></p> <p>»</p> <p>« <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</i> ».</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage porte 223, du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé au plus tard le <b>16/02/2023 à 13 heures</b> précises et déposée contre récépissé »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le <b>09/02/2023</b> à 14 heures dans les bâtiments abritant la CIPM, Rue Elig Belibi (Rue PADY).</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le <b>16/02/2023 à 14 heures</b> dans les bâtiments abritant la CIPM, Rue Elig Belibi (Rue PADY). »</p>

## 3 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- d) Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- e) Absence de la possession en propre du camion pour forage d'eau ou machine de forage d'eau et le kit complet pour les essais de pompage dans la liste du matériel ;
- f) N'avoir pas effectué au cours des cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020,2021) des travaux de forage avec châteaux d'eau (ou similaires) d'un montant cumulé de cent millions (100 000 000) francs CFA pour le lot 1 et cinquante millions (50 000 000) pour le lot 2. Les références de l'année 2022 seront prises en compte ;
- g) Plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant.

#### 14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- La qualité de la note méthodologique ;
- La qualité du personnel clé ;
- Les moyens matériels ;
- Le système de purification ;
- La garantie
- Entretien et maintenance.

### Lire plutot

#### Grille d'analyse des offres

1.1 CRITERES ELIMINATOIRES	Satisfaction	
	Oui	Non
Les critères éliminatoires sont :		
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;		
Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres		
Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification du soumissionnaire ;		
Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années ;		
Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s)		
Plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant		
Absence de la possession en propre du Camion pour forage d'eau ou machine de forage d'eau et le kit complet pour les essais de pompage dans la liste du matériel		

<p>La présentation des références au cours des cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) d'un montant cumulé au moins égale à cent millions (100 000 000) FCFA pour le lot 1 et cinquante millions (50 000 000) FCFA pour le lot 2 d'au moins deux projets dans les travaux de constructions de forages ou similaire, (joindre le PV de réception, les première et dernière page des marchés ou contrats signés, les sous-traitants sont acceptés).</p>		
<p><b>1.2. CRITERES ESSENTIELS</b></p> <p>Les critères essentiels sont :</p>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<p>La méthodologie</p>		
<p>Le personnel clé</p>		
<p>Les moyens matériels.</p>		
<p>Le système de purification</p>		
<p>La période de garantie</p>		
<p>L'entretien et la maintenance</p>		
<p><b>A) LA METHODOLOGIE</b></p> <p><b>Compréhension du projet</b></p>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<p>1- Présence d'une note descriptive du projet</p>		
<p>2- Conformité des méthodes proposées par le soumissionnaire aux travaux envisagés</p>		
<p>3- L'ordonnancement rationnel des tâches (présence des répartitions des tâches par équipe, enchaînement et coordination des opérations, présence de l'organigramme complet du chantier) critère validé si trois (03) sous-critères sur quatre (04) satisfaisants ;</p>		
<b>4 Autres</b>		
<p>d'exécution (satisfaisant si délai d'exécution inférieur ou égale à six (06) mois)</p>		
<p><b>Au lieu de ...</b></p>		
<p><b>N/A La méthodologie de travail sera validée si trois (03) sous critères sur quatre (04) sont satisfaits.</b></p>		

## 4 Autres

Lire plutot

### PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Clauses du RGAO	GENERALITES
13	<b>Documents constituant l'offre</b>
13.1	<p>La liste des documents devra être regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :</p> <p style="text-align: center;"><b>Enveloppe A : Pièces administratives</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La déclaration d'intention de soumissionner signé (suivant modèle)</li> <li>2. L'accord de groupement</li> <li>3. Le pouvoir de signature</li> <li>4. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Commerce pour les 12 derniers mois</li> <li>5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire établie par le Ministère en charge de l'économie</li> <li>6. La quittance d'achat du dossier</li> <li>7. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de 100 millions pour le lot 1 et d'un million cinq cent mille pour les autres lots</li> <li>8. Une attestation de non exclusion des marchés publics</li> <li>9. Une attestation de la Caisse nationale de prévoyance sociale attestant que le soumissionnaire satisfait à ses obligations vis-à-vis de la Caisse nationale de prévoyance sociale</li> <li>10. Une attestation de non redevance fiscale en cours de paiement (timbre fiscal)</li> <li>11. Déclaration sur l'honneur de non avoir été déclaré en faillite</li> </ol> <p>En cas de groupement, chaque membre doit présenter un dossier administratif complet, les pièces e, f, g, étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.</p>

### PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

#### Enveloppe B : Offre Technique

##### 1. Références du soumissionnaire dans les prestations similaires

Chaque offre comprendra les éléments suivants :

Tous documents attestant que le soumissionnaire a réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années



(2017, 2018, 2019, 2020,2021), des travaux de construction de forage (ou similaires) dont le montant cumulé est d'au moins cent millions (100 000 000) de FCFA TTC pour le lot 1 et cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC pour le lot 2.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références, les pièces justificatives telles que les premières et dernières pages des contrats signés et les procès-verbaux de réception ou des attestations de bonne fin établies par le Maître d'Ouvrage avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

Les contrats de sous-traitances peuvent éventuellement être ajoutés aux pièces ci-dessus.

En cas de sous-traitance, joindre les procès-verbaux de réception des travaux correspondants qui répondent de l'entreprise et au montant escompté.

## 1. Moyens techniques et matériel

Le matériel et la logistique à mobiliser par l'entrepreneur sont :

N°	Type de matériel minimum	Nombre minimum
01	Véhicule de liaison pick-up	01
02	Camion pour forage d'eau ou machine de forage d'eau	01
03	Compresseur	01
04	Kit complet pour les essais de pompage	01
05	Groupe électrogène 10 KVA au moins	01
06	Vibreux à béton	01
07	Bétonnière	01
08	Compacteur	01
09	Matériel de soins (boîte à pharmacie)	01
TOTAL		09

Un soumissionnaire doit posséder en propre ou en location au moins 08 sur 09 du matériel figurant sur la liste précédente. La possession en propre du camion pour forage d'eau/de la machine de forage d'eau ainsi que du kit complet pour les essais de pompage est obligatoire. Le soumissionnaire est tenu de fournir :

- pour chaque matériel roulant en possession propre une copie de la carte grise certifiée par les Services compétents du Ministère des Transports.
- pour chaque matériel roulant en location un contrat de location et une copie de la carte grise certifiée par les Services compétents du Ministère des transports.
- pour le reste une facture légalisée.

Sinon le critère essentiel Matériel sera noté « Non satisfaisant ».

NB : le Camion pour forage d'eau ou machine de forage d'eau et le kit complet pour les essais de pompage sont obligatoires.

## 1. La valeur technique de l'offre

Le soumissionnaire fournira une note méthodologique faisant ressortir la Compréhension du projet :

- Présence d'une note descriptive du projet ;
- Conformité des méthodes proposées par le soumissionnaire aux travaux envisagés ;
- L'ordonnancement rationnel des tâches (présence des répartitions des tâches par équipe, enchaînement et coordination des opérations, présence de l'organigramme complet du chantier) critère validé si trois (03) sous-critères sur quatre (04) satisfaisants ;
- Présence d'un planning cohérent et succinct pour les travaux à réaliser et délai d'exécution (satisfaisant si délai d'exécution inférieure ou égal à six (06) mois) ;

La note méthodologique est validée si trois (03) sur quatre (04) sous critères sont satisfaisants.

## 1. Personnel d'encadrement

Il est composé de :

un conducteur des travaux ;

un chef chantier ;

un responsable QHSE.

Pour chacun d'eux, le soumissionnaire produira :

une copie certifiée conforme du diplôme;

un curriculum vitae daté et signé ;

Le personnel suscité devra avoir les qualifications suivantes :

### Conducteur des travaux

- ? Un diplômé en science de l'ingénieur des travaux de génie rural, hydraulique ou équivalent (minimum : BAC + 3 ou équivalent) ;
- ? Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de construction hydrauliques ou similaires ;
- ? Avoir été Conducteur des travaux d'au moins un (01) projet similaire.

### Chef chantier



1. Technicien supérieur de génie civil, rural ou hydraulique ;
2. Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de construction hydrauliques ou similaires ;
3. Avoir occupé le même poste d'au moins un (01) chantier de même envergure.

## Responsable QHSE

? Ingénieur en hygiène et qualité ou équivalent (minimum : BAC + 3 ou équivalent) ;

1. Au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine ;
2. Avoir été un responsable QHSE dans au moins un (01) projet similaire.

**Le critère personnel est estimé rempli si le personnel proposé par le soumissionnaire remplit huit (08) des sous critères ci-dessus cités sur neuf (09).**

### 1. Système de purification

Il comprend :

- Dispositif de filtration sédimentaire, des impuretés et des boues, avec un seuil de 5 microns
- Dispositif de purification bactériologique et chimique avec Systèmes d'arrêt, et de nettoyage périodique
- Platine UV de purification

***NB : le soumissionnaire doit joindre les prospectus ou fiche technique présentant les caractéristiques du matériel***

### 1. La garantie ;

- Garantie de réparation gratuite pendant un (01) an pour tout vice de fabrication ;
- Garantie entretien courant pendant un (01) an.

YAOUNDE le 8 Février 2023

### 1. Entretien et maintenance.

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

Il est composé de :

- Engagement sur l'honneur à former deux (02) personnels de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Engagement sur l'honneur à former trois (03) représentants de la population bénéficiaire ;
- Engagement sur l'honneur d'assister la Communauté Urbaine de Yaoundé pour le diagnostic, l'entretien et le suivi de l'ouvrage pendant quatre (04) ans après la période de garantie.

Présence d'un plan de formation

1. 8. Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à toutes les pages et signé, cacheté et daté à la dernière page ;
2. 9. Le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) paraphé à toutes les pages et signé, cacheté et daté à la dernière page ;

POUR LA SUITE VPOIR LE FICHER D ORIGINE

# PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/2023 DU  
10/02/2023CAMEROUNPROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES  
INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE)AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURALREPertoire  
DE FOURNISSEURS DE BIENS ET DE PRESTATAIRES DE SERVICESMODE DE FINANCEMENT :BANQUE  
ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT/ETAT DU CAMEROUNN° D'IDENTIFICATION DU PROJET : N°CMR 1003**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement partiel de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétais et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE). Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans le site web de la BID et Cameroon Tribune, en dates du 25 mars et 29 mars 2019, l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UGCP), lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs de biens et des Prestataires de services pour le compte de l'exercice 2023.

## 2. Consistance des prestations

Le Coordonnateur National du PD-COBIE invite les fournisseurs de biens et les prestataires de services de droit camerounais ayant une expérience avérée pour l'exécution des prestations similaires et intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations définies ci-dessous.

### CATÉGORIE A: FOURNITURE DE BIENS

1. Fourniture de matériel informatique, d'accessoires et de services de mise en réseau ;
2. Fourniture des véhicules ;
3. Fourniture du Matériel de bureau ;
4. Fourniture de pièces de véhicules automobiles, pneus, chambres à air, batteries et accessoires ;
5. Fourniture de tentes, de chaises et de tables en plastique ;
6. Fourniture de mobilier de bureau (chaises et table de conférence, classeurs etc.) ;
7. Fourniture de matériel pour froid et climatisation.

### CATÉGORIE B: PRESTATION DE SERVICES

1. Fourniture de services d'impression, montage, flashage, et matériel d'imprimerie ;
2. Fourniture de services d'hôtellerie, de conférence et de restauration ;
3. Fourniture de services de télécommunication et Internet ;
4. Fourniture de services de transport / d'expédition / d'envoi et d'affranchissement ;
5. Fourniture de services de traduction ;
6. Prestation de services de consultant ;
7. Prestation de services de formation et de conseil ;
8. Fourniture de services d'assurance (véhicule, bureau, maladie etc.) ;
9. Fourniture de services de sécurité et d'alarme ;
10. Fourniture de services d'agences de voyages et de billetterie ;
11. Fourniture de services de maintenance, réparation, et location du matériel roulant ;
12. Fourniture de services d'entretien de matériel informatique et réseaux ;
13. Fourniture des services de communication: journaux, télévisions, radio... ;
14. Fourniture de services d'appui aux organisations locales et de facilitation.

### CATÉGORIE C: TRAVAUX

1. Construction, Réhabilitation et Rénovation.

## 3. Participation et origine

Les fournisseurs et prestataires de service intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

#### 4. Remises des offres

L'expérience dans les domaines ou tâches sera considérée comme une exigence minimale pour la mission. Les références dans la Catégorie sollicitée doivent inclure les reçus, l'attestation des services passés fournis, des copies des accords passés et les bons de commande de services similaires rendus dans le passé. Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies doivent être déposées au plus tard **le 27/02/2023** avec la mention :

*« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/2023 DU 10/02/2023 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET DE PRESTATAIRES DE SERVICE A L'UNITE DE GESTION ET DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE).  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Seuls les dossiers complets et bien constitués seront conservés pour examen. Un numéro d'enregistrement sera attribué par leur domaine d'intérêt. Seuls les fournisseurs de cette liste seront sollicités pour effectuer des achats par négociation directe. Les demandes de devis restent toutefois ouvertes.

Les fichiers fournis sont la propriété de l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UGCP) pour une période d'un an.

Chaque fournisseur peut choisir jusqu'à trois (03) Catégories mentionnées dans la liste ci-dessus en précisant pour chaque catégorie, les numéros de la prestation. (Exemple Cat A-1 et CAT B-2).

Les dossiers complets doivent être déposés au Service des Marchés de l'Unité de Gestion et de Coordination du PD-COBIE sis à Garoua, lieudit « entrée CICAM ».

À l'attention de : **Mr OLOUGOU OKOUNOU Etienne Valère**

Titre et fonction de la personne à contacter : **Coordonnateur National du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Élevage (PD-COBIE)**

Tel: **222 27 15 32**

Courriel: [pdcobiecameroon@gmail.com](mailto:pdcobiecameroon@gmail.com)

Site Internet: [www.minepia.gov.cm](http://www.minepia.gov.cm)

#### 5. Composition du dossier

Les fournisseurs et prestataires intéressés doivent soumettre les documents suivants au Service des Marchés de l'Unité de Gestion et de Coordination du PD-COBIE sis à Bastos-Yaoundé, rue 1761 lieudit « derrière la Banque Mondiale ».

- Un dossier administratif comprenant le registre de commerce, et la non redevance fiscale ;
- Une plaquette présentant succinctement la structure ;
- Une liste des expériences pertinentes similaires à celles attendues ;
- La liste du personnel d'encadrement pour ce type de prestation ;
- Des expériences spécifiques financées par des projets à financement conjoint ;
- La preuve de pouvoir signer une convention avec une institution de formation agréée.

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**OLOUGOU OKOUNOU Valère**

## COMMUNE DE KRIBI 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /A0NO/CAK2/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A BOSSIGUI, COMMUNE DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation des travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable à BOSSIGUI, Commune de KRIBI 2, département de l'OCEAN, région du SUD

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux de construction de cette adduction d'eau potable est définie ainsi qu'il suit :

- ü Les travaux préparatoires ;
- ü Les travaux de foration et équipement ;
- ü La construction d'un réseau de refoulement avec installation de pompe électrique ;
- ü La construction d'un château avec un cubitainer de 5000L
- ü La construction du réseau de distribution 200 mi ;
- ü La construction de deux (02) bornes fontaines ;
- ü La construction de deux (02) branchements particuliers
- ü La mise en service ;

La labellisation

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres est de **Vingt-Cinq Millions Francs CFA TTC (25 000 000) de francs CFA**

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit Camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux hydrauliques ou de Génie Rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constitue l'objet.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public (BIP) MINNDEVEL, exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de KRIBI 2 dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de KRIBI 2 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA**, payable auprès de la recette municipale de KRIBI 2, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète Boite Postale 176 CAK2, Téléphone 695 14 16 17- 699 11 43 02, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à l'Hôtel de Ville de KRIBI 2, Bureau du SIGAMP contre récépissé, au plus tard le 08/03/2023 à 13 heures, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001 /A0NO/CAK2/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LA RÉALISATION DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A  
BOSSIGUI, COMMUNE DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 10. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **500 000 (Cinq-cents mille) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **08/03/2023 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de KRIBI 2 (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1. 1. Critères éliminatoires

Absence de cautionnement

Dossier administratif incomplet ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°0041LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

### 1. 2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

L'offre technique et financière sera évaluée suivant la grille de notation suivante

I PRESENTATION GENERALE (02 oui)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (02 oui)

III MOYENS HUMAINS (04 oui)

IV MOYENS MATERIELS (05 oui)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (05 oui)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 oui)

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offres aura été évaluée la **moins disante**.

*NB* : Les entreprises ayant été attributaires de marchés de forage au cours des exercices budgétaires antérieurs 2020, 2021 et 2022 devront avoir livré l'ensemble de leurs travaux.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement de Kribi II. Tel. : 695141617 / 699114302

*KRIBI le 8 Février 2023*

*Le MAIRE*

***NOMO ONGUENE Antony***

**COMMUNE DE NGAMBE TIKAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 20.23 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 16 COMPTOIRS AVEC LATRINES AU MARCHÉ DE MANSOUH DANS  
LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR**, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un hangar de 16 comptoirs avec latrines au marché de Mansouh dans la Commune de Ngambe-tikar Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

**3. Allotissement**

Lot	Intitulé du projet	Montant Prévisionnel	Sources de financement	Délai d'exécution
01	- Construction d'un hangar de 16 comptoirs avec latrines au marché de Mansouh dans la commune de Ngambe-Tikar	27 500 000	BIP MINADER	120 Jours calendaires

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

**5. Financement**

- Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le du MINADRR pour l'Exercice 2023

- | Lot | Intitulé du projet  | Montant Prévisionnel par lot | Sources de financement |
|-----|---|------------------------------|------------------------|
| 01  | - Construction d'un hangar de 16 comptoirs avec latrines au marché de Mansouh dans la Commune de Ngambe-Tikar | 27 500 000                   | BIP MINADER            |

- 
- 

**6. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, (Service Technique) Tél : 697 17 93 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de NGAMBE-TIKAR**.



**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, Tél : 697 17 93 60 au plus tard le 15 Mars 2023 **2023** à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 16 COMPTOIRS AVEC LATRINES AU MARCHÉ DE MANSOUH DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE** »  
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **120 jours calendaires**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est défini dans le tableau ci-dessous.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lot	Lieux d'exécution	Montant prévisionnel par lot	Montant caution
01	- Construction d'un hangar de 16 comptoirs avec latrines au marché de Mansouh dans la Commune de Ngambe-Tikar	27 500 000	550 000

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**10. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 23 FÉVRIER 2023 à 13 heures précises heures locales dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Ngambé-Tikar. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins **Quinze(15) millions FCFA** ;
- Offre financière incomplète.

### b. Critères essentiels (25 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la 1517Mairie de la de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60.

### Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : Par ailleurs pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au **Numéro**

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le MAIRE

**BELINGA IYAWA Mathieu**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/SP-BAF/SPM/2023PAYS : CAMEROUN.PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II).INTITULE DE LA MISSION : ETUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 150 HA NETS DE BAS-FONDS RIZICOLES DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA MÉZAM (ARRONDISSEMENT DE BAFUT) ET DE LA MENCHUM (ARRONDISSEMENT DE WUM CENTRAL), RÉGION DU NORD-OUEST CAMEROUN, POUR LE COMPTE DU PADFA II.NUMERO DE REFERENCE : A11C0101**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre de la **Etudes techniques détaillées en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de 150 ha nets de bas-fonds rizicoles dans les départements de la Mézam (arrondissement de Bafut) et de la Menchum arrondissement de Wum cental), région du Nord-Ouest Cameroun, pour le compte du PADFA II.**

## 2. Objet

Les services de conseil ("les services") comprennent les études techniques détaillées d'aménagement de bas-fonds rizicoles et la réhabilitaion de la piste d'accès au bas fond de Bu, dans les départements de la Mézam (Arrondissement de Bafut) et de la Menchum, (Arrondissement de Wum central).

## 3. Participation et origine

Le PADFA II ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

## 4. Remises des offres

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com), **le 17 FEVRIER 2023 à 15 heures au plus tard**. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant **le 20 FEVRIER 2023 à 15 heures**.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous formes écrites (rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tels, et une version desdites manifestations sur une clé USB).

Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 611 928 / 237 692 556 627. Email : [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com); cellule de passation de Marchés ; **le 28 FEVRIER 2023 à 15 H** au plus tard à l'attention de Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II.

Elles devront porter la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°03/AMI/MINADER/PADFA II/ CSPM/SPM/2023 DU 08 FEVRIER 2023 POUR LES ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 150 HA NETS DE BAS FONDS RIZICOLES DANS LES DEPARTEMENTS DE LA MEZAM (ARRONDISSEMENT DE BAFUT) ET DE LA MENCHUM (ARRONDISSEMENT DE WUM CENTRAL) DANS LA REGION DU NORD-OUEST CAMEROUN, POUR LE COMPTE DU PADFA II ».  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 5. Composition du dossier

### LE CONTENU DES MANIFESTATIONS D'INTERET (MI) :

- Une lettre de manifestation/motivation du consultant adressée à Madame la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Les références dans les missions similaires du consultant/firme ou du groupement de consultant (copies pages de signature et pages d'enregistrement des contrats similaires) ;
- Les expériences du consultant/firme.
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le candidat) à retirer auprès du PADFA II.

## 6. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de Sélection fondée sur les **Qualifications des Consultants (QC)** expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Obtention d'une note inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

### Critères essentiels :

Les critères de présélection en vue de la constitution de la liste restreinte sont les suivants :

<b>QUALITE DE L'OFFRE :</b> .....	<b>5 points</b>
<b>REFERENCES DU PRESTATAIRE :</b> .....	<b>95 points</b>
Niveau d'ancienneté dans le domaine des infrastructures rurales : .....	<b>15 points</b>
Références générales justifiées dans la conduite des études techniques des Infrastructures et des aménagements hydro agricoles : .....	<b>30 points</b>
Références spécifiques justifiées dans les études d'infrastructures rurales, et des aménagements hydro-agricoles dans les zones de hauts Plateaux, forestière mono ou bi modale du Cameroun : .....	<b>50 points</b>
<b>Total des points :</b> .....	<b>100 points</b>

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

## 7. Renseignements Complémentaires

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées **a)** entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, **b)** répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, **c)** ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à **i)** l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, **ii)** au processus de sélection pour le marché concerné, ou

**iii)** à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgateion de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 01/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/STPR/SPM/2023 INTITULE  
DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE L'ETUDE TECHNIQUE  
L'INSTALLATION DE HUIT (08) UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ. NUMERO DE REFERENCE :  
B1IA0112**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.

## 2. Objet

Les services de conseil comprennent l'étude technique pour **l'installation de huit (08) unités modernes de transformation du paddy en riz blanc**, comprenant **la mise en place différenciée de lignes de gestion/valorisation des co-produits** (transformation du son de riz en aliments de complément ou aliments de bétails, transformation des balles de riz en briquettes combustibles) dans chacune des 8 unités modernes de façon à optimiser la préservation de l'environnement ainsi que **l'installation d'une ligne d'étuvage du riz au sein de 3 de ces unités modernes** susceptibles d'approvisionner le marché en riz étuvé de haute qualité marchande et nutritionnelle.

## 3. Période d'exécution

La mission qui prend effet à compter de la date de notification du contrat couvrira une période de cent vingt (120) Homme-Jours comprenant la préparation, la rédaction, et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires ainsi que la tenue des ateliers de validation.

## 4. Participation et origine

Le **PADFA II** invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

## 5. Remises des offres

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com), le **17 FEVRIER 2023 à 15 heures au plus tard**. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements **avant le 20 FEVRIER 2023 à 15 heures**.

**Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée des dites Manifestations sur une clé USB**. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com); Cellule de Passation des Marchés ; **Le 28 FEVRIER 2023 à 15 heures au plus tard**. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II.

Elles devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01 /AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08 FEVRIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE L'ETUDE TECHNIQUE POUR L'INSTALLATION DE HUIT (08) UNITES DE TRANSFORMATION DE RIZ POUR LE COMPTE DU PADFA II*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 6. Composition du dossier

### LE CONTENU DES MANIFESTATIONS D'INTERET (MI) :

La Coordinatrice Nationale du PADFA II invite les Consultant-firmes ou Groupement de consultants ayant des qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations :

- Une lettre de manifestation/motivation du consultant adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Les références dans les missions similaires du consultant/firme ou du groupement de consultants (copies premières pages, pages de signature et pages d'enregistrement des contrats similaires);
- Les expériences du consultant/firme.
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

## 7. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications de Consultants (QC)**, expliquée dans le guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

### CRITERES ESSENTIELS :

<b>(i) Expériences générales du consultant 30 points</b>
Nombre d'années d'existence (05 points)
Nombre d'années d'expérience dans la réalisation d'études techniques/ de faisabilité (15 points)
Expérience dans la zone/région du projet (10 points)
<b>(ii) Expériences spécifiques du consultant 60 points</b>
Expérience dans la réalisation des études de faisabilité/techniques dans le secteur agricole (25 pts)
Expérience dans la réalisation des études d'installation des unités de transformation de produits agricoles (25 pts)
Expérience dans des études de faisabilité/installation des unités de transformation du riz (10 pts)
<b>(iii) Disponibilité du personnel qualifié 10 points</b>
Capacité du consultant à disposer d'une équipe pluridisciplinaire pour une meilleure exécution de la mission (10 pts)

### LES CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le

soumissionnaire) ;

- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de **80 points sur 100** ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

## 8. Renseignements Complémentaires

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

**AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/UGCP/2023  
DU 10/02/2023(SERVICES DE CONSULTANTS)CAMEROUN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA  
COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE)AGRICULTURE  
ET DEVELOPPEMENT RURALRECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA MISE EN PLACE  
DU SYSTEME D'INFORMATIONS DES MARCHES A BETAIS (SIMMARKET) DANS LE CADRE DES  
ACTIVITES DU PD-COBIE AU CAMEROUNMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE  
DEVELOPPEMENTN° DE FINANCEMENT : 2-CM-0093 ACCORD DE PRÊTN° D'IDENTIFICATION DU  
PROJET : N°CMR1003**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement partiel de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétais et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE). Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans le site web de la BID et Cameroon Tribune, en dates du 25 mars et 29 mars 2019, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour les services d'un Consultant national pour la mise en place du Système d'Informations des marchés à bétails dans le cadre des activités du PD-COBIE au Cameroun. Les services du consultant consistent à élaborer le document opérationnel de mise en œuvre du SIMMARKET au Cameroun. Assurant ainsi au PD-COBIE une assistance technique ponctuelle appropriée destinée à préparer en amont l'élaboration et la mise en œuvre des activités de mise en place d'un Système d'Informations des marchés à bétails (SIMMARKET) en vue d'améliorer la transparence dans le fonctionnement des marchés à bétails ainsi que leur suivi.

## 2. Consistance des prestations

De manière spécifique, il sera question de :

- Procéder à la validation du rapport du diagnostic organisationnel auprès de deux organisations faitières pour la mise en œuvre d'un SIM ; avoir des entretiens avec elles afin de mieux apprécier le contenu de ce rapport et de faire des suggestions pour son amélioration ;
- Procéder à un diagnostic des SIM agricoles au Cameroun qui ressortira notamment une analyse du cadre institutionnel et réglementaire des SIM agricoles, les structures impliquées dans la production et la diffusion des informations des SIM agricoles, les acteurs et les produits des SIM agricoles, les interactions entre les acteurs des SIM agricoles, les forces, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que les stratégies maxi-maxi, maxi-mini, mini-maxi et mini des SIM agricoles et les failles dans des initiatives précédentes dans la mises en place des SIM agricoles ;
- Procéder à l'identification des potentielles parties prenantes du SIMMARKET et de leurs besoins. Il s'agira notamment de faire la cartographie des marchés à bétail dans la zone d'intervention du PD-COBIE et les marchés à bétail terminaux des villes de Yaoundé et de Douala, identifier et catégoriser les différents produits sur ces marchés, identifier et catégoriser les différents acteurs de ces marchés ; identifier les besoins en informations de ces acteurs, analyser l'offre et la demande des produits dans les marchés identifiés, etc... ;
- Planifier les services ou les produits à fournir par le SIMMARKET. A partir des besoins des acteurs, il s'agira essentiellement de planifier le type d'information à fournir par le SIMMARKET (les informations sur la masse d'animaux présentés sur le marché, le nombre vendu et les prix pratiqués par espèce et par catégorie, les aliments de bétail etc.), le format de ces informations, les clients de ces informations, les zones à couvrir, les modes de diffusion de ces informations, etc... ;
- Développer un modèle économique durable du SIMMARKET: il s'agira entre autres de proposer un modèle économique du SIMMARKET qui ressortira notamment les produits ( produits ou services offerts), les aspects marketings (les clients, les canaux pour mettre les produits à la disposition de ces clients, les canaux d'accès ou de promotion des produits auprès des clients, les sources de revenus générés), les aspects de production des services ou produits (les ressources clés nécessaires pour développer et fournir les services ou produits , les activités clés dont le renforcement de capacités à mettre en œuvre pour développer et fournir les services ou produits), les aspects de vulgarisation de technologies et d'innovations les prestations ou partenaires nécessaires, les coûts engendrés ;
- Proposer un ou des systèmes du SIMMARKET à mettre en œuvre. A l'issue des étapes précédentes, il s'agira principalement de conceptualiser l'ensemble du processus du développement du système ; de concevoir les procédures de collecte, de traitement et de diffusion des données du système ; de proposer le modèle institutionnel de coordination et de suivi-évaluation du système (partenariat public-privé (PPP)), les règles de gestion du système, et les ressources humaines et financières à utiliser par le système ; de proposer un plan de travail indiquant comment le système sera développé ; de proposer une stratégie de suivi-évaluation du SIMMARKET ; et de proposer également la stratégie de pérennisation du système ou des systèmes proposé(s) (durabilité économique, organisationnel, etc..), etc...

## 3. Participation et origine

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services définis ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (cabinet ou bureau d'études dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, références dans les prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel).

## 4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous en 05 (cinq) exemplaires dont un original et quatre copies au plus tard le **27/02/2023**. Avec la mention suivante :

« *AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/UGCP/2023 DU 10/02/2023*  
**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME D'INFORMATIONS DES MARCHES A BETAILS (SIMMARKET) DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PD-COBIE AU CAMEROUN**  
*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

**Au Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Élevage, Unité de Gestion et de Coordination du Projet sise à Garoua, « entrée CICAM ». Tél. : 222 27 15 32,**

**E-mail : [pdcobiecameroon@gmail.com](mailto:pdcobiecameroon@gmail.com).**

À l'attention de : **Mr OLOUGOU OKOUNOU Etienne Valère**

Titre et fonction de la personne à contacter : **Coordonnateur National du PD-COBIE**

Tel: **222 27 15 32**

Courriel: [pdcobiecameroon@gmail.com](mailto:pdcobiecameroon@gmail.com)

## 5. Composition du dossier

L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

- Expérience générale du Consultant ;
- Références du Consultant dans la mise en place des systèmes d'informations ;
- Expérience et qualification générale du personnel :

N°	Qualité	Profil/diplôme	Niveau minimum	Compétence
1.	Chef de Mission	Ingénieur informaticien	Bac + 5	Avoir une expérience minimale de 10 ans dans la consultation et dans la réalisation des SI
2.	Membre	Ingénieur informaticien	Bac + 5	Avoir une expérience minimale de 5 ans dans le développement des systèmes d'information
3.	Membre	Ingénieur statisticien	Bac + 5	Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine des études et enquêtes statistiques agricoles
4.	Membre	Ingénieur Zootechnicien	Bac + 5	Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans les études sur le domaine agricole
5.	Membre	Ingénieur financier	Bac + 5	Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration des modèles financiers
6.	Membre	Ingénieur en communication	Bac + 5	Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration des stratégies de communication
7.	Membre	Ingénieur en marketing	Bac + 5	Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration des stratégies de marketing
8.	Membre	Expert en suivi-évaluation	Bac + 5	Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le suivi-évaluation des projets
9.	Membre	Juriste	Bac + 5	Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du droit
10	Membre	Sociologue	Bac + 5	Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la sociologie

d) Expérience similaire dans le développement de stratégie et plan d'action incluant la conception des systèmes d'informations et la conception des processus ; évaluation des besoins en formation ; Formulation du plan de déploiement des produits informatiques ; renforcement des capacités et développement du plan de formation et modules.

Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

## 6. Critères d'évaluation

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les directives pour l'utilisation des consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition avril 2019), disponibles sur le site internet de la Banque à l'adresse [www.isdb.org](http://www.isdb.org)

## 7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : **08:00 à 16:00**, heure locale.

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le **COORDONNATEUR NATIONAL**

**OLOUGOU OKOUNOU Valère**

## SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N° 0016/D/SIC/DG/2023 DU 08 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°022/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 28 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE 93 A HIPPODROME/YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée

Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°022/AONR/SIC/CIPM/2022 du 28 décembre 2022, pour la réalisation des études complémentaires à la maturation des études complémentaires à la maturation du projet de construction de l'immeuble 93 à Hippodrome/Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution n°005/L/SIC/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 de la commission interne de passation des marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°022/AONR/SIC/CIPM/2022 du 28 décembre 2022, pour la réalisation des études complémentaires à la maturation des études complémentaires à la maturation du projet de construction de l'immeuble 93 à Hippodrome/Yaoundé, est déclaré infructueux. Aucune offre reçue n'est conforme au dossier de consultation :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Réalisation des études complémentaires à la maturation du projet de construction de l'immeuble 93 à Hippodrome/Yaoundé			<b>INFRUCTUEUX</b>

**Article 2** : Les responsables desdites entreprises ou leurs mandataires sont priés de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.



YAOUNDE le 8 Février 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION ? 049 /D/MINTP/SG/DCT/CAO /RA /MGF/2023 08 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 DU 14/10/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE : PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA YEMESOU I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDUMA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUDA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE- MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM: PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM).FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 Du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Décision N° 481/D/MINTP/CAB du 20 Decembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction de de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics ;

Vu Le dossiers de l'Appel d'Offres National Restreint N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 du 14/10/2022 ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu le Rapport d'examen des offres administratives et techniques y relatives ;

Vu le Rapport d'examen des offres financières y relatives.

Vu La lettre N°03-2023/CIPM-TCRI du 11 janvier 2023 du Président de la commission a Monsieur le Ministre des Travaux Publics du;

Vu La notification de proposition d'attribution N°03/L/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 19/01/2023.

DECIDE :

Article1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux d'élargissement de la pénétrante nord de Yaoundé et l'aménagement des voies alternatives, dans la Région du Centre,

**SOUSSIONNAIRE RETENU**

**VOIR TABLEAU SUR PIECE JOINTE PDF**

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 198 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/MGF/2023 DU 08 FÉVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 DU 14/10/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE : PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA YEMESOUN I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUMA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUDA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE- MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM: PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM). FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

*Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 du 14/10/2022, en procédure d'urgence pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux d'élargissement de la pénétrante nord de Yaoundé et l'aménagement des voies alternatives, dans la Région du Centre, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :*

**SOUSSIONNAIRE RETENU**

**VOIR TABLEAU SUR PIECES JOINTE PDF**

**SOUSSIONNAIRE NON RETENU**

Entreprise	Rang	Motifs D'élimination
A-Z CONSULTING	2 <sup>ème</sup>	Note Finale de 85/100 non plus élevée.
BEC LA ROUTIER	3 <sup>ème</sup>	Note Finale de 80,35/100 non plus élevée.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE KRIBI 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/A0NO/CAK 2/SG/SM/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DES PORCS DE DOMBE MODELE REDUIT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune DE KRIBI 2, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DES PORCS DE DOMBE MODELE REDUIT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

### 2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DES PORCS DE DOMBE MODELE REDUIT, DANS

L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

Les travaux rassemblent Les tâches suivantes:

4- Travaux préparatoires - Etudes ;

4- Terrassement ; •

4- Fondation ;

4- Maçonneries en élévation

4- Charpente - Couverture;

4- Menuiserie ;

Electricité ;

4- Peinture ;

4- Plomberie Sanitaire ;

4- Revêtement sols et Murs ;

- Assainissement ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **19 428 141(DIX - NEUF MILLIONS QUATRE CENT VINGT - HUIT MILLE CENT QUARANTE - UN) Francs CFA**

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère d'Elevage des pêches et des Industries Animales (MINEPIA) Exercice 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la COMMUNE DE KRIBI2 au SIGAMP de la Commune d'Arrondissement de Kribi II.

### 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune DE KRIBI 2, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune DE KRIBI 2 d'une somme non remboursable de **Trente Cinq Milles (35 000) francs CFA.**

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au SIGAMP DE KRIBI 2 au plus tard le **09/03/2023 à 13 Heures précises** et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°004/AONO/CAK 2/SG/SM/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DES PORCS DE DOMBE MODELE REDUIT,**

**DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,**

**REGION DU SUD.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **388 563 (Trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cent soixante-trois) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de quatre (04) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **09/03/2023 à 14 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°0021CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Absence de la caution ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

2. Critères essentiels	(01 point)
I PRESENTATION GENERALE	
II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV MOYENS MATERIELS	(03 points)
V METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 points)
VI CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

**15. Attribution**

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités. techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la **moins disante**.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la COMMUNE DE KRII312. Tel. : 699 11 43 02 - 695 14 16 17

*KRIBI le 8 Février 2023*

*Le MAIRE*

**NOMO ONGUENE Antony**

## COMMUNE DE KRIBI 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAKII /SG/SM/CIPM/2023 DU 08/02/2023, POUR LA REALISATION DE (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES BIBAMBWE ET LONDJI II DE L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN., REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Bilolo et Dombe dans l'Arrondissement de Kribi 2e Département de l'Océan

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque forage est définie ainsi qu'il suit :

Les études géophysiques ; géomorphologique et hydrogéologique

- L'implantation du forage ;
- L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ; Les travaux de foration et d'équipements du forage ;

Le Développement et les essais de débits ;

Installation de la PMH

- Désinfection et analyses des eaux ;

Les travaux de superstructure : construction de la clôture avec portillon métallique, aire de puisage en béton armé et Chappe lisse, peinture, rigole intérieur, anti boubier en béton armé y compris rigole en béton armé de 5 m et puits perdu et toutes suggestions ;

- Formation des artisans réparateurs et remise d'un trousseau de clé de dépannage ; Epreuves et tests de contrôle ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres est de **16 000 000 (seize millions)**

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

Conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat qui s'estimera capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'appel d'offres pourra valablement soumissionner

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BiP MINADER, Exercice 2023.



## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Kribi II dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Kribi 2e; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente- cinq mille (35 000) FCFA, payable auprès de la Recette municipale de Kribi II, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés SIGAMP de Kribi II contre récépissé, au plus tard le **08/03/2023 à 13 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 003 /A0NO/CAKII /SG/SNI/CIPM12023 DU 08/02/2023, POUR LA REALISATION DE (02)  
FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES BIBAMBWE  
ET LONDJI II DE L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN., REGION DU  
SUD.

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 320 000 (cinq cent quatre-vingt mille) CFA, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **08/03 /2023 à 14 heures précises** par la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Kribi 2e (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

## 1. Critères éliminatoires

Absence de cautionnement ;

Dossier administratif incomplet ;

fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

## 2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

L'offre technique et financière sera évaluée suivant la grille de notation suivante

I PRESENTATION GENERALE	(02 oui) (02 oui) (06 oui)	3/4;
II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(04 oui)	
III MOYENS HUMAINS	(05 oui) (01 oui)	
IV MOYENS MATERIELS		
V METHODOLOGIE D'EXECUTION		
VI CAPACITE FINANCIERE		

### 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offres aura été évaluée la moins disante

NB : Les entreprises ayant été attributaires de marché de forage au cours des exercices budgétaires antérieurs 2020, 2021 et 2022 devront avoir livré l'ensemble de leurs travaux

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement de Kribi II. Tel. : Tél : 695141617 /699114302

*KRIBI le 8 Février 2023*

*Le MAIRE*

***NOMO ONGUENE Antony***

# MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°00000001/AONO/MINMIDT/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01)  
VEHICULE DE FONCTION POUR L'INSPECTEUR GENERAL DU MINMIDT.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
57 29 039 06 340010 524311 911

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'un (01) véhicule de fonction pour l'Inspecteur Général du MINMIDT.

## 2. Consistance des prestations

La prestation du présent Marché comprend la fourniture d'un (01) véhicule de fonction pour l'Inspecteur Général du MINMIDT.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 50 000 000 (cinquante millions)**.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles et entreprises agréés de droit Camerounais spécialisées dans la fourniture de véhicules homologués par le Ministère des Transports.

## 5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du MINMIDT exercice 2023 sur la ligne 57 29 039 06 340010 524311 911.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose» Tél : 222 23 91 38 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies, marqués comme tels et une offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le **14 mars 2023** à 13 heures et devra porter la mention:

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00000001/AONO/MINMIDT/CIPM/2023  
DU 10 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE DE FONCTION POUR L'INSPECTEUR  
GENERAL DU MINMIDT.*

*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois au Garage Administratif.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 (un million)**.

Cette caution sera établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence ou le non-respect du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le **14 mars 2023** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

### 1 Critères éliminatoires

*Il s'agit notamment:*

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des offres;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- absence de caution de soumission;
- absence de prospectus en couleur et fiches techniques émanant du fabricant et décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par l'Autorité des Marchés et/ou l'Organisme chargé de la régulation ;
- absence de certificat de conformité ou de prototype validé par le MINT;
- non satisfaction d'au moins 5 des 6 critères essentiels;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures;
- non satisfaction d'au moins 70% des caractéristiques 'non majeures' de la fourniture proposée.

### 2. Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après:

- Présentation de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, Reliure);
- Garantie du véhicule;
- Service Après-vente;
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires;
- Délai de livraison;

- Preuves d'acceptation des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page).

**13. Attribution**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux critères d'évaluation et aura été évaluée la moins disante.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose».

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/ 699 370 748. /-

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le *SECRÉTAIRE D'ÉTAT*

**FUH CALISTUS GENTRY**

**COMMUNE DE NGAMBE TIKAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LA CONSTRUCTION, LA  
REHABILITATION D'UN FORAGE ET LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE  
DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR. LOT1 : CONSTRUCTION DE  
CINQ(05) FORAGES ET REHABILITATION DU FORAGE DU QUARTIER ADMINISTRATIF LOT2  
: CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CSI DE BENG-BENG**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction, la réhabilitation des forages et la construction d'une mini adduction d'eau potable dans certaines localités de la Commune de Ngambe-tikar en deux LOTS.

**2. Consistance des prestations**

La consistance des travaux pour chaque Lot est définie ainsi qu'il suit :

**2.1 Forages**

Les études géophysiques ;  
L'implantation des forages ;  
L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;  
Les travaux de foration et d'équipement de PMH ;  
Le développement, pompage et essais de débits ;  
Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie ;  
La fourniture de trousseau de clé de dépannage.  
L'Analyse bactériologique de l'eau  
La fourniture et pose de grille métallique de protection autour de l'ouvrage.  
Et l'installation d'un comité de gestion.

**1.2 Mini adduction d'eau potable au CSI de Beng-Beng.**

Les études géophysiques ;  
L'implantation des forages ;  
L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;  
Les travaux de foration et d'équipement de PMH ;  
Le développement, pompage et essais de débits ;  
Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie ;  
La fourniture de trousseau de clé de dépannage.  
L'Analyse bactériologique de l'eau  
La fourniture et pose de grille métallique de protection autour de l'ouvrage.  
Système d'exhaure et panneau solaire  
Construction du local technique avec aménagement de l'aire de puisage  
Stockage, distribution et mise en service des ouvrages  
Et l'installation d'un comité de gestion.

**3. Allotissement**

N° Lot	Intitulé du projet	Localité	Montant Prévisionnel par Lot	Source de financement
--------	--------------------	----------	------------------------------	-----------------------

1.	Construction de cinq (05) forages et réhabilitation du forage du quartier administratif	Mandja I, Oué, Kouen, Kpaga, Mansoh pygmée et quartier Administratif	44 710 000	Ressources transférées MINEE
1.	Construction d'une mini adduction d'eau potable au CSI de BENG-BENG	Beng-Beng	10 000 000	Ressources transférées MINSANTE

**NB. Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres font l'objet de deux (02) lots. Chaque lot faisant l'objet d'un projet bien défini, une même entreprise peut soumissionner les deux (02) Lots et être attributaire desdits Lots.**

#### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement

#### 5. Financement

N° Lot	Intitulé du projet	Localité	Source de financement
1	Construction de cinq (05) forages et réhabilitation du forage du quartier administratif	Mandja I, Oué, Kouen, Kpaga, Mansoh pygmée et quartier Administratif	Ressources transférées MINEE
2	Construction d'une mini adduction d'eau potable au CSI de BENG-BENG	Beng-Beng	Ressources transférées MINSANTE

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'Exercice 2023

#### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, (Service Technique) Tél : 697 17 93 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de NGAMBE-TIKAR.**

##### Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

**Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.**

**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, Tél : 697 17 93 60 au plus tard le **16 MARS 2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION D'UN FORAGE ET LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR.**

**LOT1 : CONSTRUCTION DE CINQ(05) FORAGES ET REHABILITATION DU FORAGE DU QUARTIER ADMINISTRATIF**

**LOT2 :CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE**

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **cent vingt (120) jours calendaires**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot suivant :

● N° Lot	● Intitulé du projet	● Montant des cautions (FCFA)
● 1.	● Construction de cinq(05) forages et réhabilitation du forage du quartier administratif	● 894 200 ●
● 2.	● Construction d'une mini adduction d'eau potable au CSI de BENG-BENG	● 200 000

Ces cautions devront être établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **16 MARS 2023 à 12 heures** précises heures locales dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Ngambé-Tikar. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins Vingt -cinq (25 000 000 ) millions FCFA pour le Lot 1 et Cinq (5 000 000) millions;
- Offre financière incomplète.

### b. Critères essentiels (25 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Mairie de la Commune de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**NB : Par ailleurs ; pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques ; bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SM au N° 1517.**

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le MAIRE

**BELINGA IYAWA Mathieu**

## COMMUNE DE BANA

**DEMANDE DE COTATIONN° 01 DC/C-BNA/SP/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DESSALLES MULTIMEDIA DES ECOLES PUBLIQUE DE BAKASSA ET BANDOUMKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de Bana (Autorité Contractante) lance pour le compte de sa commune et sur financement du Budget d'Investissement Public exercice 2023, une demande de cotation pour l'équipement EN MATERIEL INFORMATIQUE DES SALLES MULTIMEDIA DES ECOLES PUBLIQUE DE BAKASSA ET BANDOUMKASSA dans la commune de BANA

### 2. Consistance des prestations

**EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DESSALLES MULTIMEDIA DES ECOLES PUBLIQUE DE BAKASSA ET BANDOUMKASSA**

### 3. Cout Prévisionnel

18 000 000 (dix-huit millions) francs CFA

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

### 5. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition des éventuelles entreprises soumissionnaires par l'Autorité Contractante (Le Maire de la commune de BANA) Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de BANA

### 6. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition des éventuelles entreprises soumissionnaires par l'Autorité Contractante (Le Maire de la commune de BANA) Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté puis retiré au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de BANA contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 30 000 (trente mille) FCFA à la Recette municipale de BANA, dès publication de la présente demande de consultation, tous les jours ouvrables, entre 7h heures 30 et 15 heures 30.

### 7. Remises des offres

Le 24/02/2023 à 11 heures à la Mairie de BANA

### 8. Delai de Livraison

60 JOURS

### 9. Cautionnement Provisoire

360 000 (trois cent soixante mille) francs CFA

**10. Ouverture des Plis**

Le 24/02/2023 à 12 heures à la Mairie de BANA

**11. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de l'avis de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), après avoir, au préalable, interrogé le soumissionnaire concerné

**12. Durée Validité des Offres**

L'offre restera valable pendant une période de 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la mairie de BANA dès publication de la présente demande de cotation.

*BANA le 31 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***FANGA Jean Baptiste***

## COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGAMBE-TIKAR EN MATERIEL MEDICAL DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget **d'Investissement Public de l'Exercice 2023**, **Le Maire de la Commune de NGAMBE TIKAR, Autorité Contractante, lance une consultation** pour une Demande de Cotation relative à l'équipement du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Ngambé-Tikar en matériel médical, dans le Département du Mbam et Kim, Région du Centre

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur **L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGAMBE-TIKAR EN MATERIEL MEDICAL.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.**

### 4. Allotissement

fournitures sont subdivisées en un (01) seul lot.

### 5. Participation et origine

- La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget D'investissement public (BIP), Exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGAMBE TIKAR, Services Techniques, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NGAMBE TIKAR, d'une somme non remboursable de **Quarante milles (40 000) francs CFA.**

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au service Technique de la Mairie de NGAMBE TIKAR au plus tard le 17 mars 2023 à **09 heures**, heure locale et devront porter la mention

**DEMANDE DE COTATIONN°001/DC/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGAMBE-TIKAR EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE . «A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **Soixante (60) jours calendaires**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **un temps**, le **17 mars 2023 à 10 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGAMBE TIKAR siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

Toute offre qui présentera une ou plusieurs des conditions suivantes sera déclarée non-conforme.

- i. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics) ;
- ii. Absence de la Caution de soumission ;
- iii. Fausse déclaration ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iv. Absence ou non-conformité d'une pièce technique
- v. Offre financière incomplète ;

## 14. Attribution

Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès du Service Technique de la Mairie de NGAMBE TIKAR Tél : 697 17 93 60

**NB :** Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro **1517**

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le MAIRE

**BELINGA IYAWA Mathieu**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU TRAITEMENT DES ARCHIVES COLLECTEES DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale en abrégé « FEICOM », Etablissement Public à caractère économique et financier depuis le décret 2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du FEICOM, est l'instrument de promotion du développement économique local de l'Etat. Depuis 1974, date de sa création par la loi n°74/23 du 05 décembre 1974 et rendu opérationnel par le décret présidentiel n° 77/85 du 22 mars 19, ses missions n'ont cessé de s'accroître au bénéfice des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Ainsi, après plus de quarante années d'intenses activités, le FEICOM a cumulé une quantité importante de documents institutionnels (archives), dont la volumétrie moyenne a été évaluée au-delà de 12.00 mètres linéaires (douze mille dossiers) selon l'audit mené par la structure en charge des archives en 2016.

A ce jour, la maîtrise de cette importante masse documentaire, est en marche depuis 2019, avec le traitement des archives des ex- Cabinets de la Direction Administrative, de l'ex-Direction Générale, de l'Administration Provisoire et de la Direction Générale, ainsi que celles reversées par certaines Structures (ex DEPL, DMRFCP/SDCS et DRH).

L'année 2021 a connu un début du processus d'archivage de toute cette importante documentation au sens de la science archivistique. Ainsi en 2022, d'importants volumes de dossiers ont été transmis par les structures.

Ainsi, trois Agences Régionales (ARNW, ARLT et ARES) ont acheminé vers le siège les dossiers de 2000 à 2020. Les structures du siège comme la DIPDCTD a transmis 176 dossiers des projets de 2001 à 2018.

sans compter les documents réceptionnés des onze (11) autres structures du siège d'une profondeur chronologique allant de 2018 à 2021. Par ailleurs, les ordonnancements de paiement et demandes de financement relatives à la construction des hôtels de ville de NGAOUI et MONATELE avec dates extrêmes 1198-2013 font partie de ladite documentation. Toute cette importante documentation peut être évaluée à 1 500 mètres linéaires et contient parfois certains documents inexploitable en raison de leur état de dégradation avancé.

Consciente de ce problème, la Haute Hiérarchie s'est résolue avec détermination à reconstituer et sécuriser cette mémoire de l'Institution, par le biais du **recrutement d'un Consultant Individuel**.

Cette continuation des actions de sécurisation des archives se justifie par :

Les exigences de la **Loi 2000/010 du 19 décembre 2000 régissant les archives au Cameroun et son décret d'application N°2001/958/PM du 1er novembre 2001**. En effet, ces instruments juridiques prescrivent aux administrations publiques et para publiques de créer en leur sein, des structures en charge des archives et de s'assurer de leur bonne gestion.

Le manque d'espace aux Archives Nationales qui contraint cette Institution à ne plus recevoir des versements d'archives. Cette situation oblige les administrations productrices d'archives, à prendre leurs responsabilités sur la gestion de leur patrimoine archivistique ;

Le souci de performance du FEICOM qui reconnaît en ses archives, des instruments de preuve et de justification ;

L'implémentation des outils de gestion documentaire du FEICOM ;

La constitution et la sauvegarde de la mémoire de l'Institution.

## 2. Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la pré-qualification d'un Consultant Archiviste pouvant assurer le traitement des archives du FEICOM.

## 3. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de procéder au traitement de toutes les archives collectées dans les Agences Régionales soit (900 mètres linéaires ou 9000 dossiers) en vue de faciliter leur consultation par toute personne intéressée et ayant reçu l'autorisation de l'organisme pour le faire. L'activité s'articulera sur :

- le traitement des archives de la Direction Générale du FEICOM;
- le traitement des archives en provenance des Agences Régionales du FEICOM ;
- la mise à jour du répertoire des archives ;
- la codification physique et rangement des archives.

### Méthodologie

La prestation se fera en cinq (05) étapes présentées ci-dessous :

#### **Etape 1 : Tri, classement, description et codification physique.**

Tri : C'est une opération qui consiste à l'élagage d'un dossier en soustrayant de celui des documents non probants, sans aucune valeur historique ou de recherche en l'occurrence : brouillons, documents non signés, projets, documents illisibles, détériorés ou irrécupérables et ceux dont les délais de conservation sont échus et qui seront mis au pilon suivant procédure.

Classement : Après les opérations de tri ou élimination, les documents sont systématisés ou cassés par typologie et projets.

Description : C'est l'opération qui consiste à donner les principales caractéristiques d'un dossier, à savoir : l'objet, la provenance, le signataire, les dates extrêmes et les références ....

Codification physique : c'est l'opération qui consiste à attribuer à chaque dossier un numéro unique qui permet de le retrouver le plus rapidement possible dans un fond documentaire. L'actuelle codification est physique, celle dite numérique se fera avec la mise sur pied de la GED.

#### **Etape 2 : Conditionnement**

C'est l'opération de mise en boîte des archives ou documents après les opérations visées supra. Ainsi, les dossiers sont classés selon un ordre rigoureux (série du dossier, numéro d'ordre, dossier, sous-dossier, indication géographique.... et archivage proprement dite).

#### **Etape 3 : Alimentation de la base de données des archives du FEICOM**

C'est l'opération qui consiste à la saisie des données archivées dans le logiciel EXCELL pour un accès rapide aux dossiers.

#### **Etape 4 : Rangement dans la salle des archives**

C'est l'opération qui consiste à ranger les dossiers dans la salle des archives selon les orientations inscrites dans le cadre du classement du FEICOM.

#### **Etape 5 : Rapport final**

Il doit comporter les rapports mensuels d'exécution des travaux et les rapports d'étape suivant les clauses contractuelles.

Il convient de souligner que pour le suivi de l'exécution de cette mission, il est attendu du Consultant, la rédaction d'un Rapport hebdomadaire.

## 4. Période d'exécution

La période de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

Des ordres de service seront notifiés par l'Ingénieur du Marché à la fin de chaque période. Les rapports provisoires seront produits et validés dans les sept (07) jours suivant la réception et le rapport final dans les quatorze (14) jours maximum

## 5. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Consultants, expert en archivistique.

### 6. Profil du soumissionnaire

Personne physique (Consultant individuel) ;  
Diplôme de spécialité archivistique ;  
Master 2 ou équivalent dans les sciences de l'information et de la Communication ;  
Expérience de plus de 15 ans dans le domaine des archives.  
Libre de tout engagement ;  
Justifier des réalisations archivistiques (un contrat dans les quatre (04) dernières années d'un montant supérieur à dix (10) millions ;  
Justifier de deux (02) Contrats au cours des trois (03) derniers années.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2023 et suivants.

### 7. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en cinq exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **02 Mars 2023 à 10 heures**, avec la mention suivante :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 09 février 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU TRAITEMENT DES ARCHIVES COLLECTEES DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM**

### 8. Critères d'évaluation

#### critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

#### Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Compréhension de la mission ;
- c) Références du Consultant pour des missions similaires ;
- d) Qualifications et compétences du Consultant ;
- e) Méthodologie d'exécution des prestations ;
- f) Moyens logistiques.

### Dossiers administratif et technique

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie timbrée de l'attestation d'immatriculation ;
- Une copie de la domiciliation bancaire ;
- Un plan de localisation signé sur l'honneur précisant la commune du lieu de l'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit ;

-

**\* NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.**

**Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits :**

a) Chaque Consultant fournira :

- Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins quatre (04) activités archivistiques réalisées au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette.
- une note présentant sa méthodologie, son calendrier et les moyens logistiques à disposition (moyens matériels, etc.)
- Un curriculum vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes ;
- Une attestation de présentation de l'original des diplômes ;

### Critères d'évaluation du Dossier technique

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total
<b>PRESENTATION GENERALE</b>	Format	1,5 pts	<b>05 pts</b>
	Respect de l'ordre des pièces	1,5 pts	
	Intercalaires	2 pts	
<b>COMPREHENSION DE LA MISSION</b>	*Bonne compréhension	15 pts	<b>15 pts</b>
	*Compréhension Moyenne	5 pts	
	*Faible compréhension	1 pt	
	(au moins 3 observations)		

<b>METHODOLOGIE ET PLANNING D'EXECUTION DES PRESTATIONS</b>	Méthodologie d'intervention :  *Bonne (12 pts)  *Moyenne (08 pts)  * Faible (05 pts)	12 pts	<b>20 pts</b>
	Planning d'exécution conforme à la méthodologie :  *Bonne (08 pts)  *Moyenne (5 pts)  *Faible (02 Pts)	8 pts	
<b>EXPERIENCE DU Consultant ( Références du Consultant Qualification et Compétences)</b>	Justifier d'un contrat d'au moins égal ou supérieur à dix millions (10 000 000) francs CFA.	13 pts	<b>25 pts</b>
	Justifier de deux contrats au-delà de cinq millions (5 000 000) francs CFA	12 pts	
	-Justifier de deux (02) contrats au cours des trois (03) dernières années	12 pts	<b>30pts</b>
	-Diplômes certifiés plus CV signé et daté  -Au moins quinze (15) ans d'expérience dans les prestations similaires	3 pts 15 pts	
<b>Logistique</b>	<u>Ordinateurs</u> :  *02 ordinateurs portables	2 pts	<b>05 pts</b>
	*pièces justificatives d'achat	1 pt	
	<u>Imprimante</u> :  *01 imprimante	1 pt	
	*pièce justificative d'achat	1 pt	
<b>TOTAL</b>			<b>100 pts</b>

## 9. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11, Poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM  
Quartier Mimboman BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.561, Mimboman Yde 4<sup>ème</sup>  
Cameroun

Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

*YAOUNDE le 9 Février 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023  
POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES EN VUE DE L'ENREGISTREMENT ET DU SUIVI  
PERIODIQUE DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DANS LES INSTITUTS SOUS TUTELLE ET LES  
STRUCTURES PARTENAIRES DE RECHERCHE DU MINRESI (PHASE III).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La qualité et la quantité de la production scientifique d'une structure de recherche est tributaire dans une large mesure de ses infrastructures et équipements de recherche. Ces derniers doivent être régulièrement entretenus, modernisés et remplacés le cas échéant par un appareillage adapté à la technologie de pointe et pouvant conduire à des résultats scientifiques innovants. C'est à ce prix qu'il est possible d'engager avec succès des programmes de recherche sur des thèmes novateurs, de nouer des partenariats collaboratifs utiles avec des acteurs nationaux et internationaux, de développer une excellence scientifique.

Les équipements scientifiques de haute technologie, judicieusement choisis en fonction des problématiques nationales et internationales de recherche, permettent d'obtenir des résultats scientifiques pertinents. Ils conduisent nos chercheurs à marquer et soutenir leur présence sur l'échiquier de la production scientifique internationale par des publications dans des revues de haut niveau et des présentations dans des congrès internationaux : toute chose qui contribue à positionner l'institution de recherche comme leader sur les domaines scientifiques ciblés. La qualité des laboratoires et donc de leurs équipements est un facteur important de formation des jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) dont l'effectif doit être important pour permettre d'avoir à court ou moyen terme une masse critique de chercheurs confirmés capables de collecter l'essentiel des données scientifiques valorisables dans le contexte local ou régional, de permettre leur diffusion et leur prise en compte pour le développement. Ceci explique les efforts de modernisation des installations scientifiques (équipements scientifiques et infrastructures d'accompagnement) qu'on observe dans tous les pays en quête d'émergence scientifique.

Au Cameroun très peu de données fiables existent sur les laboratoires scientifiques, leurs équipements et même la qualité des scientifiques qui y opèrent. Les informations dont on dispose à ce jour sont incomplètes du point de vue qualitatif et quantitatif. Ce déficit d'information est un handicap pour les actions de modernisation et de normalisation de la recherche scientifique nationale. De plus, il ne permet pas d'anticiper sur le renforcement des capacités futures, activités nécessaires à une mobilisation des moyens financiers et à une maîtrise du budget de l'Etat. Cette situation a pour conséquence une acquisition 'express' des équipements et autres infrastructures scientifiques avec une incidence financières plus élevée et une maîtrise approximative de la ressource humaine appelée à en faire usage. Pour combler cette lacune, la Division des Politiques Scientifiques et de la Planification (DPSP) a engagé la Cellule de Renforcement des Capacités Scientifiques et Techniques (CRCST) à s'occuper entre autres missions de la programmation, de la conduite, de la réalisation et du suivi des études et des projets d'infrastructures scientifiques et techniques, en liaison avec les administrations concernées. Dans ce cadre, l'inventaire des espaces, infrastructures et équipements de recherche est entrepris depuis quelques temps avec des résultats plus ou moins satisfaisants. Les données laborieusement collectées auprès de celles-ci sont incomplètes, fragmentaires et parfois absentes. En conséquence, elles ne permettent pas de comprendre, d'orienter de programmer et de mettre en œuvre des études sur les installations scientifiques.

Le renseignement périodique en ligne de l'état des espaces, infrastructures et équipements dans les instituts sous tutelle et les structures de recherche partenaires du MINRESI est apparu comme une solution idoine pour avoir, à moindre coût et dans des délais raisonnables, des données exhaustives et périodiquement actualisées.

La présente étude vise à collecter les données et en les enregistrer dans la base de données dans le cadre du suivi périodique des espaces, infrastructures et équipements dans les instituts sous tutelles et les structures de recherche partenaires du MINRESI. Elle s'inscrit dans le cadre de *' la programmation, de la conduite, de la réalisation et du suivi des études et des projets d'infrastructures scientifiques et techniques, en liaison avec les administrations et les partenaires concernés.*

Elle se fera en cinq étapes :

- Création de la base de données (2021) ;
- Collecte des données et enregistrement dans la base de données dans trois régions à savoir le Centre, le Littoral et le Sud (2022) ;
- Collecte des données et enregistrement dans la base de données dans quatre régions à savoir l'Adamaoua, l'est, l'Extrême-Nord et le Nord (2023) ;
- Collecte des données et enregistrement dans la base de données dans trois régions à savoir l'ouest, le sud-ouest et le sud (2024) ;
- Restitution et formation de tous les acteurs sur l'utilisation de la base de données (2025).

## 2. Objet

Contribuer au relèvement du plateau technique des institutions de recherche placées sous la tutelle du MINRESI, en vue de l'amélioration des performances du Système National de Recherche et d'Innovation du Cameroun.

## 3. Consistance des prestations

- Collecte des données et enregistrement dans la base de données dans quatre régions à savoir l'Adamaoua, l'est, l'Extrême-Nord et le Nord (2023) ;
- Enregistrer les données dans la base de données créée à la phase I.
- Faire une analyse sommaire sur la fonctionnalité de la base ainsi renseignée.

## 4. Participation et origine

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2023.

## 6. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, au plus tard le **22 février 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES EN VUE DE L'ENREGISTREMENT ET DU SUIVI PERIODIQUE DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DANS LES INSTITUTS SOUS TUTELLE ET LES STRUCTURES PARTENAIRES DE RECHERCHE DU MINRESI (PHASE III). A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 7. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

### **a-) Pièces administratives**

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois.

*NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.*

### **b) Dossier technique**

Le dossier technique devra comprendre :

- a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.
- b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (04 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1<sup>ère</sup> et dernière page du marché + PV de réception).
- c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :
  - un CV daté et signé par le concerné ;
  - une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois;
  - la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

*NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.*

Le personnel sera composé comme suit :

**Un chef de mission** : un Economiste /statisticien (Bac+ 5 au moins) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

**Un informaticien** (BAC+5 au moins) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

**Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales** au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

## 8. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

### **a) Critères éliminatoires**

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 80/100.

### **b) Critères essentiels**

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 40 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

## 10. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MINISTRE

**TCHUINTE Madeleine**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0002 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 09 FÉVRIER 2023 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

**Le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) s'est engagé depuis 2013 dans un programme de construction de bâtiments devant abriter ses services régionaux dans les dix (10) régions du pays et également son siège social. A ce jour, six (06) des dix (10) Agences régionales et le siège social ont été construits et mis en service. Les études pour les quatre (04) sites restants du projet sont en cours.**

**Il convient de mentionner que depuis près d'une décennie et demie maintenant, le FEICOM s'est engagé dans la gestion de l'environnement en accordant une attention particulière à l'intégration de la durabilité dans les projets qu'il finance. Malheureusement, cet aspect très important a été négligé lors de la phase de conception de ses propres bâtiments de bureaux, tant au niveau régional qu'au niveau du siège social.**

**Ces bureaux actuellement ont été construits et mis en exploitation, l'intégration de la durabilité**

**environnementale dans les bâtiments ne peut se faire qu'à travers des Audits Environnementaux et Sociaux (AES), comme stipulé dans le Décret n°2013/0172/PM du 14 février 2013, définissant les modalités de réalisation des Audits Environnementaux et Sociaux. La procédure prévoit que les termes de référence de ces audits soient élaborés et transmis au MINEPDED pour approbation. L'élaboration de ces termes de référence est donc conforme à ces principes, et sera utilisée pour l'audit des six (06) Agences Régionales déjà construites et au siège.**

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la réalisation d'un audit environnemental de l'immeuble siège du FEICOM.

L'objectif de la mission est d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans de gestion de l'environnement, d'identifier les contraintes, le cas échéant, pendant la mise en œuvre, de documenter les meilleures pratiques, le cas échéant, et de suggérer des mesures pour une mise en œuvre et un suivi efficaces. Sur la base des résultats de l'audit, des mesures visant à combler les lacunes et à améliorer les plans d'action convenus seront recommandées pour aller de l'avant.

### **3. Consistance des prestations**

Les prestations qui seront effectuées par le Cabinet qualifié suivant la procédure d'attribution par Appel d'offres National Restreint devra :

Réaliser une évaluation environnementale de base de l'immeuble siège du FEICOM;

Réaliser un audit environnemental annuel pour la période de construction;

Examiner les PGE et identifier les principales mesures d'atténuation et les exigences de surveillance pendant la phase de construction;

Examiner les dossiers et la documentation relatifs aux impacts, aux mesures prises pour les gérer et aux aspects de la performance, c'est-à-dire plus spécifiquement examiner les rapports préparés par les spécialistes de l'environnement de la mission de contrôle, s'ils existent;

Mener des entretiens avec le top management et l'ensemble du personnel du FEICOM, en particulier dans le domaine de la gestion de l'environnement;

Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations/mesures d'atténuation concernant les aspects de conception des travaux de génie civil par rapport à la sécurité, les dispositions pour une ventilation et un éclairage adéquats, la fourniture d'installations de base à l'usage des travailleurs/du personnel handicapé, etc;

Évaluer les principales non-conformités environnementales et proposer des actions correctives;

Évaluer l'efficacité de la surveillance de la mise en œuvre du PGE et identifier les lacunes, le cas échéant, et les domaines à améliorer;

Évaluer la conformité aux exigences du PGE (y compris la gestion des déchets, la consommation des ressources, la conservation de la biodiversité, l'économie d'énergie, l'atténuation des changements climatiques, la documentation, les consultations, la divulgation, etc.) et aux exigences législatives et réglementaires pertinentes, y compris les permis environnementaux et la performance en matière de responsabilité sociale des entreprises ;

Évaluer si un système de gestion environnementale et sociale tel que stipulé dans le PGE a été dûment suivi et pleinement fonctionnel. Il s'agit notamment de l'efficacité des dispositions institutionnelles, de l'adéquation des ressources, de la passation des marchés, des évaluations environnementales et sociales, de l'examen des solutions de rechange, de l'atténuation des risques, de l'établissement de rapports et de la documentation, du mécanisme de retour d'information et de recours contre les griefs (FGRM);

Identifier les contraintes éventuelles pour assurer la conformité aux mesures décrites dans le PGE.

## 4. Période d'exécution

La période de la mission est sur trois (03) mois.

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2023.

## 5. Participation et origine

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt s'adresse aux cabinets d'étude agréés par le MINEPDED.

## 6. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en cinq exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **02 Mars 2023**, à **10 heures**, avec la mention suivante :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0 02 /ASMI/FEICOM/CIPM/2023 DU 09 février 2023 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES, EN VUE DEL'AUDIT ENVIRONNEMENTAL DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM ».**

## 7. Critères d'évaluation

### critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet ou non conforme ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Présence d'un CV d'un même expert dans plusieurs dossiers ;
- e) Absence d'agrément du MINEPDED.

### Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références du Cabinet pour des missions similaires ;
- c) Références du personnel clé ;
- d) Composition de l'équipe ;
- e) Moyens logistiques.

### Dossiers administratif et technique

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Un Certificat de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

- Une copie de l'attestation d'immatriculation timbrée ;
- Une expédition des actes constitutifs du Cabinet ou une copie légalisée de l'inscription au Registre de commerce et du Crédit Mobilier ;
- Une attestation de non redevance timbrée ;
- Un plan de localisation signé sur l'honneur précisant la commune du lieu de l'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire.

**NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois ( 03) mois.**

**Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits :**

a) Chaque Cabinet fournira :

- Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins cinq (05) activités similaires réalisées au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette.
- une note présentant l'organisation de l'équipe comportant diverses compétences :

1. un spécialiste de l'environnement, BAC+5 en sciences de l'environnement/Ingénierie/Planification avec dix (10) ans d'expérience professionnelle dans les audits environnementaux et sociaux notamment dans les scénarios de post-construction. En outre, il doit avoir de l'expérience dans la conduite d'audits similaires et posséder une certification d'auditeur pour les systèmes de gestion environnementales ISO t/ou pertinents.

2. un spécialiste des risques sociaux, BAC+5 en Sciences Sociales, Sociologie, Anthropologie, ou développement communautaire. Il doit posséder un minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle pertinente, en particulier dans la gestion des risques sociaux dans les projets d'infrastructure, de post-construction ou de réhabilitation ; Il doit avoir une expérience de cinq (05) ans avérée dans les évaluations d'impact social et le développement d'instruments de gestion des risques, et une expérience de cinq (05) ans dans la conduite d'audits similaires, notamment dans le domaine de la gestion des risques sociaux.

3. Un spécialiste du genre, il doit avoir BAC+5 dans un domaine tel que le développement social, la politique publique, les études de genre ou un domaine connexe. Il doit posséder un minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle pertinente ou une combinaison équivalente d'éducation et d'expérience professionnelle dans le domaine de la violence basée sur le genre (GBV) et avoir de l' ;

L'expérience de sept (07) ans dans la conduite d'audits similaires.

4. Spécialiste de la santé et de la sécurité au travail (SST), en physiologie et physiothérapie du travail, en sécurité et travail, en travaux publics, en gestion de projet ou dans d'autres disciplines pertinentes avec une expérience minimale de dix (10) ans d'expérience professionnelle en particulier dans la gestion de la SST. Il doit posséder une expérience d'au moins cinq (05) ans dans les évaluations de la SST, la supervision et le développement d'instruments de gestion de la

SST ; et

Expérience de cinq (05) ans dans la conduite d'un audit similaire ;

-Moyens logistiques (Mobilier de bureau et ordinateur avec facture d'achat) ;

- Cinq (05) prestations similaires d'un montant de 20 000 000 FCFA au moins chacun ;

- CV signés et datés pour tout le personnel ;

- Diplômes certifiés et présentation des originaux des diplômes

## Grille d'évaluation

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total
Références du Cabinet	Expérience dans les prestations similaires (5 projets et 5 pts par projet)	25 pts	50 pts
	Expérience du Chef de mission (au moins 10 ans pour ce type d'activité)	5pts	
	Diversification des compétences au sein du cabinet (04 spécialisations et 5 pts par spécialisation)	20pts	
Compétence et capacité du personnel présenté par le Cabinet	Formation spécifique adéquate des experts par rapport à la mission 5 pts par expert	20 pts	40 pts
	Diplôme certifié conforme par une autorité+ CV (1. pt par p.a bien présenté)	05 pts	
	Adéquation des références des experts avec la mission (03 références)	15 pts	
Moyens logistiques	Matériel informatique: Ordinateur portable (04) et un desktop et une imprimante	6 pts	6 pts
Présentation du Dossier	Ordonancement des pièces	2 pts	4 pts
	Insertion du sommaire	1pt	
	Lisibilité des pièces	1 pt	

## 8. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements), Porte 11, Poste 217 situé à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM.

Quartier Mimboman

BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.561, Mimboman Yde 4<sup>ème</sup>

Cameroun

Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTER D'INTÉRÊT N° 003/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2023 DU 10/02/2023  
POUR LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR L'ASSURANCE MALADIES DES  
PERSONNELS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES  
INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE) FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE DU PD-COBIE,  
EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement partiel de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétais et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE). Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans le site web de la BID et Cameroon Tribune, en dates du 25 mars et 29 mars 2019, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées dans le cadre des Fonds de Contrepartie de l'exercice 2023 pour les services d'une compagnie d'assurance pour l'assurance maladie des personnels du PD-COBIE.

## 2. Objet

Le présent Avis porte sur la préqualification des entreprises susceptibles d'accompagner le Projet de Développement de la Commercialisation de Bétais et des Infrastructures d'Elevage dans la réalisation de la prestation relative à la l'Assurance Maladies des personnels dudit projet.

## 3. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet sis à **Garoua**, « **entrée CICAM** ». **Tél. : 222 27 15 32**, au plus tard le **27/02/2023 à 13 heures** précises. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTER D'INTERET N° 003/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2023 DU 10/02/2023  
POUR LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR L'ASSURANCE MALADIES DES  
PERSONNELS DU PD-COBIE. »*

#### 4. Composition du dossier

Le Dossier de candidature comprend :

1- Un dossier administratif comportant :

- a- Déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
- b- Une attestation d'immatriculation en cours de validité ;
- c- Une copie de l'attestation de non-redevance en cours de validité ;
- d- Un original de l'attestation de non-faillite délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- e- Un original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
- f- Un original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle sera domicilié le marché en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ;

2- Un dossier technique comportant :

- a- Au moins deux (02) références du candidat relatif aux réalisations des prestations similaires au cours des 03 (trois) dernières années (1<sup>ère</sup> et dernière page des contrats et PV de réception ou attestation de service fait) ;
- b- Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie de travail ;
- c- Preuves des moyens techniques, logistiques ou matériels.

#### 5. Critères d'évaluation

##### Critères éliminatoires

- Pièces administratives absentes ou non conformes ou dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier ayant obtenu moins de Soixante-dix sur cent (70/100) à l'évaluation technique.

##### Critères essentiels

- L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant un système de notation par points, suivant les critères ci-après :
- Références du candidat (40points) ;
- Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie de travail (40 points) ;
- Preuves des moyens techniques, logistiques ou matériels (20 points) ;

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenus une note technique au moins égale à 70/100 à l'issue de cette évaluation seront retenues pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

#### 6. Renseignements Complémentaires

Les compagnies d'assurances intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : **08:00 à 16:00**, heure locale.

*Au Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage, Unité de Gestion et de Coordination du Projet sise à Garoua, « entrée CICAM ». Tél. : 222 27 15 32, E-mail : [pdcbie@armp.cm](mailto:pdcbie@armp.cm)*

#### 7. Evaluation et publication des resultats

A la suite de la manifestation d'intérêt le marché sera passé après Appel d'Offres National Restreint lancé par le Coordonnateur National du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (Maître d'Ouvrage Délégué), conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**OLOUGOU OKOUNOU Valère**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 001 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°022/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 28 DÉCEMBRE 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES À LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE 93 À HIPPODROME/YAOUNDÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

Les soumissionnaires concernés par la consultation sus référencée est déclarée infructueuse :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Réalisation des études complémentaires à la maturation du projet de construction de l'immeuble 93 à Hippodrome/Yaoundé .	<b>INFRUCTUEUX</b>		

Les responsables des dites entreprises ou leurs mandataires sont priés de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION° 048 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3 /2023 DU 06 FÉVRIER 2023 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 092/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 10/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE :  
PHASE1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA-YEMESOUM I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUMA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUDA-NKOLOTOMO-BILONO II-ESSELE-MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM ; PHASE2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM). FINANCEMENT : BIP DU MINTP EXERCICES 2022 ET SUIVANTS IMPUTATION : 56 36 126 01 330021 523511**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Le Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 092/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 10/10/2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'élargissement de la pénétrante Nord de Yaoundé et l'aménagement des voies alternatives, dans la Région du Centre :

Phase1 : Section Olembé-Nkozoa (3,500 Km) et l'aménagement de deux voies alternatives, Tronçon 1 : Messassi Dispensaire-Nyom II-Nkom Ndouba-Yémésoum I-Mvouma-Lengom-Eloa Nda Zouma-Nkolédouma (Inter N°4): 28,5 Km et Tronçon 2 : Yegassi (Inter R0505)-Okoukouda-Nkolotomo-Bilonon II-Essele-Mvouma-Nkometou III (Inter N°1): 19,6 Km ; Phase 2 : Section Nkozoa-Ebang (3,350 Km) ;

Vu l'additif N°278/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NNEY/2022 du 04/11/2022 relatif à l'Appel d'Offres National ouvert N° 092 /AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 10/10/2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'élargissement de la pénétrante Nord de Yaoundé et l'aménagement des voies alternatives, Région du Centre : Phase 1 : section Olembé-Nkozoa (3,500 Km) et l'aménagement de deux voies alternatives, Tronçon1 : Messassi Dispensaire-Nyom II-Nkom Ndouba-Yémésoum I-Mvouma-Lengom-Eloa Nda Zouma-Nkolédouma (Inter N°4) : 28,5 Km et Tronçon 2 : Yegassi (Inter R0505) -Okoukouda-Nkolotomo-Bilonon II-Essele-Mvouma-Nkometou III (Inter N°1) : 19,6 Km ; Phase 2 : section Nkozoa-Ebang (3,350 Km).

DECIDE:

Article 1:L'Appel d'Offres National Ouvert N° 092/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 10/10/2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'élargissement de la pénétrante Nord de Yaoundé et l'aménagement des voies alternatives, dans la Région du Centre : Phase1 : Section Olembé-Nkozoa (3,500 Km) et l'aménagement de deux voies alternatives, Tronçon 1 : Messassi Dispensaire-Nyom II-Nkom Ndouba-Yémésoum I-Mvouma-Lengom-Eloa Nda Zouma-Nkolédouma (Inter N°4): 28,5 Km et Tronçon 2 : Yegassi (Inter R0505)-Okoukouda-Nkolotomo-Bilonon II-Essele-Mvouma-Nkometou III (Inter N°1): 19,6 Km ; Phase 2 : Section Nkozoa-Ebang (3,350 Km), est déclaré infructueux ;

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Février 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 07/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES  
EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA  
MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023, le Maire de la Ville d'Edéa lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la ville d'Edéa, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent

- Installation de chantier ; Aménage et réplique du matériel (transport et manutention du matériel) ;
- Etudes (projet d'exécution et/ou dossier de recouvrement) ;
- Normalisation des installations et imprévus ;
- Formation du personnel communal devant assurer la maintenance ;
- Abattage et élagage des arbres ;
- Massif sous trottoir ou TPC pour candélabre h?10m ;
- Mât en acier galvanisé de hauteur min 7m (fourniture et implantation des poteaux de 7-9 m pour lampadaire avec coffret métallique pour porte batterie et connexion) ;
- Fourniture et installation des luminaires benito 40 w/24v avec bras en forme cyclique ;
- Fourniture et pose des panneaux solaire 150 W/12 ou de marque similaire y compris toutes sujétions de pose ;
- Batterie de 80 AH/12V (fourniture et installation des batteries ou accumulateurs) ;
- Contrôleur de charge horloge de 10 A/12V et de gestion ;
- Accessoires de fixation et câble circuits intérieurs pour connexion diverses.

## 3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont répartis en un seul lot.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023, à hauteur de **Quarante Millions (40 000 000) Francs CFA TTC..**

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa service des marchés publics et des approvisionnements dès publication du présent avis tel 699 520 526.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Communauté Urbaine d'Edéa service des marchés publics et des approvisionnements, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante quinze mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine d'Edéa. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la Communauté Urbaine d'Edéa Service des Marchés Publics et des Approvisionnements, au plus tard le **07/03/2023 à 11 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée avec la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°001/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM 2023 du 07/02/2023**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**Financement : BIP/MINDDEVEL**

**2023**

**«A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **800 000 F (huit cent mille francs francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance, de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **07/03/2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission de passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation



## Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 h après l'ouverture des offres,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'un des trois volumes,
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après
  - puissance des modules,
  - puissance des lampes,
  - efficacité lumineuse,
  - capacité des batteries,
  - matériau du candelabre,
  - dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75% de oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

## Critères essentiels:

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

### 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Services Techniques de la communauté Urbaine d'Edéa.

#### **Lutte contre la corruption**

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

#### **Additif à l'appel d'Offres**

Le Maire de la ville d'Edéa se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

*EDEA le 7 Février 2023*

*Le MAIRE*

***NLEND Albert Emmanuel***



**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2023 RELATIF A L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINs LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08) exemplaires dont une copie numérique, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5<sup>ème</sup> étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun au plus tard le **07/02/2023** à 12 heures précises, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09/01/2023**

**RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE DE L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINs LOURDS DE LA CUD**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont une copie numérique, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la DSGP /Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5<sup>ème</sup> étage sis à 1.049 rue Pasteur à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun au plus tard le **14 Février 2023** à **12 heures précises**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°003/AONO/CUD/CIPM/2023**

**DU 09 JANVIER 2023**

**RELATIF A L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINs LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu au plus tard le **07/02/2023** à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un seul (01) temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu au plus tard le **14 février 2023** à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

*DOUALA le 10 Février 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 0194/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/2023 DU 06 FÉVRIER 2023 \_ PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 092/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 10/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE : PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA-YEMESOUM I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUDA-NKOLOTOMO-BILONO II-ESSELE-MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM ; PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM). FINANCEMENT : BIP DU MINTP EXERCICES 2022 ET SUIVANTS IMPUTATION : 56 36 126 01 330021 523511**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N° 092 /AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 10/10/2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'élargissement de la pénétrante Nord de Yaoundé et l'aménagement des voies alternatives, Région du Centre : Phase 1 : section Olembé-Nkozoa (3,500 Km) et l'aménagement de deux voies alternatives, Tronçon1 : Messassi Dispenssaire-Nyom II-Nkom Ndouba-Yémésoum I-Mvouma-Lengom-Eloa Nda Zouma-Nkolédouma (Inter N°4) : 28,5 Km et Tronçon 2 : Yegassi (Inter R0505) -Okoukouda-Nkolotomo-Bilon II-Essele-Mvouma-Nkometou III (Inter N°1) : 19,6 Km ; Phase 2 : section Nkozoa-Ebang (3,350 Km), est déclaré infructueux.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Février 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-20/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 08 FEVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0097/AONR/MINSANTE/CIPM/2022, POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HÔPITAL RÉGIONAL ANNEXE DE MBALMAYOFINANCEMENT : BADEA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°0235 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 08 JANVIER 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Organisation d'un atelier de démarrage des activités du Projet de Construction et d'Equipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo	ETS CRYSTALIS BP : 5116 Yaoundé	22 100 000	30 jours	Proposé attributaire
	CAMTRAV SARL BP : 6337 Yaoundé	22 499 700	30 jours	RAS
	MG ET COMPANY BP : 14470Yaoundé	22 000 000	30 jours	Éliminé pour absence de caution de soumission et absence d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48h accordées (l'attestation CNPS)

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le MINISTRE

**MANAOUA Malachie**

## COMMUNE DE BANA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CBNA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 RELATIF A LA REHABILITATION DU CSI DE BADOUMLA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM:EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bana lance un Appel d'offres National Ouvert pour LA REHABILITATION DU CSI DE BADOUMU DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consiste en l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres comprenant les corps d'état prévus aux cadres des devis quantitatifs et estimatifs.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des travaux sont évalués à :  
- 32 000 000 (Trente-deux Millions) FCFA ;

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres ne sont pas allotis

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

### 6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023, MINSANTE transféré à la Commune de Bana

### 7. Consultation du Dossier

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023, MINSANTE transféré à la Commune de Bana

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du secrétariat particulier du Maire de la Commune de Bana. sur présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de ladite Commune, d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 80 000 ( quatre-vingt mille ) FCFA payable à la recette municipale de la Commune de Bana.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Bana au plus tard 11 heures et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CBNA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 RELATIF A LA  
REHABILITATION DU CSI DE BADOUMLA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANA, DEPARTEMENT DU  
HAUT-KAM, REGION DE L'OUEST : EN PROCEDURE D'URGENCE  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Les travaux objet du présent appel d'offres devront être exécutés dans un délai de trois (03) mois à partir de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 640 000 (six cent quarante mille) FCFA

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Bles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle des actes de la commune de Bana le 24/02/2023 à partir de 12 heures 00, heure locale, par la Commission des Marchés, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment de :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-conformité des offres ;
- Note inférieure à 70% ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

### 2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Référence
- Personnel d'encadrement
- Méthodologie
- Matériel

### 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés de la Commune de Bana (Mairie de BANA), Maître d'ouvrage

*BANA le 31 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***FANGA Jean Baptiste***

## COMMUNE DE KRIBI 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/A0NO/CAK II/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELABE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT ' DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de KRIBI II, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELABE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

### 2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELABE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

- 4- Travaux préparatoires - Etudes ;
- 4- Terrassement ;
- 4- Fondation ;
- 4- Maçonneries en élévation
- 4- Charpente - Couverture ;
- 4- Menuiserie Métallique ;
- 4- Electricité ;
- 1- Peinture ;
- À- Voirie et Réseaux Divers (VRD).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions) de Francs CFA**

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (*M1NEDUB*) Exercice 2023

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II au secrétariat de la CIPM de la Commune

## 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II. sur présentation de l'originale : d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de KRIBI II d'une somme non remboursable de **Trente Cinq Milles (35 000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé SIGAMP de KRIBI II, au plus tard **le 09/03/2023 à 13 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAK II/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELABE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENTDE L'OCEAN, REGION DU SUD.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **400 000 (Quatre Cent Mille) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de quatre (04) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **09/03/2023 à 14 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

### 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types :

Les critères éliminatoires et les critères essentiels.

#### 7. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics
- Absence de la caution ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

8. Critères essentiels		(01 point)	(03 points)	(06 points)
I PRESENTATION GENERALE				(03 points)
II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE		(04 points)	(01 point)	
III MOYENS HUMAINS				
IV MOYENS MATERIELS				
V METHODOLOGIE D'EXECUTION				
I CAPACITE FINANCIERE				

### 15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de KRIBI II. Tel.: 695 14 16 17/699114302

*KRIBI le 8 Février 2023*

*Le MAIRE*

**NOMO ONGUENE Antony**

## COMMUNE DE KRIBI 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAK 2/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : CARREFOUR DJANGO HOPITAL BINGO - MARMITE DE MOLE - CARREFOUR BAKOKO - CHEFFERIE MAHOUBE - CLUB SIX HEURES - STADE D'AFAN - MARE - MARCHÉ DE DOMBE - ELECAM - TITANIUM - BRASSERIE DOMBE; D'UNE LONGUEUR DE 4 KM DANS L'ARRONDISSEMENT KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN. REGION DU SUD**

### FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune KRIBI 2, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE CARREFOUR DJANGO - HOPITAL BINGO - MARMITE DE MOLE - CARREFOUR BAKOKO - CHEFFERIE MAHOUBE - CLUB SIX HEURES - STADE D'AFAN - MARE - MARCHÉ DE DOMBE - ELECAM - TITANIUM BRASSERIE DOMBE; D'UNE LONGUEUR DE 4 KM DANS L'ARRONDISSEMENT KRIBI 2 DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Etudes et installation de chantier, Amenée et repli du matériel;
- Déblais mis en remblais;
- Mise en forme de la plate-forme y/c création des fosses en terre et exutoire;
- TerraSsement généraux y/c déviation du cours d'eau;
- Construction d'un dalot en béton arme de 2 x 1,5 x 6 ;
- Remblais contigus.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : **27 000 000 (vingt- sept millions) FCFA ;**

### 4. Allotissement

Lot Unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

### 6. Financement

Financement Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINTP Exercice 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune KRIBI 2.

### 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune KRIBI 2, au secrétariat de la commission interne de passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune KRIBI 2 d'une somme non remboursable de **Quarante Cinq Mille (45.000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au SIGAMP de la commune KRIBI 2 au plus tard le **08/03/2023 à 13 Heures** précises et devra porter la mention

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/A0NO/CAK 2/SG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE :

CARREFOUR DJANGO - HOPITAL BINGO - MARMITE DE MOLE - CARREFOUR BAKOKO - CHEFFERIE MAHOUE - CLUB SIX HEURES - STADE D'AFAN - MABE - MARCHÉ DE DOMBE - ELECAM TITANIUM - BRASSERIE DOMBE; D'UNE LONGUEUR DE 4 KM DANS L'ARRONDISSEMENT KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Les délais prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres sont de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 540.000 (Cinq Cent Quarante mille) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **08/03/2023 à 14 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune KRIBI 2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de cautionnement ;
- Dossier administratif incomplet ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/M1NMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

## 6. Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE (01 oui)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (01 oui)

III MOYENS HUMAINS (06 oui)

IV MOYENS MATERIELS (05 oui)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 oui)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 oui)

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante qui est le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué **la moins disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune d'arrondissement de Kribi II. Tel : 699 11 43 02 — 695 14 16 17

*KRIBI le 8 Février 2023*

*Le MAIRE*

**NOMO ONGUENE Antony**

## COMMUNE DE BANA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/SP/C.BANA/RTE/CIPM/2023 DU 31/01/2023  
OURLES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFDUR LIMEU - CARREFOUR  
DJOKODEU (PETIT PARIS) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE PORTÉE 6ML SUR LA RIVIÈRE  
CHI NDISSI À BANA DANS LA COMMUNE DE BANA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE  
L'OUEST À BANA, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du budget d'investissement public 2023, le Maire de la commune de Bana lance un Appel d'Offres national ouvert pour les travaux sus indiqués.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Débroussaillage;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Remblai en grave latéritiques provenant d'emprunt ;
- Curage du lit des cours d'eau ;
- Enrochements ;
- Fouilles en terrain ordinaire;
- Construction des appuis en béton armé ;
- Mise en place de garde-corps mixte acier-béton
- Peinture anti-rouille et de protection des aciers ;
- Maintien de la circulation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-sept millions de francs CFA.

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit Camerounais

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement publics de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétaire particulier de Monsieur le Maire de la commune de Bana dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Particulier de Monsieur le Maire de la Commune de Bana dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 70 000 (soixante-dix mille) francs payable à la Recette Municipale de Bana.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat particulier de la Mairie de Bana, au plus tard le 24/02/2022 heures et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres national ouvert**

**n° 02 /AONO/SP/CBANA/RTE/CIPM/2023 du [ ] en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement de la route communale carrefour Liemeu carrefour Djokodeu (petit paris) avec construction d'un ponceau de portée 6ml sur la rivière chi Ndissi à BANA dans la commune de BANA, Département du HautNkam, Région de l'ouest A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant [montant forfaitaire en fca pour chaque lot le cas échéant ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, L'Autorité Contractante, les conditions d'appel] et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. (soit 540 000 Fca)

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service enetlar ou une autorité adinsrlative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B. : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte mais retournée au soumissionnaire.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 24 FEV 2023. à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des Actes de la Mairie de Bana

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier administratif incomplet dans les 48 h
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée,
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Entreprise interdite de la commande publique
- Non-conformité du modèle de soumission

### 2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- 1- capacité financière,
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- 4- Références du soumissionnaire dans le domaine similaire ;

## 15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les Capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels du DAO et de l'évaluation de l'offre financière, sera adjudicataire du présent marché. Il est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution. Faute pour lui de se présenter, la lettre commande sera attribuée au suivant

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Mairie de Bana

*BANA le 31 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**FANGA Jean Baptiste**

## COMMUNE DE KRIBI 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/A0NO/CAKIIUSG/SM/CIPM/2023 DU 08/02/2023  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DEUXIEME BATIMENT DU CENTRE MEDICAL  
D'ARRONDISSEMENT (CMA : BLOC OPERATOIRE) D'AFAN MABE (PREMIERE PHASE) DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de KRIBI II, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DEUXIEME BATIMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA : BLOC OPERATOIRE) D'AFAN MABE (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

-4- Travaux préliminaires ;

Fondation ;

4- Maçonneries en élévation

4- Charpente - Couverture ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) de Francs CFA**

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II au secrétariat de la CIPMP de la Commune

### 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de KRIBI II d'une somme non remboursable de **Cinquante Milles (50 000) francs CFA.**



## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au SIGAMP de KRIBI II, au plus tard le **09/03/2023 à 13 Heures précises** et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°006/A0N/CAKII//SG/SM/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION: DU DEUXIEME BATIMENT DU CENTRE MEDICAL  
D'ARRONDISSEMENT (CMA BLOC OPERATOIRE) D'AFAN MABE (PREMIERE

PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 (Un Million) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de quatre (04) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **09/03/2023 à 14 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### . Critères éliminatoires

- Absence de cautionnement ;

- Dossier administratif incomplet ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à

la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

### Critères essentiels

PRESENTATION GENERALE (01 oui)

EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 oui)

MOYENS HUMAINS (06 oui)

IV MOYENS MATERIELS (03 oui)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 oui)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 oui)

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué **la moins disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KRIBI H<sup>e</sup>. Tel. :  
tél : 695141617 / 699114302

*KRIBI le 8 Février 2023*

*Le MAIRE*

**NOMO ONGUENE Antony**



# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/FEICOM/CIPM/2023 EN PROCEDURE  
D'URGENCE DU 09 FÉVRIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES  
COMPTES DES EXERCICES 2022, 2023 ET 2024 DU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2023-2024-2025**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
61-20-50

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National restreint pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable aux fins de l'audit comptable et financier des comptes administratifs, de gestion et gestion matières du FEICOM des exercices 2022, 2023 et 2024.

Cet audit devra permettre d'exprimer une opinion professionnelle, indépendante sur la situation financière et permettre d'aboutir à la certification des comptes du FEICOM.

## 2. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de procéder à l'audit comptable et financier des comptes du FEICOM des exercices 2022, 2023 et 2024 du FEICOM. Cette mission permettra sur la base des référentiels et normes en vigueur, d'apprécier le niveau de conformité de la gestion budgétaire, comptable et patrimoniale, la mise en œuvre des procédures de comptabilisation, la tenue des comptes à l'effet de s'assurer de la capacité de l'organisme à avoir une comptabilité fiable à sauvegarder ses actifs. Cette mission permettra in fine, de formuler une opinion sur la sincérité, la régularité et la conformité des états financiers des exercices 2022, 2023 et 2024 et de juger de l'aptitude desdits comptes à refléter une image fidèle de la gestion comptable et financière de l'organisme. A cet effet, il est prévu que la prestation se déroule en deux étapes :

**Etape 1 :** Elle consiste en la rédaction d'un rapport diagnostic sur le dispositif interne notamment, avec des orientations et des recommandations d'amélioration pour s'assurer de la maîtrise du fonctionnement de l'organisme et de la sauvegarde des actifs.

**Etape 2 :** Le cabinet devra :

- « Juger » en professionnel si les options choisies par le FEICOM dans sa gestion comptable, budgétaire et financière d'une part, et dans son dispositif de contrôle interne d'autre part, respectent la loi et les normes tant nationales que communautaires.
- Vérifier les valeurs et les documents comptables de l'organisme et contrôler la conformité de sa comptabilité aux règles en vigueur dans les Etablissements Publics ;
- Vérifier l'adéquation et l'efficacité du système comptable et du système de contrôle interne dans son ensemble avec son référentiel et les normes en vigueur ;
- Analyser les documents qui concourent à la tenue de la comptabilité budgétaire ;
- Contrôler les enregistrements comptables et les traitements comptables subséquents ;
- Contrôler les logiciels utilisés et leurs fonctionnalités ;
- Vérifier la concordance entre le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion en chiffres et sur pièces du Comptable ;
- Vérifier la conformité des imputations budgétaires, faire le rapprochement avec les comptes bancaires utilisés et leur affectation ;
- Vérifier la sincérité et la concordance de comptes annuels (compte administratif et compte de gestion et le compte de gestion matières, rapport sur l'exécution du budget du Contrôleur Financier) ;
- Dresser une cartographie des risques financiers susceptibles d'affecter l'entreprise ;
- Rédiger un rapport général à la fin de chaque exercice qui relate l'accomplissement de sa mission et formule son opinion sur les comptes annuels et fait une synthèse sur la régularité, la sincérité et la conformité de la comptabilité.



### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de la présente prestation est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est réservée, à égalité de conditions, aux cabinets d'expertise comptable inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA), ayant été retenus dans le cadre de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N°003./ASMI/FEICOM/DG/2022 du 29 juillet 2022 pour la pré-qualification des bureaux comptables en vue de l'audit des comptes des exercices 2022, 2023 et 2024 dont les résultats ont été publiés le 17 novembre 2022.

Cabinets	Adresse
ARC Audit & Consulting	BP 12314 Douala Cameroun, 1215 Bonapriso au lieudit Hydrocarbures,
AUDITEC FOIRIER	BP 3223 Douala Cameroun, 1284, rue Pau Akwa,
MAZARS	BP 5393 Douala – Bonanjo Cameroun, 8ème étage, Tour CNPS, 1043 rue de l'hôpital

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2023 et suivants. Imputations budgétaires : 61-20-50, « Honoraires versés ».

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561, Mimboman YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent Avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés et Approvisionnements, sis au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, Mimboman YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme de soixante-dix mille (70.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, Mimboman YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59 au plus tard le ...

**09 mars 2023 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

### 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service. Il est reparti ainsi qu'il suit : une tranche ferme de douze (12) mois et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant d'**un million (1 000 000) francs CFA**, établi par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main l'émetteur. L'absence du cautionnement de soumission entraînera le rejet immédiat de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM aura lieu **le 09 Mars 2023** à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM sise à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4561.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle de réunions à une date ultérieure.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après ouverture des plis;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence de cautionnement de soumission ;

Offre technique non-conforme aux TDR ;

Absence de TDR et CCAP paraphés et signés à la dernière page ;

Absence d'attestation d'inscription au tableau de l'ONECCA ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Offre Technique inférieure à 80% ;

Absence d'au moins de deux (02) références en audit de comptes d'un Etablissement Public. (et non d'un projet logé dans un Etablissement Public).

### Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Compréhension de la mission ;

Observations et suggestions sur les TDR ;

Méthodologie d'exécution des prestations ;

Qualification et compétences du personnel clé pour la mission ;

Expérience du Cabinet dans les missions similaires ;

Moyens logistiques.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

La grille d'évaluation détaillée (critères et sous-critères) est insérée au Dossier d'Appel d'Offres.

Toute soumission n'ayant pas obtenu au moins 80 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 22 23 51 64, Poste 217 ; porte 11

BP : 718 YAOUNDE, Rue 4565, Mimboman YDE 4ème

Fax : (237) 22 23 17 59

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »**

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 09/02/2023\_, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE POUR LA SECURISATION DU TERRAIN OFFERT A L'IPD PAR L'ETAT DU CAMEROUN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet : exécution des travaux de construction de la clôture pour la sécurisation du terrain offert à l'IPD par l'état du Cameroun

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- TERRASSEMENT;
- FONDATIONS ;
- MACONNERIE-ELEVAGE ;
- MENUISERIE METALLIQUE, BOIS ET VITRERIE ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE.

**NB :** Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	travaux de construction de la clôture pour la sécurisation du terrain offert à l'IPD par l'état du Cameroun	35 000 000	Trente-cinq millions

## 4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

**Lot 1 :** travaux de construction de la clôture pour la sécurisation du terrain offert à l'IPD par l'état du Cameroun

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du **Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire exercice 2023** sur l'imputation

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable au Trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **09/03/2023** à ...**13**...heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 09/02/2023 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE POUR LA SECURISATION DU TERRAIN OFFERT A L'IPD PAR L'ETAT DU CAMEROUN**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

<b>Lots</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant caution en chiffres</b>	<b>Montants caution en lettres</b>
1	travaux de construction de la clôture pour la sécurisation du terrain offert à l'IPD par l'état du Cameroun	700 000	sept cent mille

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **09/03/2023** à **14** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **15 Oui / 22** des critères essentiels ;
- vi) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- viii) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur.

### Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) Attestation D'acceptation Des Termes Du CCTP Et CCAP
- vii) présentation de l'offre

**Le non-respect de 14 Oui/20 des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.**

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la porte 107 au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : ..... soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

***N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517***

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

**COMMUNE DE NGAMBE TIKAR**

**AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°006/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN KIT SOLAIRE  
POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BENG-BENG DANS LA COMMUNE  
DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR**, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en kit solaire pour l'électrification du Centre de Sante Intégré (CSI) de BENG-BENG dans la Commune de Ngambe-Tikar Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent : Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier
- Etudes
- Amenée et repli du matériel
- Aménagement d'une salle machine pour armoire électrique de 12m<sup>2</sup> (H=3m)
- Fourniture et pose de panneaux solaires (Module photovoltaïque Monocristallin) de puissance 320WC
- Fourniture et pose de plateforme en structure aluminium SRE5A/0350
- Fourniture et pose d'un onduleur MONOPHASE (DC/AC de 5KVA jour)
- Fourniture et pose de batteries de 250 AH
- Fourniture et pose C60 calibre 16A
- Fourniture et pose C 60 calibre 40 A
- Fourniture et pose de câbles (6 à 12 mm<sup>2</sup>) et connecteurs Mâles et femelles
- Branchement de l'énergie à l'intérieur des bureaux, couloirs et salles du Centre de Santé Intégré

**3. Allotissement****Allotissement**

Lot	Intitulé du projet et Lieux d'exécution	Montant Prévisionnel	Sources de financement	Délai d'exécution
01	l'équipement en kit solaire pour l'électrification du Centre de Sante Intégré (CSI) de BENG-BENG	15 000 000	BIP MINSANTE	Quatre vingt dix jours calendaires

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le Ministère de l'Eau et de l'Energie et celles du Ministère de la Santé Publique pour l'Exercice 2023

Lot	Intitulé du projet	Montant Prévisionnel	Sources de financement
01	- <b>L'É</b> quipement en kit solaire pour l'électrification du Centre de Sante Intégré (CSI) de BENG-BENG	15 000 000	BIP MINSANTE

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, (Service Technique) Tél : 697 17 93 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de NGAMBE-TIKAR**.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, Tél : 697 17 93 60 au plus tard **16 MARS 2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN KIT SOLAIRE POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BENG-BENG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. »**  
**(A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre vingt dix jours calendaires**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est défini dans le tableau ci-dessous.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lot	Lieux d'exécution	Montant prévisionnel	Montant caution
01	- <b>L'É</b> quipement en kit solaire pour l'électrification du Centre de Sante Intégré (CSI) de BENG-BENG	15 000 000	300 000

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **16 MARS 2023 à 12 heures** précises heures locales dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Ngambé-Tikar. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins Sept (7 ) millions FCFA;
- Offre financière incomplète.

### b. Critères essentiels (25 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Mairie de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Mairie de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60

### **Additif à l'appel d'offres**

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**NB : Par ailleurs ; pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques ; bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SM au N° 1517.**

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le MAIRE

**BELINGA IYAWA Mathieu**

# COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION  
 DES POINTS CRITIQUES DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR  
 -DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE: LOT 1 : REHABILITATION DES POINTS  
 CRITIQUES DU TRONCON ROUTIER NGAMBE-TIKAR –NGOUME (40 KM) ; LOT 2 : REHABILITATION DES  
 POINTS CRITIQUES DU TRONÇON ROUTIER KONG-LIMITE NGAMBÉ-TIKAR (26 KM)**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR**, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des points critiques de certaines routes communales de la Commune de Ngambe-tikar -Département du Mbam et Kim-Région du Centre en deux lots.

LOT 1 : Réhabilitation des points critiques du tronçon routier Ngambe-Tikar –Ngoume (40 km) ;  
 LOT 2 : Réhabilitation des points critiques du tronçon routier Kong-limite Ngambé-Tikar (26 km)

## 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux porte sur les opérations suivantes :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel ;
- Les études techniques (projet d'exécution, plans de recollements)
- Les travaux de débroussaillage ;
- Les travaux de reprofilage avec curage des fossés et exutoires ;
- Les travaux de reprofilage compactage ;
- Les travaux de rechargement ponctuel dans les zones critiques ;
- Les travaux de pose de buses métalliques diamètre 800, 1000 ;
- Les travaux de construction de tête de buse et puisards

## 3. Allotissement

Lot	Intitulé du projet	Montant prévisionnel par lot	Sources de financement	Délai d'exécution
01	Réhabilitation des points critiques du tronçon routier Ngambe-Tikar –Ngoume (40 km) ;	40 000 000	BIP MINTP	120 jours calendaires
02	- Réhabilitation des points critiques du tronçon routier Kong-limite Ngambé-Tikar (26 km)	30 000 000		120 jours calendaires

**NB. Les travaux du présent DAO font l'objet de deux (02) lots . Chaque lot faisant l'objet d'un projet bien défini ; une même entreprise peut soumissionner pour les deux (02) lots et être attributaires desdits lots.**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

## 5. Financement

- Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le Ministère des Travaux Publics (MINTP) pour l'Exercice 2023

- 

● Lot	● Intitulé du projet	● Prévisionnel par lot	● Sources de financement
● 01	● -Réhabilitation des points critiques du tronçon routier Ngambe-Tikar –Ngoume (40 km) ;	● 40 000 000	● BIP MINTP
● 02	● - Réhabilitation des points critiques du tronçon routier Kong-limite Ngambé-Tikar (26 km)	● 30 000 000	● ● BIP MINTP

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, (Service Technique) Tél : 697 17 93 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de NGAMBE-TIKAR**.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, Tél : 697 17 93 60 au plus tard le **15 MARS 2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR -DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE:  
 LOT 1 : REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DU TRONCON ROUTIER NGAMBE-TIKAR –NGOUME (40 KM) ;  
 LOT 2 : REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DU TRONCON ROUTIER KONG-LIMITE NGAMBÉ-TIKAR (26 KM) »

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **120 jours calendaires**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant par lot est défini dans le tableau ci-dessous.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lot	Intitulé du projet	Montant Prévisionnel par lot	Montant caution
01	- Réhabilitation des points critiques du tronçon routier Ngambe-Tikar –Ngoume (40 km)	40 000 000	800 000
02	- Réhabilitation des points critiques du tronçon routier Kong-limite Ngambé-Tikar (26 km)	30 000 000	600 000

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

**conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **15 MARS 2023 à 12 heures** précises heures locales dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Ngambé-Tikar. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins **Vingt cinq (25) millions FCFA par LOT** ;
- Offre financière incomplète.

### b. Critères essentiels (25 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Mairie de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60

### 1. Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**NB : Par ailleurs ; pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques ; bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SM au N° 1517.**

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le MAIRE

**BELINGA IYAWA Mathieu**

**COMMUNE DE NGAMBE TIKAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES ET LA  
SAR/SM DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU  
CENTRE.-6 LOTS-**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR**, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de six (06 ) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines localités de la Commune de NGAMBE-TIKAR Département du MBAM ET KIM, Région du Centre.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

**3. Allotissement**

Lot	Intitulé du projet	Montant Prévisionnel par lot	Sources de financement	Délai d'exécution
01	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de MAMBI	17 000 000	BIP MINEDUB	120 jours calendaires

Lot	Intitulé du projet	Montant Prévisionnel par lot	Sources de financement	Délai d'exécution
02	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de LONWE	17 000 000	BIP MINDDEVEL	120 jours calendaires
03	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de MGBOUTOU	17 000 000		120 jours calendaires
04	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de NDJINGA	17 000 000		120 jours calendaires
05	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de INA	17 000 000		120 jours calendaires
06	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM de NGAMBE-TIKAR	20 000 000		120 jours calendaires

**NB. Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres font l'objet de six (06) lots. Chaque lot faisant l'objet d'un projet bien défini, une même entreprise peut soumissionner les six (06) Lots mais ne saurait être attributaire de plus de deux (02) Lots.**

## 1. 1. Participation

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINEDEVEL) et celles du MINEDUB pour l'Exercice 2023



Lot	Intitulé du projet	Prévisionnel par lot	Sources de financement
01	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de MAMBI	17 000 000	<b>BIP MINEDUB</b>
02	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de LONWE	17 000 000	
03	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de MGBOUTOU	17 000 000	
04	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de NDJINGA	17 000 000	<b>BIP MINDDEVEL</b>
05	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de INA	17 000 000	
06	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM de NGAMBE-TIKAR	20 000 000	

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, (Service Technique) Tél : 697 17 93 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de NGAMBE-TIKAR**.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, Tél : 697 17 93 60 au plus tard le 15 Mars 2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES ET LA SAR/SM DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.-6 LOTS- »**  
**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **120 jours calendaires**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant par lot est défini dans le tableau ci-dessous.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lot	Intitulé du projet	Montant révisionnel par lot	Montant caution par Lot
01	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de MAMBI	17 000 000	340 000
02	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de LONWE	17 000 000	340 000
03	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de MGBOUTOU	17 000 000	340 000
04	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de NDJINGA	17 000 000	340 000
05	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à École publique de INA	17 000 000	340 000
06	- Construction d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM de NGAMBE-TIKAR	20 000 000	400 000

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant

**conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 15 Mars 2023 à 12h précises heures locales dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Ngambé-Tikar. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins dix (10) millions FCFA par lot;
- Offre financière incomplète.

### b. Critères essentiels (25 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Mairie de la de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60.

NB : Par ailleurs pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au **Numéro 1517**.

### 1. Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le MAIRE

**BELINGA IYAWA Mathieu**

## MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**DEMANDE DE COTATION N°00000002/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DES ABONNEMENTS ARCGIS ONLINE AU COMPTE DU MINMIDT**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
57 29 039 05 340010 521311 911

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance une consultation, auprès des prestataires de droit camerounais exerçant dans le secteur concerné, en vue de l'acquisition des abonnements Arcgis Online au compte du MINMIDT.

### 2. Cout Prévisionnel

un montant de **20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC**

### 3. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINMIDT exercice 2023, pour un montant de 20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC sur la ligne 57 29 039 05 340010 521311 911.

### 4. Consultation du Dossier

Le présent dossier peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel « Rose », contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

### 5. Acquisition du Dossier

Le présent dossier peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel « Rose », contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

### 6. Remises des offres

Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé, et déposées au plus tard **le 14 mars 2023 à 13 H00 précises** au Service des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble Ministériel «Rose», porte 116 sous enveloppe cachetée avec la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°00000002/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DES ABONNEMENTS ARCGIS ONLINE AU COMPTE DU MINMIDT  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

### 7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de F CFA 400 000 (quatre cent mille).

Cette caution sera établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

## 8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 14 mars 2023 à 14 H00 précises à la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique de l'Immeuble Ministériel «Rose», Yaoundé.

## 9. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/ 699 370 748.

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le *SECRÉTAIRE D'ÉTAT*

**FUH CALISTUS GENTRY**

# MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**DEMANDE DE COTATION N°00000003/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MOBILIER POUR LA SALLE DES CONFERENCES DE LA DIRECTION DES MINES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
57 29 039 06 330007 524118 971

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance une consultation, auprès des prestataires de droit camerounais exerçant dans le secteur concerné, en vue de l'acquisition du mobilier pour la salle des conférences de la Direction des Mines.

## 2. Cout Prévisionnel

un montant de **11 800 000 (onze millions huit cent mille) FCFA TTC**

## 3. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINMIDT exercice 2023, pour un montant de 11 800 000 (onze millions huit cent mille) FCFA TTC sur la ligne 57 29 039 06 330007 524118 971.

## 4. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de **20 000 (vingt mille) francs CFA** non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

## 6. Remises des offres

Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé, et déposées au plus tard **le 14 mars 2023 à 13 H00 précises** au Service des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble Ministériel «Rose», porte 116 sous enveloppe cachetée avec la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°00000003/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LA SALLE DES CONFERENCES DE LA DIRECTION DES MINES*  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de F CFA 236 000 (deux cent trente-six mille).

Cette caution sera établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

## 8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 14 mars 2023 à 14 H00 précises à la salle de session de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique de l'Immeuble Ministériel «Rose», porte 153 Yaoundé.

## 9. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/ 699 370 748.

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le **SECRÉTAIRE D'ÉTAT**

**FUH CALISTUS GENTRY**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 02 /AMI/MINADER/PADFA II/RAF/STPR/SPM/2023**  
**INTITULE DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE L'ETUDE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE QUATRE (04) INSTALLATIONS DE STOCKAGE/VENTE (2 ENTREPOTS DE RIZ ET 2 ENTREPOTS D'OIGNON).NUMERO DE REFERENCE : B1IA0112**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.

## 2. Objet

Les services de conseil comprennent l'étude technique pour la mise en place de quatre (04) installation modernes **de stockage/vente de riz et de l'oignon** auxquelles sera associée **une installation différenciée de facilités connexes à ce type d'investissement dans chacune des installations modernes de façon à optimiser la préservation de l'environnement et la valorisation sociale de ces dispositifs (accès à l'eau, électricité, toilette, espace de garage/dépannage etc)**. Le consultant fournira également les éléments pour la mise en place d'un circuit performant de distribution des produits du riz et de l'oignon (semences, produits brutes et transformés) sur les différents marchés ciblés et concurrentiels.

## 3. Période d'exécution

La mission qui prend effet à compter de la date de notification du contrat couvrira une période de quatre-vingt-dix (90) jours comprenant la préparation, la rédaction, et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires ainsi que la tenue des ateliers de validation.

## 4. Participation et origine

Le **PADFA II** invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

## 5. Remises des offres

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com), le **17 FEVRIER 2023 à 15 heures au plus tard**. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le **20 FEVRIER 2023 à 15 heures**.

**Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée des dites Manifestations sur une clé USB**. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com); Cellule de Passation des Marchés ; **Le 28 Février à 15 heures au plus tard**. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02 /AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08 FEVRIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE L'ETUDE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE QUATRE (04) INSTALLATIONS DE STOCKAGE/VENTE (2 ENTREPOTS DE RIZ ET 2 ENTREPOTS D'OIGNON) POUR LE COMPTE DU PADFA II  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 6. Composition du dossier

### LE CONTENU DES MANIFESTATIONS D'INTERET (MI) :

La Coordinatrice Nationale du PADFA II invite les Consultant-firmes ou Groupement de consultants ayant des qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations :

- Une lettre de manifestation/motivation du consultant adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Les références dans les missions similaires du consultant/firme ou du groupement de consultants (copies premières pages, pages de signature et pages d'enregistrement des contrats similaires) ;
- Les expériences du consultant/firme.
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

## 7. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications de Consultants (QC)**, expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

### CRITERES ESSENTIELS :

Critères/Sous-critères	Poids
<b>(i) Expériences générales du consultant</b>	<b>30</b>
Nombre d'années d'existence	5
Nombre d'années d'expérience dans la réalisation d'études techniques/ de faisabilité	15
Expérience dans la zone/région du projet	10
<b>(ii) Expériences spécifiques du consultant</b>	<b>60</b>
Expérience dans la réalisation des études de faisabilité/techniques dans le secteur agricole	25
Expérience dans la réalisation des études d'installation des entrepôts de stockage, de manutention et de commercialisation des produits agricoles	25
Expérience dans des études de faisabilité/installation des unités de stockage du riz et de l'oignon	10
<b>(iii) Disponibilité du personnel qualifié</b>	<b>10</b>
Capacité du consultant à disposer d'une équipe pluridisciplinaire pour une meilleure exécution de la mission	10

### LES CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de **80 points sur 100** ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

## **8. Renseignements Complémentaires**

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>[1]</sup>.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023  
POUR LA REFONTE DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE  
L'INNOVATION.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans sa Stratégie Nationale de développement 2020 – 2030 (SND30), le gouvernement Camerounais entend faire des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et du numérique, des leviers essentiels "**pour la transformation structurelle et le développement inclusif**" du Cameroun. Pour cela, le MINRESI veut faire de sa communication électronique un outil indispensable, pour mieux valoriser ses activités et s'ouvrir d'avantage au monde scientifique et industriel.

Les technologies web sont en constante évolution et le site internet du MINRESI doit les suivre pour rester adapté aux exigences des internautes et aux standards de sécurité. La refonte du site web actuel du MINRESI devient ainsi une nécessité car les composants et la structure sont devenus obsolètes et ne correspondent plus aux normes en vigueur. En cause, une incompatibilité avec les nouvelles versions des navigateurs ou des failles de sécurité qui nécessitent une mise à jour le plus vite possible. Sans compter le mécanisme de publication et de disposition des informations sans cesse décrié par les responsables de la Communication du ministère, plombant ainsi une collaboration franche entre les structures en charge de l'animation site web d'une part (Cellule de Communication avec la collaboration de la Cellule de Traduction), et les structures en charge de l'Administration, de la Maintenance et la Mise en œuvre dudit site web qui est jusque-là créé il y a plus de cinq (05) ans à l'aide d'une version aujourd'hui obsolète du CMS JOOMLA.

La volonté du MINRESI par conséquent, est de donner une nouvelle vie à sa vitrine afin de se hisser au rang des grandes Institutions qui font de leur site web un véritable outil moderne de communication attractif et interactif.

## 2. Objet

L'objectif général est de concevoir et mettre en ligne un site web stable, fiable, sécurisé et intégrant des technologies des technologies et un contenu adapté aux besoins nouveaux du MINRESI et de la recherche en général.

## 3. Consistance des prestations

Les objectifs spécifiques sont :

- Mettre le site web du MINRESI à niveau en appliquant les standards et normes de sécurité actuels ;
- Améliorer la visibilité sur les moteurs de recherche comme Google ;
- protéger le site web contre les cyber attaques ;
- Intégrer de nouvelles fonctionnalités à notre site Internet ;
- être un espace de présentation du MINRESI;
- offrir une bonne visibilité des activités quotidiennes du MINRESI au grand public ;
- être un espace clairement organisé (onglets et catégories) de diffusion d'informations, d'actualités et de contenus divers sur les activités du MINRESI ;
- Augmenter le Trafic sur le site web ;
- être visuellement clair, attractif et interactif ;
- Permettre la publication permanente de l'information sous toutes ses formes (texte, image, vidéo) ;
- Être bilingue Français/Anglais ;
- Être un véritable portail moderne de la Recherche et de l'Innovation au Cameroun.

## 4. Participation et origine

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la conception des applications informatique, du développement web et des travaux similaires ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2023.

## 6. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, au plus tard **le 22 février 2023** à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023  
POUR LA REFONTE DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION.  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 7. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

### **a-) Pièces administratives**

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois.

*NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.*

### **b) Dossier technique**

Le dossier technique devra comprendre :

- a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.
- b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (04 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1<sup>ère</sup> et dernière page du marché + PV de réception).
- c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :
  - un CV daté et signé par le concerné ;
  - une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois;
  - la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

*NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.*

Le personnel sera composé comme suit :

**Un chef de mission : un ingénieur de conception informatique** (BAC+5 au moins) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

**Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales** au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

**Un ingénieur des travaux informatique** (BAC+3 au moins) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

## 8. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

### **a) Critères éliminatoires**

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 80/100.

### **b) Critères essentiels**

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 40 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

## 10. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le *MINISTRE*

***TCHUINTE Madeleine***

# MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023  
POUR LES TRAVAUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE D'ACCES AUX  
INNOVATIONS AU MINRESI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le décret N° 2012/383 du 14 septembre 2012 mentionne que le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de Recherche Scientifique et d'innovation. A ce titre, il est chargé entre autres de : l'animation, la coordination et le contrôle des activités de recherche scientifique en vue de la promotion du développement économique, social et culturelle. Fort de cela, le Projet de mise en place d'une plateforme numérique d'accès aux innovations, programme et projets d'innovations en ligne fait allusion à la mission de collecte et de traitement des statistiques sur les innovations. Elle est l'une des missions de la division de la Promotion et de l'Appui à l'Innovation (DPAI), mission attribuée spécifiquement à l'une de ses cellules, celle de l'Expertise, des Procédures d'Innovation et de la Réglementation (CEPIR).

Ce projet s'inscrit parmi les solutions à exploiter pour faire face à l'un des défis relevés dans le document Cameroun « vision 2035 », boussole de la croissance économique et de l'emploi. En effet, plusieurs innovations sont réalisées mais les entreprises, les opérateurs économiques et le grand public n'ont pas accès de façon aisée aux différentes innovations qui ont besoin d'un appui pour une industrialisation pouvant induire une valeur ajoutée au problème d'emploi qui se pose toujours de façon persistante au Cameroun. Fort de ce qui précède, l'on se rend compte que plusieurs opportunités d'investissements sont ainsi perdues, ce qui ne contribue pas à résorber le problème économique dont doit faire face le Cameroun. Ce projet propose une solution au problème central qui est celui de la disponibilité des données codifiées dans un environnement où les technologies de l'information et de la communication constituent un pilier central en matière d'information de masse et d'échange.

## 2. Objet

### a) Objectif général

L'objectif général de ce projet est de faciliter l'accès à partir d'internet aux informations scientifiques et techniques sur toutes les innovations au Cameroun.

### b) Objectifs spécifiques

Les objectifs se déclinent ainsi qu'il suit :

- Constituer sous forme de document officiel un document mentionnant des données des différentes innovations le plus à jour pour une présentation officielle par le Ministre en présence des autres membres du gouvernement ;
- Constituer une base de données accessible en ligne les innovations par domaine de recherche ;
- Faciliter l'accès aux différentes innovations au grand public et aux opérateurs économiques via une adresse internet significative ;
- Mettre à jour la base de données des innovations en se servant des données collectées sur l'étendu du Cameroun ;
- Mettre en relation les innovateurs et les potentiels investisseurs.

### 3. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2023.

### 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, au plus tard **le 22 février 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE D'ACCES AUX INNOVATIONS AU MINRESI ».*

*A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.*

### 5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

a-) Pièces administratives

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois.

NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

b) Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.
- b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (04 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1ère et dernière page du marché + PV de réception).
- c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :
  - un CV daté et signé par le concerné ;
  - une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois;
  - la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.

Le personnel sera composé comme suit :

Un chef de mission : Docteur en économie/gestion disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

Un ingénieur statisticien au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un ingénieur des travaux informatiques au moins (BAC+3) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

## 6. Critères d'évaluation

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche ;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

### a) Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 80/100.

### b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 40 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 15 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

## 8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le *MINISTRE*

**TCHUINTE Madeleine**

# MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023  
POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CREATION DE CLUSTERS AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

L'expérience des pays industrialisés et de certains pays en développement montrent que les grappes industrielles sont les principaux contributeurs au développement socio- économique d'un pays. Un cluster est "un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires". C'est donc un regroupement d'entreprises faisant partie d'un même secteur d'activité (même domaine de compétences) et qui sont ancrées dans un territoire ou localisées géographiquement. Ce regroupement permet aux entreprises de bénéficier d'avantages compétitifs grâce notamment aux « externalités » qu'il suscite.

Au cours des dernières décennies, grâce à l'industrialisation rapide, la croissance des grappes couvre presque toutes les activités économiques. Les clusters ont le potentiel de générer de l'emploi à grande échelle contribuant ainsi à la croissance industrielle et économique. La coopération dans les clusters est devenue de plus en plus une exigence pour la réussite. En outre, elle offre un moyen direct pour améliorer la performance économique et réduire les coûts.

Le concept de cluster gagne rapidement du terrain dans le paysage industriel de nombreux pays. De nos jours, tous les pays partagent un intérêt commun pour le développement économique. Malgré la grande diversité dans leurs aspects géographiques, politiques et sociaux, l'un des dénominateurs communs qui lie toutes les nations est le développement des clusters. Les entreprises dans un Cluster produisent des biens ou des services connexes et sont soutenues par une gamme d'institutions spécialisées situées dans la proximité spatiale. En Inde par exemple, les groupes sectoriels spécifiques des clusters agissent comme catalyseurs de la croissance économique qui favorisent l'esprit d'entreprise, l'innovation, la création d'emploi et l'autonomisation.

L'industrie camerounaise se limite à quelques activités de transformation des produits primaires, d'opérations de finissage et de petites transformations. En outre, les plus grandes unités se présentent généralement comme de petites enclaves technologiques n'ayant pratiquement aucun rapport d'échanges avec leurs voisins. Selon le rapport de l'Organisation des Nations pour le Développement Industriel (ONUDI) en 2005, l'industrie camerounaise est très faible (ne représente que 0,02% du taux de croissance entre 2003 et 2007) et par son intégration à l'économie mondiale qui met l'accent sur une nouvelle politique industrielle, elle pourra lui permettre de sortir de ses faiblesses en matière d'industrialisation. La nouvelle politique industrielle consisterait en une stratégie d'environnement favorable aux entreprises, notamment en termes de concurrence, tout en mettant l'accent sur l'innovation et la Recherche Développement. La formulation par le gouvernement d'une véritable politique industrielle au Cameroun permettrait de passer à une économie mondialisée, caractérisée par la croissance des échanges et des flux financiers et l'apparition de nouveaux partenariats.

L'analyse du secteur au Cameroun démontre qu'effectivement de nombreux avantages reconnus aux clusters peuvent s'appliquer au travers de la stratégie de collaboration et d'amélioration de la compétitivité des filières de ce secteur grâce à la coopération. Le projet de développement économique marqué par l'insertion des « clusters » à fort potentiel d'innovation et de recherche, vise d'une part à favoriser les synergies entre recherche et développement par le rapprochement physique des chercheurs et d'autre part à multiplier les plateformes technologiques permettant le lien entre découvertes scientifiques et entreprises pour développer et créer des emplois et des entreprises innovantes.

C'est dans cette optique que le gouvernement camerounais entend mettre en œuvre des réseaux (clusters) regroupant l'ensemble des intervenants dans certaines filières agro-alimentaires en organisant des synergies sur un même territoire entre les entreprises (associations paysannes) elles-mêmes, les centres de recherche et les unités de formation.

La création de plus de valeur ajoutée nationale, permettrait l'émergence d'une industrie de transformation des produits agricoles tout en réduisant l'importation.

Afin de booster l'apport de certaines filières agricoles au PIB et à l'emploi, il est envisageable une étude de faisabilité pour la création de cluster agroalimentaire dans certaines filières à fort potentiels de production tel que :

- Secteur avicole dans le Centre et l'ouest ;
- Secteur porcin dans le centre et l'Ouest ;
- Secteur pêche (produits de mer) dans le Littoral et Sud-Ouest
- Secteur Bovin dans le Grand Nord ;
- Secteur de transformation agroalimentaire (manioc, pomme de terre, maïs etc.) dans le Sud, l'Adamaoua, le Nord-Ouest, l'Est et l'ouest.

## 2. Objet

L'objectif global de l'étude est d'examiner la faisabilité économique, technique, financière et commerciale de la création de clusters agroalimentaires au Cameroun.

### 3. Consistance des prestations

- Faire un inventaire des acteurs de chaque filière dans les zones ciblées y compris les acteurs informels dans la transformation et leur capacité ;
- Procéder si possible à l'identification des clusters existants (formels et/ou informels) et à la formulation de propositions en vue de la structuration des associations/regroupements des professionnels existants de la filière afin de constituer un vivier d'opérateurs capables de porter le projet ;
- Faire un inventaire des produits existants dans la zone et des marchés (locaux, régionaux et internationaux) auxquels ils sont destinés ;
- Dégager les perspectives de développement et de croissance des différentes filières dans la zone en faisant ressortir notamment ; les utilisations et disponibilités en matières premières (produire, si possible, une carte de localisation) ;
- Etablir les principales opportunités de marchés pour les produits transformés ou finis ;
- Evaluer les principaux besoins des acteurs de la filière ;
- Evaluer le type de zones industrielles/clusters qui serait le mieux à même de répondre à une masse critique des principaux besoins (en se focalisant sur les principales opportunités accessibles à relativement court terme) ;
- Etablir les préalables de mise en œuvre du cluster agroalimentaire, l'organisation de celle-ci et le chemin critique y afférant ;
- Procéder à la déclinaison des principales activités qui pourraient être menées dans le cluster tout en présentant le schéma opérationnel de celles-ci ;
- Procéder à une analyse de faisabilité des principales activités du cluster. Il conviendra notamment d'étudier et d'évaluer séparément la rentabilité de ces activités avant de les consolider ;
- Présenter un modèle de cluster optimal, intégrant la forme de propriété et de gestion ainsi qu'un business plan appropriés.

### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2023.

### 6. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, au plus tard **le 22 février 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 09 FEVRIER 2023  
POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CREATION DE CLUSTERS AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN  
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 7. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

### **a-) Pièces administratives**

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois.

*NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.*

### **b) Dossier technique**

Le dossier technique devra comprendre :

- a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.
- b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (04 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1<sup>ère</sup> et dernière page du marché + PV de réception).
- c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :
  - un CV daté et signé par le concerné ;
  - une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois;
  - la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

*NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.*

Le personnel sera composé comme suit :

**Un chef de mission** : Docteur en économie/gestion disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

**Un chercheur en sciences exactes** au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

**Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales** au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

## 8. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

### **a) Critères éliminatoires**

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 80/100.

### **b) Critères essentiels**

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 40 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

## 10. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MINISTRE

**TCHUINTE Madeleine**

# COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 07/02/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE  
CHARGEUSE SUR PNEUS A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA , DEPARTEMENT DE LA SANAGA  
MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023, le Maire de la Ville d'Edéa, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine d'Edéa, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'acquisition d'une pelle chargeuse à la Communauté Urbaine d'Edéa, l'Arrondissement d'edéa 1er, Département de la Sanaga maritime, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Il s'agit d'acquérir une pelle chargeuse dont les caractéristiques sont détaillées dans le descriptif de la fourniture.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **88 960 500 F (quatre vingt huit millions neuf cent soixante mille cinq cent Francs) CFA toutes taxes comprises.**

## 4. Allotissement

Les fournitures seront constituées **en un (01) lot.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres concerne les sociétés concessionnaires régulièrement agréées par l'Etat :

## 6. Financement

La prestation objet du présent avis d'appel d'offres est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2023, imputation N°.....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa, **BP 282 Edéa**, Tel : 6 99 52 05 26 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa, Tel : 6 99 52 05 26, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 F (cent mille francs) CFA** payable à la Recette municipale de la Communauté urbaine d'Edéa.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine d'Edéa ,au plus tard le **07/03/2023 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 07/02/2023**

**POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA, DEPARTEMENT  
DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage objet du présent Appel d'Offres est d'un **(01) mois**, soit 30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les soumissionnaires devront joindre à leurs pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **un million sept cent quatre vingt douze mille deux cent dix francs cfa (1 779 210)** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produite ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appels d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appels d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 07/03/2023 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa, dans la salle des délibérations.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

En plus de la vérification de la régularité administrative des Dossiers (pièces) administratif(ve)s, il sera procédé à l'évaluation des offres techniques et financières.

La vérification de la régularité administrative consiste à s'assurer que les pièces administratives sont complètes, authentiques et valides sous peine d'élimination du soumissionnaire concerné.

Pour l'évaluation technique, une grille a été prévue à cet effet et fait l'objet de la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert.

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires se présentent comme suit :

1. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h de l'ouverture des offres. Dossier Administratif (pièces) administratives incomplètes ou non conformes à déposer après 48 heures de l'ouverture des plis ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. Non satisfaction des caractéristiques majeures : Offre ne remplissant pas l'une des conditions portant sur:

● Les caractéristiques mécaniques du moteur :

- puissance nominale : 162 kw,
- vitesse nominale 2000tr/min
- charge nominale 5000kg
- cylindrée 9.726 L
- pompe de direction à engrenage
- dimension des pneus 23.5-25
- force d'arrachage 168kn
- hauteur de deversement 3058 mm
- transmission powershift
- godet 3 m3
- Capacité du réservoir à carburant ?170 L

1. Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels,
2. Omission d'un prix unitaire quantifié,
3. Offre financière incomplète.

### Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre, Les autres caractéristiques mécaniques ;
- Conformité de la fourniture aux spécifications techniques ; Les caractéristiques dimensionnelles et pondérales ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des pièces de rechange.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa, BP : 282 Edéa, Tel : 699 52 05 26/ 678 23 58 48.

### **Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

### **Additif à l'appel d'Offres**

Le Maire de la ville d'Edéa se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

*EDEA le 7 Février 2023*

*Le MAIRE*

***NLEND Albert Emmanuel***

# SOCIETE NATIONALE DES MINES

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°00002/ASMI/SONAMINES/DG DU 09/02/2023  
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE  
FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE D'EXPLOITATION, DE CONDITIONNEMENT ET DE  
COMMERCIALISATION DE L'EAU MINERALE DANS LE VILLAGE EKOLKANG, ARRONDISSEMENT DE  
MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Au fil des dernières décennies, l'exploitation durable des ressources minières occupe une place stratégique dans le développement des pays en Afrique. Plusieurs pays africains comme le Cameroun, prévoient une émergence économique dans les années à venir, qui les oblige à valoriser leur potentiel minier et à réaliser une exploitation qui permettra d'obtenir une croissance économique, corolaire d'un impact positif, direct sur l'amélioration de la qualité de vie de sa population. C'est à ce titre que l'exploitation de l'eau minérale est en plein essor depuis quelques années au Cameroun tout comme l'or.

Par ailleurs, la problématique de l'eau potable figure au cœur des Objectifs de Développement Durable (ODD), à savoir « Accès à l'eau salubre et l'assainissement : garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et gérer les ressources en eau de façon durable ». Le nombre de décès et de maladies provoqués par le manque ou la mauvaise qualité de l'eau s'est globalement accru dans le monde et particulièrement en Afrique subsaharienne.

Pourtant, selon la start-up Fraym, 330 millions d'Africains, soit le quart de la population du continent, font partie de la « classe moyenne », celle dont la consommation ne se résume pas seulement à des denrées de première nécessité, mais aussi à des produits « premium ». Avec la montée de cette classe moyenne au Cameroun, les mesures préventives pour rester en bonne santé sont de plus en plus à l'ordre du jour. Celle pour qui l'accès à une eau de qualité devient une priorité.

Depuis quelques années, l'offre de l'eau de qualité notamment l'eau minérale s'est fortement accrue, du fait de l'existence d'un marché lucratif dont deux leaders (Société Source du Pays et la Société des Eaux Minérales du Cameroun) dominent le marché et grâce aux prix extrêmement attractifs et au lancement des bidons de 10 et 20 litres réputés bon marché, par la société Source du Pays suite à l'acquisition des actifs de la société Nabco (Opur). Par exemple, selon le rapport Nielsen, le marché de l'eau minérale a progressé de 46,4% en 2018 pour se situer à 320 millions de litres. Le bénéfice de 729 millions, réalisé au premier semestre 2021 par la société SEMC (Société des Eaux Minérales du Cameroun) jusque-là en difficulté dans ses chiffres, est une preuve de bonne santé de ce secteur d'activité (Eco matin du 21 octobre 2021).

Malgré une concurrence farouche sur le marché camerounais, le coût d'une bouteille de 1,5 litres reste de 21% plus cher qu'en France (combien-coute.net) en 2023. Ces prix pourraient devenir plus accessibles à toutes les franges de la population au cas où d'autres acteurs disposant des moyens (financiers et autres) viendraient à s'impliquer dans ce marché lucratif.

Dès lors, le village Ekolkang, dans le groupement Mbo, Arrondissement de Melong, Département du Mungo, Région du Littoral est une véritable opportunité concernant la production de l'eau minérale. La géologie et hydrogéologie offre à cette localité une eau de qualité supérieure à fort potentiel économique qui ne demande qu'à être valorisé. Cette opportunité est l'occasion de s'inscrire dans la vision du Président Paul Biya qui signait le 14 décembre 2020, le décret créant la Société Nationale des Mines (SONAMINES), avec pour mission de développer et de promouvoir le secteur minier au Cameroun.

Ce projet va également en droite ligne des missions de la SONAMINES, de sa vision et de son contenu dans son plan stratégique de développement en cours d'élaboration. Il permettra à terme de contribuer à une amélioration significative du taux d'accès des populations à l'eau minérale.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) a pour objet la présélection de certains Cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques devant constituer la liste de l'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un Consultant en vue de l'étude de faisabilité pour la construction d'une unité d'exploitation, de conditionnement et de commercialisation de l'eau minérale dans le village Ekolkang, Arrondissement de Melong, Département du Mounjo, Région du Littoral.

## 3. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet ASMI consistent notamment à assister la SONAMINES dans la mise en place d'une unité d'exploitation, de conditionnement et de commercialisation de l'eau minérale, en prenant en ZE3 les recommandations ressorties des études préliminaires antérieures (identification du site du projet, potentiel géologique, potentiel hydrogéologique, étude de marché, étude de la qualité de l'eau, etc.).

Concrètement, Les objectifs poursuivis dans la mission sont les suivants :

Élaborer les études techniques et architecturales de toutes les composantes de mise en place de l'unité d'exploitation, de conditionnement et de commercialisation de l'eau minérale, en faisant des propositions concrètes sur les différentes alternatives existantes en matière d'implantations de telles unités industrielles ;

Elaborer les études économiques et financières assorties d'un business plan détaillé aux fins, respectivement, du développement des produits existants et du développement de produits innovants à travers la mise en place de cette infrastructure ;

Elaborer les études juridiques, institutionnelles et organisationnelles des entités chargées de gérer l'unité d'exploitation, afin de réunir les conditions favorables à son fonctionnement dans l'optique des missions qui lui seront assignées ;

Elaborer la stratégie marketing et communication du produit ;

Détailler les actions d'accompagnement adéquates dans l'optique de l'opérationnalisation de toutes les composantes du projet.

L'objectif final de l'étude étant de permettre à la SONAMINES d'apprécier l'intérêt et l'opportunité pour la République du Cameroun, d'investir dans la mise en place d'une unité industrielle de production, de conditionnement et de commercialisation d'eau minérale, tout en jetant les bases d'une administration communicante afin de rapprocher les services publics et les usagers qu'ils soient personnes physiques ou morales.

## 4. Participation et origine

La participation au présent ASMI est ouverte aux Cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun, composés d'experts ayant une bonne connaissance des activités d'exploitation, de conditionnement et de commercialisation de l'eau minérale au cours de ces 10 dernières années.

## 5. Financement

Budget de la SONAMINES, Exercice 2023

## 6. Remises des offres

Les cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques qui sollicitent manifester leur intérêt à la présente présélection doivent soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

La première enveloppe contenant l'Offre Administrative, dite " Enveloppe A", portera la mention :

**" AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000002/ASMI/SONAMINES/DG DU 09/02/2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE D'EXPLOITATION, DE CONDITIONNEMENT ET DE COMMERCIALISATION DE L'EAU MINERALE DANS LE VILLAGE EKOLKANG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL PAR DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SONAMINES)"**

L'autre enveloppe contenant l'Offre technique, dite " Enveloppe B", portera la mention :

**" AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000002/ASMI/SONAMINES/DG DU 09/02/2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE D'EXPLOITATION, DE CONDITIONNEMENT ET DE COMMERCIALISATION DE L'EAU MINERALE DANS LE VILLAGE EKOLKANG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SONAMINES)"**

### DATE ET LIEU DE DEPOT DU DOSSIER

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devront être déposés sous pli fermé à la porte R02 dans les bureaux abritant la Direction Générale de la SONAMINES sis à l'entrée ancienne SODEPA, Immeuble ancien CAPAM, au plus tard le 21/02/2023 à 15h30mn avec la mention :

**" AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000002/ASMI/SONAMINES/DG DU 09/02/2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE D'EXPLOITATION, DE CONDITIONNEMENT ET DE COMMERCIALISATION DE L'EAU MINERALE DANS LE VILLAGE EKOLKANG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SONAMINES)"**

## 7. Composition du dossier

### CRITÈRES DE QUALIFICATION

- 1-Etre un Cabinet ou Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou groupement de BET de droit camerounais ;
- 2-Présenter un dossier administratif conforme ;
- 3-Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
- 4-Disposer des moyens logistiques nécessaires pour l'accomplissement de ces prestations
- 5-Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études de faisabilité des unités industrielles.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Au risque de voir son Offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants :

#### Volume1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois :

- Une déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
  - Un certificat de non redevance ;
  - Une Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois (03) mois ;
  - Une copie certifiée du registre de commerce ;
  - Une attestation de non faillite datant de moins de moins quatre-vingt-dix (90) jours délivrée par le tribunal du lieu du siège du candidat ;
  - Un accord de groupement le cas échéant ;
  - Une autorisation de vérification des références : cette autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet ou du Bureau d'Etudes Techniques autorise la SONAMINES à procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires afin de s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- Il est précisé que, l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entrainera la non recevabilité de la candidature.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et un seul acte notarié

de constitution du groupement sera suffisant pour tous les membres du groupement.

## Volume 2 (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre les pièces ci-après énumérées.

### Les moyens humains :

Le candidat fournira la liste définissant le personnel proposé pour l'exécution des prestations objet de cette manifestation d'intérêt accompagnée de :

- Le CV signé de chaque personnel ;
  - La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
  - La copie certifiée conforme de la CNI de chaque personnel ;
  - L'attestation de disponibilité
  - L'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour l'Ingénieur proposé.
- La non production de l'une de ces pièces entrainera pour l'expert considéré, la note zéro (0).**

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel composé de :

Experts à mobiliser	Qualifications/Expérience
Chef de Mission, Ingénieur Hydraulicien	BAC+5 Ingénierie Hydraulique ou discipline connexe et ayant au moins neuf (09) années d'expérience pertinente dans un projet relatif à l'eau  Expérience dans la réalisation des études similaires audit projet souhaitable
Géologue	BAC+5 ou plus en géologie, ayant trois (03) années d'expérience en tant que géologue dans des projets
Economiste financier	BAC+5 en économie, gestion ou formation connexe, ayant au moins trois (03) années d'expérience dans des projets
Juriste	BAC+5 en droit ou discipline connexe, au moins trois (03) années d'expérience dans le domaine des PPP ou de la passation des marchés publics.
Expert environnementaliste	BAC+5 en Environnement, Ingénierie ou discipline connexe ayant au moins cinq (05) ans années d'expérience dont trois (03) dans un projet
Expert en développement social	BAC+5 en Sociologie ou anthropologie ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans des projets
Architecte	BAC+5 en architecture ayant une expérience d'au moins deux (02) ans dans la conception de projets
Expert en marketing stratégique	BAC+5 en marketing avec au moins cinq (05) années d'expérience
Ingénieur de Génie-Civil	BAC+5 en Génie-Civil avec au moins cinq (05) années d'expérience avec attestation d'inscription à l'Ordre de Génie Civil
Ingénieur Génie-Electrique/Techniques Industrielles	BAC+5 en Génie-Electrique, Techniques Industrielles ou disciplines connexes avec au moins cinq (05) années d'expérience dans un projet relatif à l'eau
Ingénieur Génie Chimique	BAC+5, en Chimie Industrielle axée sur les traitements des eaux ayant au moins (05) ans d'expérience.

### L'organigramme complet de l'entreprise

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés

par les intéressés et leurs copies certifiées de CNI.

**NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dument signées.**

### Les références de l'entreprise

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes Techniques devra fournir les documents qu'il a réalisés avec succès au cours des dix (10) dernières au moins trois études dont au moins une relative à une étude de faisabilité de projet.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonnes fin établies par les Maitres d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

Pour être validée, chaque référence en prestation similaire, devra être par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ères et dernières pages. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maitre d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet ;
- L'attestation de services faits délivré par le Maitre d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des prestations.

### Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

#### Matériels informatique et technique :

- cinq (05) ordinateurs ;
- une (01) imprimante ;
- (02) GPS ;

#### Moyens logistiques :

- véhicule pick-up de liaison (01).

## 8. Critères d'évaluation

Après réception des Offres, le Maitre d'Ouvrage procédera à leur évaluation au regard des critères suivants.

#### Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note technique inférieure à 70/100.

#### Critères essentiels (Total 100 points)

- Présentation générale de l'Offre sur 5 points ;
- Personnel clé sur 70 points
- Référence du Cabinet pour les prestations similaires au cours des dix (10) dernières années sur 15 points ;
- Moyens logistique et matériel sur 10 points.

### 7.3. Grille d'évaluation

N°	Critères	Sous-critères	Note attribuée	Barème
I	Présentation générale de l'offre	Lisibilité		/1 pt
		Agencement		/2 pt
		Reliure		/2 pt
Total présentation de l'offre				/5 pts
II	Références du Cabinet (sur 15 points)			

	Références spécifiques dans les projets similaires	1 <sup>ère</sup> et dernière page du contrat enregistré	PV de réception
		/3	/2
		/3	/2
		/3	/2
<b>Total références /15</b>		<b>/9</b>	<b>/6</b>
<b>III</b>	<b>Personnel clé de la mission : 70 points</b>		
1	Ingénieur Hydraulicien, Chef de Mission <b>15 points</b>	Conformité du diplôme : <b>10 points</b> Nombre d'années d'expérience requis: <b>05 points</b>	
2	Géologue : <b>10 points</b>	Conformité du diplôme : <b>05 points</b> Nombre d'années d'expérience requis: <b>05 points</b>	
3	Économiste financier : <b>05 points</b>	Conformité du diplôme : <b>02 points</b> Nombre d'années d'expérience requis : <b>03 points</b>	
4	Juriste : <b>05 points</b>	Conformité du diplôme : <b>02 points</b> Nombre d'années d'expérience requis : <b>03 points</b>	
5	Expert environnementaliste : <b>05 points</b>	Conformité du diplôme : <b>02 points</b> Nombre d'années d'expérience requis : <b>03 points</b>	
6	Expert en développement social : <b>05 points</b>	Conformité du diplôme : <b>02 points</b> Nombre d'années d'expérience requis : <b>03 points</b>	
7	Architecte : <b>05 points</b>	Conformité du diplôme : <b>02 points</b> Nombre d'années d'expérience requis : <b>03 points</b>	
8	Expert en marketing stratégique : <b>05 points</b>	Conformité du diplôme : <b>02 points</b> Nombre d'années d'expérience requis: <b>03 points</b>	
9	Ingénieur Génie-Civil : <b>05 points</b>	Conformité du diplôme : <b>02 points</b> Nombre d'années d'expérience requis : <b>03 points</b>	

10	Ingénieur Génie Electrique/Techniques Industrielles :05 points	Conformité du diplôme : <b>02 points</b>  Nombre d'années d'expérience requis : <b>03 points</b>
11	Ingénieur Génie Chimique: <b>05 points</b>	Conformité du diplôme : <b>02 points</b>  Nombre d'années d'expérience requis : <b>03 points</b>
IV	<b>Moyens logistiques, techniques et matériels 10 points</b>	
	-Cinq (05) ordinateurs	<b>/2,5 points</b>
	-Une (01) imprimante	<b>/2,5 points</b>
	-Deux (02) GPS	<b>/2 points</b>
	-Un(01) pickup 4*4	<b>/3 points</b>
<b>Total moyens logistiques, techniques et matériels</b>		<b>/10 points</b>
<b>Total général</b>		<b>/100 points</b>

**NB** : Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat en cours avec la SONAMINES, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SONAMINES à Yaoundé, située au quartier Omnisports, Avenue Marc Vivien FOE, Entrée ancienne SODEPA, Tél. : (237) 242 058 396/658 056 790 / 671 288 909, dès publication du présent avis. /-

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BOYOGUENO SERGE HERVE**

# COMMUNE DE BOGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPM/2023 DU 06/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE À TCHABAWOL (LOT 1) ET D'UN PARC VACCINOGENE À BALDA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARÉ, REGION DE L'EXTREME - NORD. UN SOUMISSIONNAIRE NE PEUT ÊTRE ADJUDICATAIRE QUE D'UN LOT**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, Le Maire de la Commune de Bogo, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Bogo, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Construction d'un parc vaccino-gène à Tcbabawot (lot 1) et la Construction d'un parc vaccino-gène à Balda (Lot 2), dans la Commune de Bogo, Département du Diamaré, Région de l'Extrême - Nord.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Maçonneries en fondations
- Maçonneries en élévations
- Menuiserie métallique
- Peinture.

## 3. Coût Prévisionnel

un coût estimatif de dix Millions (10 000 000) de Francs CFA pour chaque lot.

## 4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023,

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Bogo;

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au de la Commune de Bogo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Bogo, d'une somme non remboursable de Dix mille (10 000) francs CFA au titre des frais d'acquisition du dossier,

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat général de la Commune de Bogo, au plus tard **le 07/03/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 006/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPM/2023 DU 06/02/2023**  
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE À TCHABAWOL (lot 1)**  
**ET D'UN PARC VACCINOGENE**  
**À BALDA (lot 2), DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARÉ, REGION DE L'EXTREME -**  
**NORD.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG.

d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 07/03/2023 à 14 heures précises dans la salle de passation des marchés de la Commune de Bogo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

Absence de la caution de soumission ;

Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif;

- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif;

#### 13.1.2 : Offre technique \*

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Nonsatisfaction, au moins, à trente-quatre(34) critères essentiels sur quarante-huit (48).

#### 13.1.3 : Offre financière

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 48 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 04 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 12 critères ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 05 critères ;

f) preuve d'acceptation sur 02 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bogo, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offre.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat de la Commune de Bogo, au numéro de téléphone 699 32 09 78 ; dès publication du présent avis.

MAROUA le 5 Février 2023

Le MAIRE

**HAMIDOU LAIMANI**

## COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/ 2023/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP REY FLAING DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de REY FLAING DANS LA COMMUNE de KAR-HAY, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt deux millions (22 000 000)** de francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une connaissance avérée dans le domaine des bâtiments.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 6. Financement

*Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2023*

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kar-Hay. **BP: 02 Tél : 697 18 85 66 / 699 58 80 95 E-mail : [communekar-hay@yahoo.fr](mailto:communekar-hay@yahoo.fr)** dès publication du présent avis et à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kar-Hay dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de KAR-HAY.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée à la Mairie contre récépissé, au plus tard le **03/03/2023 à 14 Heures** et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°001/2023/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE REY FLAING DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/03/2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Kar-Hay dans la salle des délibérations de la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation



## Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

### Pièces Administratives

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique,

### Offre Technique :

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non satisfaction au moins, à **vingt (20)** sous critères essentiels sur les **vingt-six (26)**

### Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

## Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison)	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

N/D

*KAY-HAY le 7 Février 2023*

*Le MAIRE*

**DANRA RAYMOND**

## COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C- HAR-HAY /CIPM-TR/2023 DU 07/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES: CARREFOUR MAINAY-MARCHE YOGO-CAMPS ADMINISTRATIF-PRISON SECONDAIRE-CARREFOUR INTERSECTION ROUTE DOUAYA SUR 1,3 KM AVEC DEUX DALOTS DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la **REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES: CARREFOUR MAINAY-MARCHE YOGO-CAMPS ADMINISTRATIF-PRISON SECONDAIRE-CARREFOUR INTERSECTION ROUTE DOUAYA SUR 1,3 KM AVEC DEUX DALOTS**, le Maire de la Commune de KAR-HAY, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KAR-HAY, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les installations de chantier,
- Les travaux nettoyage et terrassements,
- Les ouvrages d'art.

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du **Ministère de Travaux Publics**, Exercice 2023,

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de KAR-HAY, à partir de 07 heures à 15 heures.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de KAR-HAY au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de **(25 000) francs CFA (vingt-cinq Mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de KAR-KAY au plus tard le **04/03/2023 à 14 heures**, et devra porter la mention:

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 004/AONO/C-KAR-HAY/CIPM-TR/2023 du 07/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES: CARREFOUR MAINAY-MARCHE YOGO-CAMPS ADMINISTRATIF-PRISON SECONDAIRE-CARREFOUR INTERSECTION ROUTE DOUAYA SUR 1,3 KM AVEC DEUX DALOTS, DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023**

**IMPUTATION : , LIGNE.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 04/03/2023 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de KAR-HAY, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ou sous-traitant dans les travaux de route ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

#### Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- Ø Présentation de l'offre (04 critères)
- Ø Le chiffre d'affaires (03 critères)
- Ø L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Ø Les références de l'Entreprise (10 critères)

- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- Ø L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KAR-HAY à DOUKOULA, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax :.....

*KAY-HAY le 7 Février 2023*

*Le MAIRE*

**DANRA RAYMOND**

# COMMUNE DE BOGO

**005/AONO/REN/DDLA/C-BOGO/CIPM/AÏ/2023 DU06/02/2023 POUR LE DEBOISEMENT ET CREATION DESBOIS COMMUNAUX DU SITE DE BADJOUAL (SUIVI DES TRAVAUX DERENFORCEMENT DE « L'OPERATION SAIOEL VERT ») DANS LA COMMUNE DE BOGO; DEPARTEMENT DU DIAMARE: REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINEPDED de l'exercice 2023. le Maire de la Commune de Bogo lance un Avis d'Appel d'Offre pour le reboisement et la création des bois communaux (suivi des travaux de renforcement de l'opération sahel), du site de BADJOUAL dans la Commune de Bogo ; Département du Diamaré ; Région de PExtrêrae-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
  - La réalisation des pare-teu ;
  - Les travaux de regarnis ;
  - L'arrosage des plants ;
  - Le gardiennage et la sécurisation des sites
- Les activités connexes au projet.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ropération à IMssue des études préalables est de DIX MILLIONS de Francs CFA (10 000 000 FCFA).

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à Tégalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayantune expérience avérée dans le domaine du reboisement. Parla présente consultation» lesentreprises intéressées sontinvitées à fournir dans leurs offres, les informations autlientiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budgetd'Investissement Public du MINEPDED de Texercice 2023,

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier peutêtre consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bogo.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de Bogo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboiirsable au titre des frais d'achat du dossier de dix mille (10 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la Commune de Bogo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du DAO, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Bogo au plus tard **le 07/03/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**005/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPM/AÏ/2023 DU  
06/02/2023 POUR LE DEBOISEMENT ET CREATION DES  
BOIS COMMUNAUX DU SITE DE BADJOUAL (SUIVI DES TRAVAUX DE  
RENFORCEMENT DE « L'OPERATION SAIOEL VERT ») DANS LA COMMUNE DE BOGO; DEPARTEMENT DU  
DIAMARE: REGION DE L'EXTREME-NORD.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ; six (06) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) FrancsCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, conformément aux Règlement Particulier de l'Appel d'OUres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 07/03/2023 à 14 heures** précise dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bogo en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- l'étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 14.1. Critères éliminatoires

##### 14.1.1. Pièces administratives

- a) Absence de caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

##### 14.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels ;

##### 14.1.3. Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 41 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 4 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bogu , Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel D'Offres Ouvert.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables à la Commune de Bogu .

MAROUA le 5 Février 2023

Le MAIRE

**HAMIDOU LAIMANI**

# COMMUNE DE BOGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/REN/DDIA/ C-BOGO/ CIPMP/TBE/2023 DU 02/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SEDEK ( LOT 1), D'UNE SALLE DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZINABALANG ( LOT 2) , D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALDA DANKI ( LOT 3) ET D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZALAO ( LOT 4) DANS LA COMMUNE DE BOGO ; DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public. Le Maire de la Commune de Bogo {Autorité Contractante }, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'une salle de classe à l'école publique de sedek ( lot 1), d'une salle de classe à l'école publique de zinabalang ( lot 2), d'une salle de classe à l'école publique de balda danki ( lot 3) et d'une salle de classe à l'école publique de zalao ( lot 4) dans la Commune de Bogo . Département du Diamaré, Région de l'extrême-nord.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix Millions (10 000 000) de Francs CFA pour chaque lot

## 4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont Invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023.

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Commune de Bogo au numéro de téléphone ; 699 09 10 58 BP 16 Bogo.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Bogo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt Mille) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier, payable à la recette municipale de Bogo.

## 8. Remises des offres

chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général, au plus tard **le 03/03/2023 à 13 heures**, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/EN/DDIA/C~BOGO/CIPM-BEC/2023 DU 02/02/2023 A POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SEDEK ( LOT 1), D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZINABALANG ( LOT 2), D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALDA DANKI ( LOT 3) ET D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZALAO ( LOT 4) DANS LA COMMUNE DE BOGO , DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux, prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 200 000 (deux cent mille) francs CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de l'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 03/03/2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de passation de marché de la Commune de Bogo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandaté.

## 13. Critères d'évaluation

### 1-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment

- a. Absence de la caution de soumission ;
- b. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c. Non-respect de 34 critères essentiels sur 49;

Page 5

### 2-Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- a. Situation financière ;
- b. Expérience ;
- c. Personnels ;
- d. Matériels.
- d. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- e. Non-conformité aux spécificités techniques majeures ;
- f. Offre non conforme aux conditions fixées par le DAO ;
- g. Non-respect des spécifications techniques du DAO ;
- h. Absence d'une attestation de non exclusion des Marchés Publics ;

## 14. Attribution

15. Le Maire de la Commune de Bogu, Maître d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Commune de Bogu au numéro de téléphone 699 32 09 78.

MAROUA le 31 Janvier 2023

Le MAIRE

**HAMIDOU LAIMANI**

**COMMUNE DE MAYO-OULO**

**003/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 09/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION  
DESIX(06)FARAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE  
MAYO-AULO,DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTL, RÉGION DU NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de rexécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Maire de la Commune de Mayo-aulo, Maître d'ouvrage lance un avis D'appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à la construction de six (06)farages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune de Mayo-aulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consiste à la construction de Six (06)forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Mayo-Oulo, Département du MayoLouti, Région du Nord tel que détaillé dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt quatre millions(24 000 000)FCFA pour chaque lot.

**4. Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en deux(02)lots

N° LOT	INTITULE DU PROJET
Lot 1	Construction d'un forage équipé de PMH à EM FADA DOURBEYE, BOSSOUM (MAK-DJAI) et DAMTA DOURBEYE (MAL DAOUDA),
Lot 2	Construction d'un forage équipé de PMH à TSORA, VOGAM, SAR/SM MANDAMA,

**5. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit Camerounais des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2023.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au structure interne de gestion administrative des marchés publics(SIGAMP), dès Publication de l'avis d'appel d'offres.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être retiré au structure interne de gestion administrative des marchés publics(SIGAMP), tel. ;

Dès publication du présent avis, contre reçu de versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt dix mille (90 000) francs CFA, payable à la recette, municipale de la commune de Mayo-Oulo.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06), copies marquées comme telles et une version numérique sur CD, devront parvenir à la structure interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) de la commune de Mayo-Oulo, au plus tard le 09/03/2023 à 10 Heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert  
(En Procédure d'urgence)  
N°003/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 du pour la construction de Six  
(06)forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Mayo-Oulo,  
Département du Mayo-Louti,**

**Région du Nord  
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03)mois par lot.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit quatre cent quatre vingt mille(480.000)FCFA valable pendant trente(30)jours au-delà de la date de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois(03)mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps : l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières, le 09/03/2023 au plus tard à 11 heures dans la salle de la Commission de Passation des Marchés sise à la Commune de Mayo-Oulo

**14. Critères d'évaluation**

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;  
b) Note technique inférieure à 70% soit 14 oui sur 20;  
c) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.  
d) Absence de la caution de soumission ;  
e) Absence ou non - conformité d'une pièce relevée dans le dossier administratif après 48 heures accordées aux soumissionnaires pour se conformer.

**Principaux critères de qualification**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire(oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous

**Principaux critères de qualifications**

a) Références de l'Entreprise ;  
b) Personnel d'encadrement de l'entreprise;  
2.2 : Autres critères de qualifications  
a) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;  
b) Le chiffre d'affaires;  
c) Matériel de chantier à mobiliser ;  
d) Proposition technique;  
e) Attestation de visite de site ;  
f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière(Pour plus de précision voir tableau de la grille d'évaluation).

**15. Attribution**

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante et ayant les capacités techniques exigées. Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage, de la structure interne de gestion administrative des marchés publics.

MAYO-OULO le 9 Février 2023

Le MAIRE

**BOUBAKARI DJIDDA**

## COMMUNE OLANGUINA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MIMBANG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
5715102015481

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLANGUINA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées à l'Ecole Publique de MIMBANG, Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- LOT 100 : Travaux préparatoires - études
- LOT 200 : Terrassement
- LOT 300 : Fondation
- LOT 400 : Maçonnerie-Elévation
- LOT 500 : charpente couverture
- LOT 600 : menuiserie métallique
- LOT 700 : Electricité
- LOT 800 : Peinture
- LOT 900 : VRD
- LOT 1000 : équipement en table bancs

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de **vingt millions (18 000 000) de francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'OLANGUINA dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, au Secrétariat Général de la commune d'OLANGUINA, sur présentation d'une quittance non remboursable de **trente-quatre mille (34 000)fcfa** délivrée par la Recette Municipale de la Commune, représentant les frais d'achat du DAO.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir au Secrétariat Général de la Commune d'Olanguina au plus tard **le 10/03/2023 à 12 heures** et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPE A L'ECOLE PUBLIQUE MIMBANG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA.** Le cautionnement doit être remis au Secrétaire Général de la Commune d'Olanguina.

## 12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée par la Commission Interne de Passation de Marché le **10/03/2023**, à **13 heures**, en la Salle des Actes de la Commune d'Olanquina. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur offre.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- absence d'une pièce administrative incomplète ou non conforme après 48 heures ;
- fausse déclaration, document falsifié ou scanné ;
- note technique inférieure à 70% ;
- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- absence d'une attestation de visite de site contresignée par le MAITRE D'ouvrage et le soumissionnaire.

### Principaux critères de qualification

- Les critères de qualification des offres techniques et financières sont les suivants :
- la méthodologie, planning et délai d'exécution (06 sous-critères).....Oui/Non;
- le personnel d'encadrement (06 sous-critères) .....Oui/Non;
- la référence de l'entreprise (02 sous-critères).....Oui/Non ;
- Matériel d'exécution (04 sous-critères).....Oui/Non.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire représentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat général de la Commune d'Olanquina.

YAOUNDE le 7 Février 2023

Le MAIRE

**BIKOULA ALPHONSE DIDIER**

**COMMUNE OLANGUINA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-OLANGUINA / CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR EKOMBITIE-CARREFOUR NDONG PAR ASSONG ASSI DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
573612601641181

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes pour le compte de l'exercice 2023, Le Maire de la Commune d'Olanguina, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Communale Carrefour Ekombitie-Carrefour Ndong par Assong Assi dans la Commune d'Olanguina, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

**2. Consistance des prestations**

La consistance des travaux à réaliser comprennent :

Les installations (l'amené et le repli du matériel et l'installation du chantier)

Mise en forme de la plate-forme ;

Création des fossés et exécutoires ;

Couche de roulement ;

Dégagement mécanique sur une largeur de 2 m de chaque côté de la route.

**3. Allotissement**

Les travaux sont constitués d'un lot unique comme suit :

N° lot	Région	Département	Tronçon	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
Unique	Centre	MEFOU et AFAMBA	Carrefour Ekombitie-Carrefour Ndong par Essong Assi	7km	<b>27 000 000</b>	<b>03</b>	Réhabilitation
<b>TOTAL</b>				<b>7km</b>			

**4. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTP, Exercice 2023.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis auprès du Maître d'Ouvrage au Secrétariat Général de la Mairie d'Olanguina.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Mairie d'Olanguina sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'Olanguina d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, télex, téléphone)

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Mairie d'Olanguina au plus tard le mardi 14/03 /2023 à 12 heures (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/ C-OLANGUINA / CIPM/2023 DU 08/02/ 2023  
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR EKOMBITIE-CARREFOUR NDONG PAR ASSONG ASSI DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2023».(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant prévisionnel	Montant de la Caution de soumission (2%)
Unique	27 000 000 FCFA	540 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 14/03/ 2023 dès 13 heures précises dans la salle de Conférences de la Mairie d'Olanquina.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres financières (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres techniques (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) - Absence de la caution de soumission ;**

- **Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé 48 heures après l'ouverture des offres.**

**- b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :**

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

**c) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :**

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE);

Le sous – détail des prix unitaires.

**d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;**

**e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% des critères essentiels, soit 21 critères sur l'ensemble des 30 critères essentiels.**

**f) Absence d'une attestation de visite contresignée par le maitre d'ouvrage et le soumissionnaire.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 30 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **13 critères** ;

c) La Visite des lieux sur **02 critères** ;

d) Références techniques **02 critères** ;

e) Capacité financière et méthodologie **03 critères** ;

f) CCAP et CCTP **02 critères**.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 15. Durée Validité des Offres

**Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres**

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès Du Secrétariat général de la Mairie d'Olanquina.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivant : 222 203 732/ 658 262 682 / 651 649 194 ».

YAOUNDE le 8 Février 2023

Le MAIRE

**BIKOULA ALPHONSE DIDIER**

## COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/2023/ AONO/C-KAR-HAY/CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP GROUPE SCOLAIRE DE DOUKOULA, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction **du Logement d'astreinte pour Enseignants A L'EP de Groupe Scolaire de Doukoula, Commune de Kar-Hay**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.
- Plomberie

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000** (Vingt Millions) de francs CFA.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation suivante :

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kar-Hay. **BP: 02 Tél : 697 18 85 66 / 699 58 80 95 E-mail : [communekar-hay@yahoo.fr](mailto:communekar-hay@yahoo.fr)** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kar-Hay, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt cinq mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de Kar-Hay.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée à la Mairie contre récépissé, au plus tard le **04/03/2023 à 10Heures** et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 005/2023/ AONO/C-KAR-HAY/ CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP GROUPE SCOLAIRE DE DOUKOULA, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **90 Jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de **400 000 (Quatre cent mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **04/03/2023 à 11 heures** précises par la Commission Interne des marchés auprès de la Commune de Kar-Hay dans la salle des délibérations de la Commune de Kar-Hay.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

### Pièces Administratives

- Dossier incomplet,
- Absence de la caution de soumission,
- Pièce falsifiée ou non authentique,

### Offre Technique :

- Dossier incomplet,
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf 29 critères essentiels sur quarante-deux 42,

### Offre financière :

- Offre financière incomplète,
- Pièce non conforme,
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Absence d'un sous-détail de prix,
- sous-détail de prix irréaliste et erroné
- Non-conformité du modèle de soumission.

### Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

N/D

*KAY-HAY le 7 Février 2023*

*Le MAIRE*

**DANRA RAYMOND**

## COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/ 2023/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE YOLDEODANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de YOLDEO **DANS LA COMMUNE** de **KAR-HAY**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt deux millions (22 000 000)** de francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une connaissance avérée dans le domaine des bâtiments.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 6. Financement

*Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2023*

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kar-Hay. **BP: 02 Tél : 697 18 85 66 / 699 58 80 95 E-mail : [communekar-hay@yahoo.fr](mailto:communekar-hay@yahoo.fr)** dès publication du présent avis et à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kar-Hay dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de KAR-HAY.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée à la Mairie contre récépissé, au plus tard le **03/03/2023 à 14 Heures** et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 002/2023/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 07/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE YOLDEO DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/03/2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Kar-Hay dans la salle des délibérations de la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation



## Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

### Pièces Administratives

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique,

### Offre Technique :

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non satisfaction au moins, à **vingt (20)** sous critères essentiels sur les **vingt-six (26)**

### Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

## Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison)	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

N/D

*KAY-HAY le 7 Février 2023*

*Le MAIRE*

**DANRA RAYMOND**

**COMMUNE DE MAYO-OULO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°0004/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU09/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DU POSTE OGRICOLE DE DOURBEYE DANS LA COMMUNE DEMAYO OOLO, DÉPARTEMENT DU  
MAYO-LOUTL, RÉGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction du poste agricole de DOURBEYE dans la Commune de Mayo Oulo, Département du MAYO-LOUTI, Région du nord, le Maire de la Commune de MAYO OULO, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment:

- . Travaux préparatoires;
  - . Terrassement;
  - . Fondations ;
  - . Maçonnerie d'Élévation ;
  - . Charpente et couverture ;
  - . Menuiserie bois et métallique ;
  - . Electricité ;
  - . Plomberie-sanitaire ;
  - . Peinture ;
- VRD

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-trois millions (23.000.000) de F CFA.

**4. Allotissement**

Les travaux sont en lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics(BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2023

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MAYO OULO, structure interne de gestion administrative des marchés publics, Téléphone : 676 00 85 44 dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu auprès de la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Commune de MAYO OULO. Téléphone :

dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, CQmeroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Mairie, contre versement d'une somme non remboursable de 45000(quarante cinq mille)francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de MAYO OULO.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MAYO OULO, structure interne de gestion administrative des marchés publics, au plus tard le 09/03/2023 à 10 Heures et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence  
N°004/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 du 09/02/2023 pour les travaux de  
construction du poste agricole de DOURBEYE dans la Commune de Mayo-Oulo))  
Département du Mayo-Louti,

Région du Nord.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la réalisation des travaux font objet du présent appel d'offres est de trois(03)mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conformément au tableau ci-après et Valable pendant trente (30)jours au-delà de la date originale de validité des offres :

N° lot	Désignation du projet	Cautionnement provisoire
Lot unique	construction du Poste Agricole de DOURBEYE	460.000.000

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois(03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission interne, de passation des Marchés sise à la commune de mayo-Oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 09/03/2023 à 11 heures précises, heure locale, par la Commission interne de passation des Marchés placée auprès du Maire de la Commune de MAYO OULO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Absence d'une pièce administrative requise à l'ouverture des plis après 48 heures accordées au soumissionnaire pour se conformer ;  
'Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;  
'Absence de la caution de soumission.  
'Note technique inférieure à 13 ou sur 18 critères soit supérieure ou égale à 70% de oui.  
'Absence d'un prix unitaire quantifié

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- ? Situation financière ;
- ? Expérience ;
- ? Personnels ;
- ? Matériels ;
- ? Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- ? Présentation générale des offres

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Commune de MAYO OULO.

MAYO-OULO le 9 Février 2023

Le MAIRE

**BOUBAKARI DJIDDA**

**COMMUNE DE MAYO-OULO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°0002/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU09/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'EP DE BERENG DANS LA COMMUNE DE MAYO  
OULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de logement d'astreinte à l'EP de BERENG dans la Commune de Mayo Oulo, Département du MAYO-LOUTI, Région du nord, le Maire de la Commune de MAYO OULO, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

**2. Consistance des prestations**

Travaux préparatoires:

- . Terrassement;
- . Fondations ;
- . Maçonnerie Elévation ;
- . Charpente et couverture ;
- . Menuiserie métallique ;
- . Electricité ;
- . Plomberie-sanitaire ;
- . Peinture ;
- . VRD

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000.000) de F CFA.

**4. Allotissement**

Les travaux sont en lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun justifiant les capacités pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP/MINEDUB de l'exercice 2023.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au service communal de passation des marchés dès Publication de l'avis d'appel d'offres. Tel 222 39 70 17 dès publication du présent avis

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être retiré au service communal de passation des marchés, tel. ; 222 39 70 17 dès publication du présent avis, par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite commune contre reçu de versement d'une somme non remboursable de quarante cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la commune de Mayo AULO

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir au service communal de passation des marchés de la commune de FIGUIL, au plus tard le 28/02/2023 à 10 heures.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (En Procédure d'urgence)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°0002/AONO-PU/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 09 Février 2023**

**Pour les travaux de construction d'un logement d'Astreinte à l'EP de BERENG dans la Commune de MAYO OULO, Département du MAYO-LOUTI, Région du nord.**

**10. Délai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois maximum.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de (quatre cent mille 400.000) FCFA. VALABLE pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps : l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières, le 09/03/2023 au plus tard à 11 heures dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo Oulo.

## 14. Critères d'évaluation

- . Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- . Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres,
  
- . Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48heures après l'ouverture des plis,
  
- . Note technique supérieur au seuil minimal requis 70%.
- . Non-conformité au modèle de soumission au DAO.
  
- Absence d'un prix unitaire quantifié

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur:

- ? Situation financière ;
- ? Expérience ;
- ? Personnels ;
- ? Matériels ;
- ? Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- ? Présentation générale des offres

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage, du chef de service du marché et auprès de l'ingénieur du marché.

MAYO-OULO le 9 Février 2023

Le MAIRE

**BOUBAKARI DJIDDA**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**